

Marianne Gertsch, Karl Weber
avec la collaboration de
Alex Gerlings, Hans-Peter Hotz, Caterina Modetta

L'arrête fédéral sur les places d'apprentissage

Evaluation

Deuxième rapport intermédiaire

Etude mandatée par



BUNDESAMT FÜR BERUFSBILDUNG UND TECHNOLOGIE BBT
OFFICE FÉDÉRAL DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE LA TECHNOLOGIE OFFT
UFFICIO FEDERALE DELLA FORMAZIONE PROFESSIONALE E DELLA TECNOLOGIA UFFT

Arbeitsbericht 22

ISBN 3-906587-08-8

© 1999 by

Universität Bern
Koordinationsstelle für Weiterbildung
Falkenplatz 16, 3012 Bern, 031 / 631 39 28



Introduction et vue d'ensemble	1
Résumé	2
1. Situation initiale et objectifs de l'évaluation 1998	5
1.1 Situation initiale	5
1.2 Objectifs de l'évaluation 1998	7
1.3 Méthodes de travail, déroulement et pertinence	8
1.3.1 Méthodes de travail	8
1.3.2 Déroulement	9
1.3.3 Pertinence du rapport	10
2. Résultats de l'application de l'APA en 1998	11
2.1 Projets et mesures d'accompagnement depuis janvier 1998	11
2.2 Projets, répartition des fonds et procédures dans les secteurs de subvention	14
2.2.1 Répartition des projets par rapport aux secteurs de subvention	15
2.2.2 Répartition des fonds de l'APA dans les secteurs de subvention	15
2.2.3 Procédures et groupes cibles	18
2.3 Eléments clefs de la réalisation de l'APA	19
3. Impacts	21
3.1 Domaines d'impact de l'APA	22
3.1.1 Perception, prise de responsabilité et traitement de la formation professionnelle	22
3.1.2 Structuration	23
3.1.3 Evolution de l'offre: marketing des places d'apprentissage	25
3.1.4 Information sur la formation professionnelle: produits et effets	29
3.1.5 Accès à la formation professionnelle: offres passerelles	33
3.1.6 Promotion de l'égalité des femmes dans la formation professionnelle	37
3.1.7 Nouveaux modèles d'organisation de formation: les structures communes de formation	39
3.1.8 Nouveaux métiers d'apprentissage	43
3.2 Les effets en regard des objectifs de l'APA et de ses intervenants	46
3.3 Bilan des effets de l'APA jusqu'à fin 1998	47
3.3.1 Bilan global	47
3.3.2 Observations critiques et questions en instance	49
4. Conclusions et recommandations	52
Annexe	55

Introduction et vue d'ensemble

C'est en septembre 1997 que le centre de formation continue de l'Université de Berne (KWB) fut chargé par l'Office Fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT) de l'évaluation globale de l'arrêté fédéral sur les places d'apprentissage (APA) d'avril 1997. Ayant commencé les travaux en octobre 1997 nous avons clos un premier rapport intermédiaire en janvier 1998, lequel portait sur la phase de démarrage de l'APA de juin à décembre 1997.¹

Le présent rapport intermédiaire n° 2 commente les résultats de l'évaluation pour l'année 1998, et se base sur la période d'observation de février à novembre. En novembre 1998, nous avons fini de rassembler les informations nouvelles, de telle sorte que les développements ultérieurs ne sont plus pris en compte dans ce travail!

Le rapport est structuré de la façon suivante:

Le premier chapitre décrit la situation initiale, les données du problème et les objectifs ainsi que les modes opérationnels de la seconde phase d'évaluation.

Le second chapitre présente une vue d'ensemble des mesures en cours et/ou concédées dans le cadre de l'APA; il expose l'utilisation des fonds dans les différents domaines de subvention et tire le bilan du processus de réalisation 1998.

Le troisième et principal chapitre dresse le bilan des effets produits par l'APA jusqu'à la fin de l'année 1998. Pour huit secteurs de la formation professionnelle et/ou du marché des places d'apprentissage, nous décrivons les répercussions entretenant un rapport, fondé de manière cohérente, avec les interventions de l'APA. Ces effets sont soumis à une estimation critique au regard de leur potentiel à moyen et long termes, et on les oppose finalement aux objectifs de l'APA et de ses intervenants. Le chapitre se termine sur le bilan global des effets de l'APA jusqu'à la fin de l'année 1998, ainsi que sur l'exposé des points critiques essentiels et questions en instance relatifs à ce bilan.

Au quatrième chapitre conclusif, nous exposons les conclusions de notre travail actuel, et nous remettons les recommandations applicables à la seconde phase de l'APA.

Dans l'annexe se trouvent les recapitulatifs des projets de l'APA, en séparant les projets cantonaux des projets fédéraux, lesquels ont été élaborés suivant l'état des informations recueillies par nos soins jusqu'à novembre 1998. Par ailleurs, l'annexe rassemble la grille d'enregistrement et d'analyse des projets, ainsi que la liste de nos interlocuteurs et interlocutrices sur l'année écoulée.

Après accord avec le mandant, la banque de données que nous avons instaurée l'an passé sera rendue accessible à tous les intéressés.

Les lectrices et lecteurs pressés trouveront le résumé de ce 2^{me} rapport d'évaluation dans les pages suivantes. En outre, les points et conclusions essentiels font l'objet d'un résumé à la fin de chaque chapitre (bilan), et ils sont respectivement mis en exergue d'un point de vue visuel. De la sorte, ce rapport peut être aussi parfaitement "parcouru".

¹ "Arrêté fédéral sur les places d'apprentissage. Évaluation – Premier rapport intermédiaire". KWB, Université de Berne, 1998

Résumé

Objet:

L'objet de l'évaluation, dont les résultats sont commentés dans le présent rapport, est: "l'arrêté fédéral sur les places d'apprentissage" (APA), le programme de mesures prises en avril 1997 par la Confédération pour améliorer la situation des places d'apprentissage dans les années 1997 à 2000. Le centre de coordination de formation continue de l'Université de Berne (KWB) a été chargé en septembre 97 par l'Office Fédéral de la Formation Professionnelle et de la Technologie (OFFT) de l'évaluation globale de cet arrêté. Les travaux correspondants ont été mis en œuvre en octobre 1997.

Période d'observation:

Le présent rapport intermédiaire n° 2 commente les résultats de l'évaluation pour l'année 1998, et se base sur la période d'observation allant de février à novembre. En novembre 1998, nous avons terminé la collecte des informations nouvelles, ce qui fait que les développements ultérieurs ne sont plus pris en compte dans ce travail!

Procédure:

L'an passé aussi, le débat engagé avec les intervenants de l'APA et le traitement des documents et rapports des projets nous ont servi de source d'information première et/ou de bases de travail. En 1998, nous avons conduit au total 59 entretiens détaillés, d'une durée moyenne de deux heures, avec les responsables de projet, au sujet de l'état de leur projet et de l'APA en général (liste des interlocuteurs en 1998: voir annexe) et nous avons traité les documents disponibles sur 229 projets actuels. C'est sur cette base qu'a été introduit un système de recensement et d'observation destiné aux projets, et que tous les projets enregistrés ont été rassemblés au sein d'une base de données Access.

Résultats:

Jusqu'à la fin de l'année 98, l'APA a engendré **230** projets, y compris la campagne de motivation nationale; ces projets ont été conçus à un rythme soutenu, portés à maturation nécessaire pour leur réalisation, et ils ont pu être appliqués en grande partie. Le haut degré d'engagement et l'enthousiasme des participants, lesquels ont déjà été décrits en janvier 98 dans le rapport intermédiaire n° 1, sont demeurés intacts l'an passé en dépit de la charge supplémentaire de nombreux intervenants – charge supplémentaire due à l'APA.

L'élément principal des travaux liés aux projets, en faveur de la réalisation de l'APA, réside dans le marketing, la motivation et l'information. Les destinataires de ces efforts sont aussi bien les entreprises, qu'il s'agit de mobiliser en faveur de la mise à disposition de places d'apprentissages, que les jeunes (et leur environnement) qu'il faut motiver pour la filière de la formation professionnelle. Les frontières entre l'information, la motivation et la publicité sont tout à fait mouvantes. La grande partie des projets de l'APA, tels qu'ils se présentent à ce jour, forment ensemble une sorte de grande campagne publicitaire visant à promouvoir la formation professionnelle des deux côtés : auprès des offrants et des demandeurs de places d'apprentissage.

Effets de l'APA jusqu'à la fin 1998:

Les multiples interventions de l'APA en matière de formation professionnelle, notamment sur le marché des places d'apprentissage, ont produit au terme d'une période de 18 mois des effets d'ores et déjà prouvés, notamment en ce qui concerne l'évolution quantitative de l'offre des places d'apprentissage, le développement des "offres passerelles" pour jeunes ayant des difficultés à entrer en formation professionnelle, ainsi qu'en matière de "modernisation" de l'information sur la formation professionnelle. Il convient en particulier de noter les effets suivants:

- Perception publique/officialisée renforcée de la formation professionnelle, prise de responsabilité par les instances gouvernementales, avant tout par la Confédération (OFFT), et ce, unanimement accepté.
- Contributions à la constitution structurelle, notamment par l'établissement d'un réseau plus large, de nouveaux interlocuteurs et partenaires pour la Confédération et les cantons
- Au moins 5000 nouvelles places d'apprentissage (formation élémentaire inclus)
- Nouvelles méthodes et moyens informatifs et publicitaires, nouveaux réseaux d'information
- 31 "offres passerelles" nouvelles et/ou supplémentaires; des solutions pour 1000 jeunes au moins au cours de l'année d'apprentissage 98/99
- Acceptation accrue et traitement de plus en plus concret de l'objectif l'égalité des femmes dans la formation professionnelle
- Concrétisation des modèles de structure de formation commune, jusqu'à la maturité nécessaire à la réalisation
- Création, introduction et/ou promotion de nouveaux métiers.

En tant "qu'élément d'intervention en temps de crise", l'APA connaît jusqu'ici un succès dépourvu d'ambiguïté. L'effet à moyen et long termes des succès ciblés devra d'abord être prouvé. Il reste notamment à voir la durabilité de l'amélioration momentanée de la situation des places d'apprentissage, c.-à-d. si celle-ci continuera à évoluer après l'impulsion donnée par l'APA ou si elle doit être garantie uniquement par la poursuite des appels et d'autres interventions – et subventions – de soutien.

Conclusions et recommandations:

La réalisation des projets des différents groupes d'intervenants s'est déroulée principalement suivant le programme et sans difficultés essentielles matérielles et/ou sur le contenu. Seul le respect des calendriers globalement serrés a suscité des problèmes dans nombre de projets. La collaboration entre l'OFFT et les nombreux différents responsables de projet intéressés semble continuer à s'organiser principalement d'un commun accord. Enfin, les interventions de l'APA dans le "paysage de la formation professionnelle" - notamment sur le marché des places d'apprentissage – a produit des effets qui s'avèrent positifs, d'après les renseignements des participants et selon nos propres observations. Ces résultats ne supposent aucune correction essentielle du déroulement de la poursuite de l'APA d'ici l'été 2000!

Dans ce résumé, seules sont retenues les 3 recommandations qui nous paraissent être les principales pour la seconde partie de l'APA:

- Sur la période restante, la consolidation des résultats ciblés et l'affinement des mesures devraient être mis au premier plan, sur la base des expériences faites. La pression mise sur "l'élément d'intervention en temps de crise" a visiblement diminué. De même, il n'y a plus de raison à un activisme, tel qu'on l'a vécu l'an passé. Nous recommandons dans ce contexte à tous les responsables de projet de ne plus introduire de nouveaux projets, même si les fonds issus de l'APA ne devaient pas être encore totalement épuisés. Il conviendrait de ne donner aucune suite aux projets qui ne peuvent plus être réalisés pendant la durée de l'APA, dans le cadre d'une estimation réaliste, ainsi qu'à ceux qui vont visiblement dans la mauvaise direction!
- Face au relâchement rapide de la pression, on peut en outre maintenant porter une attention accrue à la qualité des mesures; nous jugeons notamment qu'il est urgent de définir concrètement ce qu'on entend précisément par "qualité", à quoi on reconnaît celle-ci et/ou ses carences et, à partir de quels indicateurs il conviendrait en conséquence de justifier "une amélioration de la qualité".
- On doit travailler de plus en plus à la création de synergies dans tous les domaines; jusqu'à présent, on considérait à notre avis nettement trop peu les opportunités d'un processus commun par-delà les frontières des cantons, des associations, des métiers et autres. Il régnait la tendance visant à vouloir tout refaire soi-même, et pour son propre domaine de compétences. Une procédure commune pourrait non seulement aboutir à décharger sensiblement les différents responsables de projets mais aussi à obtenir un degré d'effet supérieur des mesures.

1. Situation initiale et objectifs de l'évaluation 1998

1.1 Situation initiale

Avec l'arrêté sur les places d'apprentissage (APA), la Confédération apporte "... des contributions aux mesures visant à améliorer l'offre de places d'apprentissage"².

"Ces mesures visent, par l'encouragement des activités définies ... à maintenir et à élargir l'offre de places d'apprentissage et, ..., à préparer les jeunes sans place d'apprentissage à une formation ainsi qu'à actualiser l'information sur les possibilités d'apprentissage."³ Avec les 60 millions de francs issus de l'APA, des projets peuvent être soutenus dans les secteurs de subvention suivants:

- Marketing des places d'apprentissage et campagnes de motivation, notamment au regard des places destinées aux femmes
- Création de nouveaux cours d'introduction
- Création de structures de formation communes
- Amélioration de l'information professionnelle
- Cours d'introduction existants
- Création de préapprentissage et cours d'intégration⁴

Les destinataires autorisés de la contribution sont les cantons, les ateliers d'apprentissage reconnus, les institutions de formation professionnelle et les associations professionnelles et sectorielles. En ce qui concerne les contributions fédérales d'après l'APA, il s'agit exclusivement de subventions, de telle sorte que tous les responsables de projets recherchant une telle subvention se doivent d'apporter des fonds propres d'un montant déterminé. 40 des 60 millions au total provenant de l'APA ont été alloués aux cantons, pour une utilisation locale. Le montant de la part cantonale respective est calculé suivant le nombre d'habitants, la capacité financière, le taux de chômage des jeunes et le nombre de contrats d'apprentissage au sein du canton. Les 20 millions restants sont gérés par l'OFFT et utilisés pour la constitution de programmes essentiels, pour des projets au niveau de la Suisse entière, des essais pilotes et l'évaluation globale de l'APA.

L'évaluation globale de l'APA doit vérifier, *si* et *comment* les dispositions de l'APA contribuent à améliorer la situation des places d'apprentissage en Suisse.

Concrètement, nous devons trouver des réponses aux questions suivantes:

- Que font les différents intervenants pour appliquer l'APA?
- Comment se déroule le processus de réalisation sur le plan du projet?
- Avec quels objectifs en tête prend-on des mesures spécifiques?
- Vers quels effets doit tendre l'APA?
- Les différentes mesures produisent-elles les effets souhaités?
- Quelles mesures s'avèrent plutôt adaptées – lesquelles comme plutôt inadaptées à l'obtention des objectifs fixés?
- Comment doit-on juger les projets ciblés en tant que tels?

² Arrêté fédéral du 30 avril 1997 relatif à des mesures visant à améliorer l'offre de places d'apprentissage

³ Ordonnance relative à des mesures visant à améliorer l'offre de places d'apprentissage, art. 1

⁴ Directives du 31 mai 1997 concernant l'APA, alinéa 2.1

La réponse à ces questions devrait permettre un jugement global de l'arrêté sur les places d'apprentissages et ses effets, et autoriser aussi si possible des conclusions relatives à la révision en cours de la Loi fédérale sur la Formation Professionnelle (LFP), sachant qu'elles influenceront sur la formulation d'un arrêté consécutif APA II. Pour passer la période de transition jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle LFP, cet éventuel arrêté consécutif doit relayer l'APA en l'an 2000.

L'évaluation a par ailleurs le mandat d'avoir un effet formateur, sachant qu'elle doit communiquer ses résultats en temps voulu et sous la forme qui convient, afin d'être rendue exploitable pour l'adaptation courante et l'affinement des mesures.

Situation initiale et bilan en janvier 1998:

Le premier rapport intermédiaire de l'évaluation de janvier 1998⁵ commente l'état des mesures visant l'application de l'APA à la fin de décembre 1997, et donc la situation initiale pour l'APA et son évaluation au cours de l'année écoulée 1998:

- 17 projets, à charge de la tranche fédérale de 20 millions, sont autorisés et mis en route pour la plupart, du moins pour ce qui concerne les travaux de conception.
- L'OFFT a passé un accord de prestation (AP) avec 11 cantons. Ces accords regroupent au total 75 projets environ. Plusieurs demandes de projets en provenance des cantons de VD et de NE, lesquels appliquent tous deux l'APA sans AP avec l'OFFT, sont acceptées et partiellement opérationnelles (VD: 4 projets, NE: 5 projets).
- Le canton AI a décidé de renoncer à participer à l'application de l'APA; dans les cantons AR et GL, la décision connexe est en instance.

Au terme des trois premiers mois, le bilan de l'évaluation se présentait comme suit:

- Le processus de mise en œuvre de l'APA est très rapide et démarre avec quantité d'activités concrètes.
- Tous les participants interrogés par nos soins traitent ce dossier avec beaucoup d'engagement et d'enthousiasme.
- La collaboration entre les différents intervenants, aux plans national et cantonal, semble fonctionner jusqu'ici pratiquement sans heurts.
- L'OFFT a réussi à créer en très peu de temps les conditions de départ et d'exécution ainsi qu'une structure de travail, lesquelles servent vraisemblablement le processus d'application de l'APA.
- A deux exceptions près, tous les cantons participant à l'application de l'APA ont recours à la possibilité de l'AP. L'objectif visant à engager les cantons, en tant qu'acteurs coresponsables déterminant localement la formulation de l'APA en matière d'application, a été clairement atteint. Nombre de cantons s'engagent largement plus que n'en exige d'eux l'APA.
- Aucune résistance de principe contre l'APA et ses directives d'application ne nous a été décrite.
- D'après nombre de partenaires interrogés, l'APA a déjà produit des effets positifs, sachant qu'on doit déjà recenser dans certains cantons un surcroît des places d'apprentissage, que la sensibilisation du public - et notamment du monde économique - sur les problèmes de formation professionnelle s'est accrue et que le "paysage de la formation professionnelle" s'est ébranlé en général.⁶

⁵ "Arrêté sur les places d'apprentissage. Évaluation. Premier rapport intermédiaire", KWB, Université de Berne 1998

⁶ idem, pages 32/33

1.2 Objectifs de l'évaluation 1998

En 1998, le thème central de l'évaluation s'est nettement élargi. Il s'agissait d'une part de continuer à conduire l'observation de la réalisation de l'APA sur le plan des projets, ainsi qu'à la développer. Pour ce faire, nous devions concevoir et instaurer un système uniforme de catégorisation et de description destiné à l'observation des projets. La question des premiers effets de l'APA, suite à un premier jugement de son succès, est d'autre part revenue dès juin 98 - donc quelque peu précocement - sur le devant de la scène.

L'objectif de cette seconde phase d'évaluation fut conséquemment d'aboutir aux premières constatations et appréciations des effets apparus, ainsi qu'au potentiel prévisible d'effet de l'APA, à long et moyen termes.

Il résulte de cet objectif les trois groupes de questions suivants, lesquels ont guidé notre travail au cours de l'année passée et déterminé la structure du présent rapport:

1. *Observation, contrôle:*

- Quels projets et mesures ont été lancés en 1998, et par qui?
- Comment se déroule le processus de réalisation de ces activités?
- A quels modes opérationnels concrets a-t-on recours?
- Comment sont utilisés les fonds de l'APA, dans les différents secteurs de subvention?
- Peut-on décrire des types de projet, et peut-on constater une concentration sur certains types d'action?

2. *Analyse des effets:*

- Quel impact l'APA a-t-il provoqué - intentionnellement ou non - jusqu'ici?
- Dans quels domaines de la formation professionnelle – notamment le marché des places d'apprentissage – doit-on observer ces effets?
- Ces effets correspondent-ils aux objectifs de l'APA et de ses intervenants?
- Comment se présente le bilan des effets de l'APA à fin 1998?

3. *Evaluation, estimation:*

- Comment doit-on juger jusqu'ici le bilan des effets de l'APA?
- Dans quels secteurs, soumis aux dits effets, se dessinent des scénarios critiques et des contradictions?
- Quelles conclusions en découlent pour le déroulement ultérieur de l'APA?
- Quelles conclusions doit-on tirer pour la période suivant l'APA?

1.3 Méthodes de travail, déroulement et pertinence

1.3.1 Méthodes de travail

La source première d'information et/ou les bases opérationnelles de notre évaluation résident dans le débat avec les intervenants de l'APA et le traitement des pièces et documents des projets. Le principe directeur de notre travail consiste à faire parler les acteurs eux-mêmes sur leurs mesures et les objectifs qu'ils poursuivent, ainsi que sur les succès et/ou les effets qu'ils pensent avoir atteints/produits jusqu'ici. C'est ainsi qu'en 1998, nous avons réalisé aussi nombre d'entretiens de fond avec des responsables de projets (liste des interlocutrices/teurs: voir annexe), et qu'une grande quantité de documents liés aux projets ont été traités. Lorsque c'était possible, nous avons vérifié les informations recueillies sur place, "partiales" dans cet esprit, en traitant les éléments statistiques sur la formation professionnelle de l'Office Fédéral de la Statistique OFS – notamment sur le développement de l'offre et de la demande des places d'apprentissage, et nous les avons comparées avec les résultats du "baromètre des places d'apprentissage" de l'Institut LINK de Lucerne. Les citations et comparaisons correspondantes sont respectivement marquées en lieu et place. Nous avons en outre initié des enquêtes propres sur deux secteurs centraux de promotion de l'APA, l'une sur le "marketing des places d'apprentissage" et l'autre sur les "offres passerelles" – enquêtes dont nous publierons les résultats au cours de cette année, dans des comptes-rendus séparés. Concrètement ont été appliquées en 1998 les procédures suivantes, et/ou ont été réalisés les travaux suivants:

- **Entretiens:**

En 1998, nous avons réalisé avec des responsables de projets 59 entretiens de fond au total, d'une durée moyenne de 2 heures, au sujet de l'état de leurs projets et de l'APA. Pour 25 entretiens, il s'agissait d'une seconde discussion avec les responsables de l'APA au sein des cantons, ainsi qu'avec les délégués de la Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de Suisse alémanique (DBK) et de la Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de Suisse romande et du Tessin (CRFP). Dans 30 cas, il s'agissait du premier entretien avec les responsables de projets à charge de la tranche fédérale que nous n'avions pas pu prendre en compte en 1997 pour des raisons de temps. Enfin, nous avons mené 4 entretiens avec des responsables de projets de structure de formation commune. (Liste des interlocutrices/interlocuteurs: voir annexe).

- **Grille d'enregistrement et de catégorisation des projets:**

A titre d'outil d'observation permanente des projets, de leur déroulement et de leurs résultats et à partir des entretiens réalisés avec des responsables de projets ainsi qu'en accord avec le mandant, nous avons mis au point une trame uniforme de recensement des projets (voir annexe), et nous l'avons utilisée pour la collecte et la préparation de nos informations sur les projets, aux niveaux des cantons et de la Confédération. En accord avec le mandant, notre grille d'analyse sert également de modèle pour les rapports annuels des projets auprès de l'OFFT, et il sera utilisé à nouveau fin 1999.

- **Base de données des projets:**

C'est en se basant sur la grille d'enregistrement citée pour les projets, que nous avons mis au point une base de données Access sur ceux-ci; elle contient tous les projets qui nous sont connus, élaborés suivant les catégories de la grille. Cette base de données est prête à l'utilisation et sera actualisée en permanence. Elle sera rendue accessible à l'OFFT ainsi que, suite à accord avec le même mandant, aux responsables des projets de l'APA, et ce sous une forme appropriée.

- **Rapport intermédiaire à l'intention de l'OFFT:**

Pour pouvoir intégrer les premiers résultats de l'évaluation à la formulation d'un modèle applicable à un arrêté consécutif APA II, notre mandant a d'ores et déjà exigé un rapport intermédiaire de l'évaluation pour le mois d'août 98. Ce compte-rendu de travail existe et aborde principalement les points suivants:

- Marketing des places d'apprentissage, développement de l'offre des places d'apprentissage
- Préapprentissage et cours d'intégration : "offres passerelles"
- Structures de formation communes.⁷

- **Études propres:**

Nous nous occupons actuellement de 2 études qui ne seront achevées toutes deux qu'en 1999:

- *Marketing des places d'apprentissage:* pour clarifier l'acceptation et l'écho des multiples activités liées à la promotion des places d'apprentissage, nous avons réalisé un sondage auprès de 5000 entreprises sélectionnées au hasard. Ce sondage est terminé et nous nous occupons de la saisie et du traitement des données. Les résultats seront publiés dans un rapport propre, au printemps 99.
- *Offres passerelles:* c'est dans une étude à deux niveaux que nous désirons, dans une première étape, éclairer ce secteur de promotion important de l'APA, en décrivant les formes d'offre et en tirant au clair le profil des jeunes qui y participent. Dans la seconde phase, il s'agira de recenser les taux d'adhésion de ces jeunes et/ou le succès ou l'échec des offres étudiées. Nous nous occupons actuellement de l'élaboration des outils du sondage – la première session de l'enquête ayant lieu en janvier 1999. Nous disposerons des résultats de cette (très prenante) étude à l'automne 1999.

-

1.3.2 Déroulement

Pour tous les participants à l'application de l'APA, ainsi que pour l'équipe chargée de l'évaluation, 1998 fut une année trépidante. Nous nous devons de remercier avant toute chose tous les participants pour leur grande capacité de coopération et d'information: ce qui nous a permis de mener à bien un bilan de travail satisfaisant à nos yeux. Comme ce fut déjà le cas en 1997, le déroulement des entretiens fut très satisfaisant. En ce qui concerne également les enquêtes écrites, lesquelles se sont cumulées fréquemment en 1998 avec l'interrogation d'autres intervenants, la majorité des intéressés a réagi en faisant montre de beaucoup de coopération. Que tous les participants soient remerciés ici très chaleureusement!

Par contre, la préparation des chiffres et adresses fiables - par exemple pour juger du développement de l'offre de places d'apprentissage, le sondage auprès d'entreprises ou l'étude des "offres passerelles" – s'est avérée plus difficile qu'on ne le supposait. Lorsque ces éléments ne faisaient pas simplement défaut, il y en avait

⁷"1 Jahr Lehrstellenbeschluss I: Erfolgs- und andere Geschichten". M.Gertsch, K. Weber, August 1998

souvent tellement peu – élaborés généralement suivant différents points de vue – que leur exploitation et leur utilisation furent difficiles.

Malgré la forte capacité de coopération de tous les participants, nous ne sommes pourtant pas toujours parvenus à obtenir les informations en temps voulu, ce qui signifie que nous n'avons pas encore pu les intégrer à nos interprétations.

Globalement, la principale difficulté de l'année passée a résidé dans l'obtention d'informations complètes et en dû temps – ce qui est allé en fin de compte au détriment du temps nécessaire au traitement et à la synthèse des informations. L'un dans l'autre, nous sommes globalement satisfaits des résultats du travail que nous avons réalisé en 1998.

•

1.3.3 Pertinence du rapport

Le présent rapport intermédiaire n° 2 se réfère à une période d'observation d'à peine 11 mois: de fin janvier à mi-novembre 1998. Pour qu'il nous reste encore somme toute quelque temps pour traiter notre matériel, tous les recensements de données devaient être clos à la fin du mois de novembre. C'est ainsi que les nouveaux projets et développements postérieurs à novembre 98 ne sont pas pris en compte dans ce rapport! En outre, à ce moment-là aussi, toutes les personnes interrogées ne nous avaient pas fait parvenir leurs comptes-rendus quant à l'état le plus récent de leurs projets. Les informations traitées dans le présent rapport annuel ne correspondent donc pas dans tous les cas à la situation la plus actuelle des choses, mais bien plutôt à l'état de nos connaissances en novembre 1998!

L'APA et ses projets continuent à évoluer, et ses effets ne se déploieront pleinement qu'au fur et à mesure. Le rapport annuel 1998 doit donc être assimilé de manière appropriée à un instantané – pertinent – devant être comparé à l'instantané correspondant de la fin 1999. Cette comparaison génère une évaluation solide et fiable de l'APA et de ses projets; grâce à nos outils en matière d'observation du projet et de sa consolidation, nous disposons des méthodes de travail nécessaires à une telle comparaison, et nous avons donc élaboré une base de jugement conclusif de l'APA, et de ses effets en l'an 2000.

Nous sommes convaincus d'avoir recensé l'an passé les points essentiels de la réalisation de l'APA. La pertinence de ce rapport est limitée par deux choses: d'une part, le caractère partiellement incomplet et la partialité possible des informations dont nous disposons limitent sa pertinence. On ne dispose que de manière restreinte de données "brutes" fiables sur la situation des places d'apprentissage. D'autre part, le processus de réalisation de l'APA est encore en cours – il est donc encore trop tôt pour en tirer un bilan définitif.

2. Résultats de l'application de l'APA en 1998

2.1 Projets et mesures d'accompagnement depuis janvier 1998

De la même façon que pour le rapport annuel 1997, nous différencions dans la présentation suivante les projets des différents intervenants, aux plans cantonal et fédéral, ainsi que les mesures complémentaires ou d'accompagnement introduites et réalisées par l'OFFT.

En janvier 98, l'état des travaux d'application de l'APA se présentait comme suit: 17 projets à charge de la tranche fédérale étaient accordés et partiellement opérationnels. 11 accords de prestation entre l'OFFT et les cantons étaient conclus; environ 75 projets à charge des tranches cantonales étaient définis et en partie déjà lancés. Il existait une structure de coopération et de travail en faveur de l'application de l'APA – structure largement efficace et opérationnelle aux dires de nos interlocuteurs. Le concept relatif à la campagne nationale de motivation en faveur de la formation professionnelle existait, tout comme la décision de maintenir également en 1998 le “baromètre des places d'apprentissage” permettant d'observer leur développement sur le marché des places d'apprentissage.

- **Projets:**

Au cours de cette année, le volume des mesures de l'APA - autorisées et en grande partie en cours – a plus que doublé:

- Entre-temps, **55** projets à charge de la tranche fédérale sont accordés et opérationnels pour la plupart. Ces 55 projets regroupent en partie plusieurs projets partiels; dans le cadre de ces 55 projets fédéraux, 75 projets individuels avec environ CHF 36,5 millions de frais globaux budgétisés sont en réalité accordés et/ou en cours. Lorsque nous décrivons ci-après ces projets plus en détail, nous parlons toujours des 55 projets et négligeons leur répartition en projets partiels!

- Jusqu'à la fin de l'année 98, d'autres accords de prestation (AP) ont été conclus entre l'OFFT et les cantons: au total, 21 accords de ce type ont été passés. Les cantons VD, NE, GL et AR appliquent “leurs” projets sans AP, tandis que le canton AI ne participe pas à l'APA. Jusqu'à la fin de l'année 1998, **174** projets individuels – regroupés ou non dans un AP - ont été accordés et engagés pour la plupart, et ce à charge des tranches cantonales. Les frais globaux budgétisés de ces 174 projets représentent environ CHF 63,5 millions⁸.

D'après ce que nous savons, ce sont actuellement **229 projets** qui sont subventionnés grâce aux CHF 60 millions de l'APA, avec un volume global d'environ 100 millions!

Au terme d'une période de 18 mois, les fonds de l'APA sont donc totalement “programmés”. Il n'y a plus de latitude pour développer de nouveaux projets. Toutefois, il sera encore indispensable de prouver si tous les projets ont effectivement été réalisés comme prévu, et si la totalité des sommes budgétisées est épuisée.

⁸ Vue d'ensemble des projets, responsables et fonds utilisés – voir annexe

- **Mesures d'accompagnement:**

La présentation qui précède ne contient pas les mesures directement lancées par l'OFFT et réalisées au moins partiellement à la charge des 20 millions de la tranche fédérale – mesures auxquelles plusieurs millions doivent être également imputés. C'est en mars que l'OFFT a lancé la première phase de sa campagne nationale de promotion, sous le slogan "Apprentissage d'aujourd'hui – relève de demain". L'écho et l'acceptation de cette campagne ont été finalement évalués⁹. La seconde phase de cette campagne, qui s'adressait elle-même directement aux jeunes sous le slogan "Apprenti(e) aujourd'hui – pro demain", a suivi en octobre 1998. Le "baromètre des places d'apprentissage" s'est poursuivi à nouveau en 1998, chaque fois avec un sondage en février, avril et août. Il convient de citer pour finir la "Conférence nationale sur la formation professionnelle et les places d'apprentissage" des 23/24 novembre, laquelle fait partie aussi des mesures accompagnantes de l'APA. Cette manifestation s'est transformée en un véritable événement d'importance, avec une large affluence du public (environ 1000 inscriptions), ce qui peut être interprété comme une référence en termes d'actualité et de sensibilité du sujet de la "formation professionnelle".

- **Responsables/promoteurs et partenaires de projets:**

Le cercle des organisations et institutions participant à la réalisation de l'APA en tant que responsables ou partenaires de projets s'est élargi encore en 1998. Au plan cantonal comme national, les associations économiques et professionnelles notamment se sont fortement engagées entre-temps. Aujourd'hui, elles apparaissent largement plus impliquées, et ce aussi bien comme responsables de certains projets que comme partenaires des offices cantonaux notamment, qu'au tout début de l'APA. Avec la Conférence suisse des déléguées à l'égalité (SKG) et la Commission fédérale des étrangers (CFE), deux comités nationaux travaillent à l'application de l'APA – leurs préoccupations en matière de formation professionnelle ayant été peu perçues jusqu'ici. De même, les conseillers professionnels et les écoles de métiers – aux niveaux national et cantonal – sont représentés avec leurs propres projets et/ou en tant que partenaires de projets. De notre point de vue, l'aspect scolaire notamment, avec ses contributions spécifiques possibles, intervient toutefois encore dans une trop faible mesure. Enfin, il reste à évoquer le fait que l'agriculture, avec les projets de l'Union suisse des paysans et de l'Institut de recherche de l'agriculture biologique de Frick, est associée à la réalisation de l'APA¹⁰.

- **Déroulement de la réalisation des projets:**

Aux dires des acteurs mêmes, la réalisation de la plupart des projets s'est bien déroulée, et largement suivant le programme. De grosses difficultés matérielles ou sur le contenu nous ont rarement été rapportées. Les comptes-rendus de projet obtenus par nos soins en 1998 révèlent donc relativement peu de modifications par rapport aux concepts des projets de 1997. A ce jour, nous n'avons connaissance que de 5 projets seulement qu'il fallut totalement abandonner – ce qui constitue une part étonnamment faible au vu de la brièveté de la planification et du volume des mesures mises en place.

En matière de réalisation des projets, un problème fréquent paraît toutefois résider dans le respect du calendrier. Pour des raisons très diverses, de nombreux projets commencent plus tard que planifié et/ou ne peuvent être réalisés que plus lentement que prévu. De tels retards dans les délais peuvent devenir problématiques eu égard à la courte durée de l'APA.

⁹ "Campagne de promotion de l'OFFT". Institut LINK, Lucerne, juin 1998

¹⁰ Vue d'ensemble des promoteurs de projets à charge de la tranche fédérale, voir annexe

Pour nombre d'intervenants, l'APA est synonyme de charge supplémentaire considérable, laquelle doit être surmontée en grande partie sans moyens supplémentaires correspondants en personnel et en infrastructures. Au regard du temps, la charge de nombreux promoteurs de projets a atteint en 1998 une limite critique, d'après leurs propres indications. Aux dires de ces acteurs, le volume et le rythme actuels de travail ne pourront pas être maintenus non plus sans le soutien complémentaire de la Confédération, après l'APA! Nous supposons que l'effet du processus d'application de l'APA joue ici un rôle: ce processus favorise le principe fédéraliste suivant lequel chaque détenteur lance et réalise ses propres projets dans son domaine propre – à savoir dans chaque domaine de subvention. Les solutions relatives à la centralisation et/ou aux synergies sont à peine effleurées et/ou sont pratiquement exclues au préalable. Nous sommes pourtant convaincus – et beaucoup d'acteurs des cantons en auraient convenu entre-temps – que dans certains domaines de projets, tels que les bourses électroniques de places d'apprentissage et les informations sur la formation professionnelle, les actions de récompense à l'intention des entreprises (autocollant "entreprise d'apprentissage" et autres) ainsi que dans le cadre du marketing des places d'apprentissage, des procédures coordonnées gérées de manière centrale seraient plus efficaces et déchargeraient fortement les différents intervenants. Par ailleurs, on éviterait au moins partiellement les dépenses d'intégration supplémentaires et coûteuses générées par l'accent exagérément mis sur l'action individuelle.

Pour conclure, il convient d'évoquer encore un point qui, l'an passé, a donné avec raison des aigreurs à certains responsables de projets et auquel nous avons – involontairement – contribué pour une part. En 1998, des dépenses considérables ont une nouvelle fois été générées pour les promoteurs cantonaux de projets, sachant que différentes instances, nous compris, ont recueilli à plusieurs reprises, en partie en même temps et suivant divers critères, des informations sur les projets et leurs résultats. Ces doubles pistes et doubles charges devraient si possible être évitées, ce qui exige de meilleurs accords mutuels entre l'OFFT, la DBK, la CRFP et l'évaluation.

Bilan:

En 1998, le processus d'application de l'APA a produit une foule de résultats: **229 projets** de tiers, regroupant très souvent plusieurs projets partiels, ont été lancés par un large cercle d'organisations responsables et partenaires, et/ou d'ores et déjà mis en œuvre. Les deux premières vagues de la campagne nationale de promotion, ainsi que la conférence nationale sur la formation professionnelle et les places d'apprentissage de novembre dernier, doivent être citées à titre de mesures d'accompagnement d'importance de l'année 1998.

Nombre de promoteurs de projets investissent beaucoup plus en fonds propres que ne l'exigent les directives de l'APA. Le volume total des coûts *budgétisés* de tous les projets s'élève à environ CHF 100 millions. Selon leurs propres indications, CHF 40 millions seraient apportés, par les promoteurs et partenaires de projets mêmes, à la réalisation de leurs projets cofinancés par l'APA.

Au terme d'une durée de 18 mois, ces 60 millions en provenance de l'APA sont d'ores et déjà entièrement planifiés. Il reste à démontrer si tous les projets seront réalisés suivant le programme, et si les chiffres budgétisés correspondants seront effectivement exploités dans leur totalité.

Dans la très grande majorité des cas, la réalisation des projets semble se dérouler normalement et d'après le programme. Etonnamment peu de nos interlocutrices et

interlocuteurs ont rapporté à cet égard de grosses difficultés sur le contenu et/ou d'ordre matériel. Par contre, il semble fréquemment que le calendrier ne puisse pas être respecté, du fait que des projets spécifiques connaissent une évolution plus lente que prévu. Globalement, les intervenants de l'année 1998 ont pu réaliser la plus grande part de ce qu'ils avaient planifié au moment de leur conception du projet pour 1998.

Il convient de déplorer comme avant les doubles pistes, le manque de synergie et de coordination, surtout du fait que sont nettement privilégiées les solutions locales et/ou cantonales.

Avec l'élargissement du nombre d'intervenants actifs, l'initialisation et l'instauration de modèles de relation et d'échange partiellement nouveaux entre ces derniers, l'APA contribue par ailleurs à l'élaboration de structures au sein de la formation professionnelle. Il est pourtant impératif de démontrer d'abord la stabilité et la capacité avec lesquelles ces structures perdureront au-delà de l'APA. C'est ainsi que de nombreux responsables de projets mentionnent le fait que leur engagement actuel ne pourra pas être maintenu, après l'APA, sans le soutien ultérieur de la Confédération.

2.2 Projets, répartition des fonds et procédures dans les secteurs de subvention

Les sous-chapitres suivants décrivent plus en détail les 229 projets de tiers, en cours et/ou accordés (c.-à-d. sans les projets de l'OFFT). Ce qui nous a particulièrement intéressés:

- La façon dont ces projets se répartissent par rapport aux secteurs de subvention de l'APA,
- Le montant des fonds de l'APA utilisé dans les divers secteurs de subvention concernés
- Et enfin: les modes opérationnels exploités concrètement dans les projets des différents secteurs de subvention.

Il résulte de cette méthode d'observation une représentation des éléments clefs du processus de réalisation de l'APA, ainsi que des produits et résultats découlant de manière prévisible d'une telle manière de procéder.

2.2.1 Répartition des projets par rapport aux secteurs de subvention

A quels secteurs de subvention les responsables de projets agissant dans le cadre d'un accord de prestation affectent-ils leurs projets? Suivant quelle lettre de l'APA les projets non développés dans le cadre d'un AP ont-ils été soutenus par la Confédération?

Tableau 1:

Répartition des 229 projets aux secteurs de subvention

Situation en Novembre 98

Secteurs de subvention	Projets tranches canton.	Projets tranche fédér.	Total
<i>Marketing des places d'apprentissage / campagnes de promotion</i>	52	12	64
<i>Information sur la formation professionnelle</i>	33	18	51
<i>Projets communs à plusieurs secteurs</i>	27	11	38
<i>Préapprentissage et cours d'intégration</i>	28	3	31
<i>Cours d'introduction *</i>	18	9	27
<i>Structures de formation communes</i>	16	2	18
Total	174	55	229

**Augmentation de la subvention des CI existants et création de nouveaux CI représentés ensemble !*

Dans les tableaux qui précèdent, comme dans ceux qui suivent, nous avons regroupé tous les projets de cours d'introduction (CI), indépendamment du fait qu'il s'agisse de CI existants plus fortement subventionnés ou de nouveaux CI créés. Les projets communs à plusieurs secteurs désignent tous les projets qui ne peuvent pas être affectés de façon claire, ou pas seulement à l'un des secteurs de subvention tels que le paquet de mesures de la Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de Suisse alémanique (DBK) ou le projet de la promotion des femmes "16+" de la Conférence suisse des déléguées à l'égalité (SKG). Pour ces formes-là, il s'agit très fréquemment de projets qui doivent être affectés de manière pratiquement équilibrée aux secteurs de promotion de l'information, du marketing et de la motivation.

2.2.2 Répartition des fonds de l'APA dans les secteurs de subvention

Une autre indication des priorités dans le cadre du processus de réalisation de l'APA est la répartition des fonds dans les différents secteurs de promotion de l'arrêté. Les tableaux suivants (2 et 3) présentent la vue d'ensemble correspondante, du moins pour une partie des projets et/ou des fonds disponibles. Jusqu'en novembre 1998, le montant des subventions issues de l'APA ne nous était connu que pour les 55 projets à charge de la tranche fédérale, et pour seulement 124 des 174 projets cantonaux. Les tableaux suivants (2,3 et 4) présentent donc l'utilisation des moyens de l'APA pour 179 des 230 projets de cet arrêté.

Tableau 2:

Utilisation des fonds de l'APA.

Base : 55 projets tranche fédér.

Novembre 98

Secteurs de subvention	Projets	Contributions de l'APA
<i>Projets communs à plusieurs secteurs</i>	11	6,01 millions
<i>Information sur la formation professionnelle</i>	18	4,06 millions
<i>Marketing des places d'apprentissage/ campagnes de promotion</i>	12	2,92 millions
<i>Cours d'introduction</i>	9	0,64 millions
<i>Préapprentissage et cours d'intégration</i>	3	0,26 millions
<i>Structures de formation communes</i>	2	0,07 millions
Total	55	13,96 millions

Tableau 3:

Utilisation des fonds de l'APA.

Base : 124 projets tranches canton.

Novembre 98

Secteurs de subvention	Projets	Contributions de l'APA
<i>Marketing des places d'apprentissage/ campagnes de promotion</i>	39	4,22 millions
<i>Préapprentissage et cours d'intégration</i>	19	3,62 millions
<i>Cours d'introduction</i>	13	3,30 millions
<i>Information sur la formation professionnelle</i>	23	2,90 millions
<i>Projets communs à plusieurs secteurs</i>	19	1,22 millions
<i>Structures de formation communes</i>	11	0,72 millions
Total	124	15,98 millions

Ces récapitulatifs (le tableau 3 en particulier) ne doivent être interprétés, comme évoqué ci-dessus, qu'à titre de rapprochement par rapport aux conditions réelles. Il nous manque en premier lieu les données correspondantes de plusieurs cantons - dont ZH, VD et SG - qui touchent ensemble plus de 10 millions de contributions de l'APA. En second lieu, il s'agit pour ces chiffres de valeurs budgétisées; seul le bilan final de l'APA révélera les secteurs précis où l'argent a été finalement utilisé et les sommes qui l'ont été.

Le tableau 4 suivant regroupe les résultats des deux récapitulatifs qui précèdent; il montre clairement - du moins pour à peine CHF 30 des 60 millions de l'APA - où ces subventions ont été principalement utilisées:

Tableau 4:

Utilisation des fonds de l'APA .

Base: 179 projets

Novembre 1998

Secteurs de subvention	Projets	Contributions de l'APA
<i>Projets communs à plusieurs secteurs</i>	30	7,28 millions
<i>Marketing des places d'apprentissage/ campagnes de promotion</i>	51	7,14 millions
<i>Information sur la formation professionnelle</i>	41	6,96 millions
<i>Cours d'introduction</i>	22	3,95 millions
<i>Préapprentissage et cours d'introduction</i>	22	3,88 millions
<i>Structures de formation communes</i>	13	0,79 millions
Total	179	29,95 millions

C'est de manière absolue ainsi que relative – c.-à-d. rapportés au nombre de projets – que les projets communs à plusieurs secteurs ont le plus recours aux moyens financiers issus de l'APA! Deux des projets les plus globaux, donc aussi les plus chers, de l'APA sont comptabilisés ici; il s'agit de deux projets englobant plusieurs projets partiels: le "paquet de mesures pour l'amélioration de la situation des places d'apprentissage" de la DBK et "16+: promotion des femmes dans la formation professionnelle", de la Conférence suisse des déléguées à l'égalité SKG.

La deuxième contribution la plus élevée de l'APA, rapportée au nombre de projets, concerne curieusement le secteur de subvention de "l'information sur la formation professionnelle"; on trouve ici d'une part une quantité relativement importante de projets et d'autre part deux projets onéreux: "INTERFACE", un projet du canton de Genève pour l'instauration d'une banque de données globale servant de base à la prospection et l'exploitation des places de formation, ainsi qu'un projet à grande échelle de coordination et d'intégration dans le domaine informatique à l'initiative de l'Association Suisse pour l'orientation scolaire et professionnelle ASOSP (pour d'autres éléments sur ces projets, voir l'annexe: projets du cantons GE et projet OFFT n° 57).

Si l'on calcule le montant de la contribution versée à titre de subvention avec le nombre de projets soutenus, c'est à la troisième place seulement que suit le secteur dans lequel les projets se fixent le plus en termes purement numériques: "marketing des places d'apprentissage et campagnes de promotion". Contrairement à nos attentes se trouvent aussi dans ce secteur de subvention de nombreux projets qui ne sont pas orientés directement sur l'élargissement de l'offre de places d'apprentissage, mais bien plus sur les jeunes et leur environnement, les parents, les enseignant(e)s, les conseillères et conseillers!

2.2.3 Procédures et groupes cibles

Nous terminons la description plus détaillée des projets rentrant dans le cadre de l'APA par l'inventaire de ce qui est concrètement entrepris dans les projets, et les groupes cibles auxquels ces activités s'adressent.

• **Procédures:**

A notre avis, la liste qui suit est globale et pourrait ne pas sembler totalement exhaustive à tous les lecteurs: il y aura certainement des acteurs pour trouver que leur projet spécifique n'est pas représenté dans la classification suivante:

- Démarchage direct et personnel de places d'apprentissage (visites d'entreprise(s), prises de contact par téléphone et par courrier, etc.)
- Annonces et appels dans la presse, mailings, brochures
- Campagnes médiatiques (affichages, spots télé et radio, annonces sur imprimés, affichages dans les transports publics etc.)
- Articles de presse, travail médiatique ciblé, présence constante dans les médias
- Actions en faveur des entreprises d'apprentissage (label: "entreprise d'apprentissage", "apéritif" de contremaîtres, louanges publiques)
- Actions en faveur de la participation des jeunes ("fans-clubs", groupes d'accompagnement, ateliers et occasions de rencontre)
- Apparitions publiques, manifestations informatives
- Initialisation de – et engagement dans – des plates-formes, des groupes de discussion, des fédérations de contremaîtres, des lobbies, etc.
- Réduction des frais de cours d'introduction
- Renouvellement des cours d'introduction existants et investissements dans de nouveaux cours d'introduction
- Exemption de taxes pour les contrats d'apprentissage, les autorisations de formation, les matériels d'examen etc.
- Création de passerelles nouvelles/supplémentaires entre l'école et la formation professionnelle
- Production et diffusion de matériels d'information sur papier (brochures, guides d'apprentissage, présentations de métiers, modèles de cursus d'apprentissage, etc.)
- Production, promotion et mise en réseau de supports d'information: informatique, supports audiovisuels (pages Internet, bases de données, CD-Rom, vidéo etc.)
- Bourses électroniques de places d'apprentissage, connexion à Internet et mise en réseaux
- Soutien / organisation de salons professionnels, d'expositions
- Soutien / organisation de "journées de stages", de sessions d'information sur les métiers, de "journées portes-ouvertes" etc.
- Remaniement et mise à jour des contenus et règlements de formation
- Création, essai et promotion de nouveaux métiers d'apprentissage
- Création, essai et promotion de nouvelles formes et organisations de formation (structures de formation communes, formation de base collective, modèles scolaires dégressifs, etc.)
- Systèmes d'information et de coordination, échange d'expériences
- Etudes / statistiques sur la formation professionnelle.

La liste ci-dessus fait apparaître 3 types de modes opérationnels qui sont utilisés le plus fréquemment et qui caractérisent une grande partie des projets, souvent en combinaison les uns avec les autres:

- L'engagement personnel des responsables de projets, par exemple le démarchage personnalisé de places d'apprentissage, les apparitions publiques, l'initialisation de groupes de travail, plates-formes, lobbies et autres et collaboration avec ceux-ci
- Campagnes, travail de relations publiques et travail médiatique
- Production et diffusion, coordination et mise en réseau de nouveaux supports informatifs et publicitaires, sur papier et sous formes électroniques (particulièrement Internet) et moyens audiovisuels.

- **Groupes cibles:**

A première vue, la liste précitée suggère que la part essentielle de tous les projets est axée sur les offrants (potentiels) de places d'apprentissage, sur les entreprises et/ou sur le monde économique: c'est également partout le cas où il s'agit de la promotion de nouvelles places d'apprentissage, de la réduction des coûts des CI, de la création de nouveaux CI ou de la promotion de la disposition des entreprises à former des jeunes. Nous avons pourtant été surpris par le fait qu'une partie significative des éléments des campagnes, des communications publiques et des manifestations d'information et/ou de RP ne s'adresse pas ou s'adresse seulement indirectement aux offrants de places d'apprentissage, mais beaucoup plus aux jeunes et à leur environnement, à leurs parents et enseignant(e)s ou à un public plus large. Même dans le secteur de subvention du marketing des places d'apprentissage et des campagnes de promotion – où nous avons compté sur des projets travaillant directement à l'élargissement et au renouvellement de l'offre des places d'apprentissage – se trouvent quantité de projets qui ciblent ces points seulement de manière indirecte ou ne les ciblent pas du tout.

Au moins 30 des 65 projets de ce secteur de subvention doivent avant tout intéresser aussi les jeunes pour la formation professionnelle et/ou "promouvoir" la jeunesse pour des apprentissages dans des métiers spécifiques, et faire mieux connaître en général certains métiers ou les structures et perspectives de la formation professionnelle. L'un dans l'autre, les secteurs de promotion que sont "le marketing des places d'apprentissage/les campagnes de motivation" et "l'information professionnelle" ne sont pas clairement délimités les uns par rapport aux autres, aussi bien au regard des modes opérationnels choisis que des destinataires.

2.3 Éléments clefs de la réalisation de l'APA

D'un point de vue purement numérique, la majorité des projets se situe dans le secteur de subvention des "marketing des places d'apprentissage et campagnes de promotion", suivi des projets "information sur la formation professionnelle" et des projets communs à plusieurs secteurs, lesquels se composent essentiellement de formes mixtes dans ces deux premiers domaines d'action de l'APA. Comme exposé ci-dessus, ces projets informatifs et publicitaires ne s'adressent pas seulement aux offrants mais aussi aux demandeurs de places d'apprentissage.

154 des 230 projets au total, soit deux tiers des projets globalement accordés, se situent dans ces trois premiers groupes! Comparativement, les 31 projets du secteur de subvention "préapprentissage et cours d'intégration", lequel est aussi un secteur de promotion central d'après l'arrêté fédéral, apparaissent tout à fait modestes.

On trouve les projets les plus chers dans les deux secteurs de subvention "information sur la formation professionnelle" et "projets communs à plusieurs secteurs"; ceci explique le fait que la majorité des fonds de l'APA sont utilisés à ce

jour dans ces secteurs. Les procédures utilisés le plus fréquemment, souvent combinés les uns aux autres, sont – ce qui ne surprend pas au vue de la répartition décrite des projets et des fonds par rapport aux secteurs subventionnés – l'engagement personnel et l'intervention des actrices et acteurs, les appels et les campagnes et enfin la production et la diffusion des plus divers supports informatifs et publicitaires nouveaux, qu'il s'agisse de documents, de moyens audiovisuels ou de supports électroniques.

Ces nouveaux supports d'information sont donc aussi les produits actuellement les plus fréquents de l'APA. En 1998, c'est un véritable déluge de brochures, présentations de métiers, guides, articles et labels qui a été produit et diffusé. On a par ailleurs investi énormément dans la production et la connexion de pages Internet, bourses électroniques de places d'apprentissage, dans l'élaboration électronique d'informations relatives à la formation professionnelle en général ou à des métiers en particulier. L'information sur la formation professionnelle et la publicité en faveur de celle-ci - auprès des offrants et des demandeurs de places d'apprentissage – représentent clairement l'élément essentiel des mesures de l'année 1998.

Eu égard à l'exposé des points clefs, nous nous permettons de poser les questions critiques suivantes:

- La mesure dans laquelle on a investi l'an passé dans l'information sur - et la publicité pour - la formation professionnelle est-elle l'expression d'une véritable nécessité, et est-elle par conséquent judicieuse? En raison de cette focalisation, y a-t-il danger de négligence des mesures d'innovation des structures et des contenus ?
- Pour quels acteurs est-il plus facile – et pour lesquels est-il plus difficile – de lier leurs intérêts à ceux de l'APA? Quels intérêts peut-t-on le plus facilement faire passer? Une variante de combinaison d'information et de publicité nous semble à cet égard particulièrement intéressante : les moyens issus de l'APA, notamment de la tranche fédérale, permettent de cofinancer des projets informatifs et de RP sur des métiers et/ou des associations professionnelles; en contrepartie, ceux-ci s'engagent à promouvoir davantage de places d'apprentissage dans leur domaine. Pour de tels projets, il existe à notre avis le danger de voir satisfaits en premier lieu les intérêts particuliers, et seulement en second lieu les intérêts qui s'inscrivent dans l'esprit de l'APA.

Bilan:

Les éléments clefs de la réalisation de l'APA jusqu'ici se situent au niveau du marketing, de la promotion et de l'information. Les destinataires de ces efforts sont aussi bien les entreprises et/ou le monde économique - qu'il s'agit de mobiliser en faveur de la formation professionnelle - que les jeunes (et leur environnement) que l'on doit motiver pour la filière de la formation professionnelle.

Les frontières entre l'information, la motivation et la publicité sont tout à fait mouvantes. La grande partie des projets de l'APA, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, forment ensemble une sorte de grande campagne publicitaire visant à promouvoir la formation professionnelle des deux côtés: auprès des offrants et auprès des demandeurs de places d'apprentissage. Pour soutenir cette campagne, des moyens informatifs et publicitaires doivent naturellement être produits, et si possible transmis aux destinataires, de la manière la plus professionnelle possible. Eu égard à cette focalisation, il n'est pas surprenant qu'un volume important de tels supports informatifs et publicitaires ait été généré, à titre de produit essentiel de l'APA.

Nous partons du principe selon lequel le volume d'investissements en information et publicité – et ce notamment là où sont concernées la création et la production de nouveaux supports correspondants - revient clairement au processus ultérieur de l'APA, et qu'apparaissent de plus en plus sur le devant de la scène des mesures visant à améliorer, développer et éventuellement innover les structures et les contenus de la formation professionnelle.

3. Impacts

Dans le chapitre suivant, nous récapitulons les effets produits jusqu'ici par l'APA – selon nos interlocutrices et interlocuteurs et d'après nos propres observations – au sein du "paysage de la formation professionnelle", notamment sur le marché des places d'apprentissage.

A cet égard, nous n'abordons pas seulement les effets pour lesquels peut être revendiquée une relation de cause à effet directe, incontestable et exclusive avec l'APA, mais nous considérons en principe toutes les modifications de la situation des places d'apprentissage que nous connaissons – modifications pour lesquelles on doit supposer un rapport d'effet plausible et fondé avec l'APA.

En outre, nous ne faisons pas la différence entre les effets intentionnels, provoqués de manière ciblée, et les effets non intentionnels ou "effets accompagnateurs" de l'APA. La perspective que nous percevons ainsi est réaliste: elle correspond à la compréhension selon laquelle les interventions survenant dans des rapports de répercussion complexes – et la situation des places d'apprentissage en est un – produisent toujours des effets imprévisibles. La mesure dans laquelle les effets observés sont dans l'esprit des objectifs de l'APA et de ses acteurs fait l'objet d'un chapitre en propre (3.2).

Dans le cadre de notre analyse des effets, nous nous appuyons en premier lieu sur les entretiens que nous avons eus avec les responsables de projets de l'APA, sur les documentations et comptes-rendus des projets ainsi que sur nos propres recherches. Pour approfondir et renforcer ces observations, nous avons fait appel à d'autres éléments, notamment les statistiques sur la formation professionnelle de l'OFS et le "baromètre des places d'apprentissage" de l'institut LINK.

A ce jour, d'après nos informateurs et selon nos analyses, l'APA a de toute évidence eu un impact à ce jour sur huit domaines de la formation professionnelle et du marché des places d'apprentissage. Ces 8 domaines sont:

1. La perception, la prise de responsabilité étatique et le traitement de la formation professionnelle
2. La structuration relationnelle, les structures de la formation professionnelle
3. L'évolution de l'offre des places d'apprentissage
4. L'information sur la formation professionnelle
5. Les voies d'accès à la formation professionnelle
6. La promotion de l'égalité des femmes dans la formation professionnelle
7. De nouveaux modèles organisationnels en matière de formation
8. De nouveaux métiers d'apprentissage

Ce qui s'est produit à ce jour dans ces huit domaines, les effets détectés et la manière dont il faut les juger: c'est ce que décrivent les 8 paragraphes suivants. Ensuite, nous comparons l'analyse de ces effets aux objectifs de l'arrêté fédéral et de ses intervenants, en nous posant la question de savoir si les effets obtenus correspondent aux objectifs fixés (chap. 3.2). Au dernier chapitre 3.3, nous tirons pour finir le bilan de l'APA à la fin de l'année 1998.

L'exposé qui suit ne doit naturellement pas être compris sous forme de jugement conclusif de l'APA et de ses effets! Il doit être interprété en tant que compte-rendu des tendances, d'indication des premiers succès ainsi que des points critiques et questions en suspens auxquels il faudra veiller dans le cadre de la réalisation ultérieure de l'APA.

3.1 Domaines d'impact de l'APA

3.1.1 Perception, prise de responsabilité et traitement de la formation professionnelle

La perception de la crise des places d'apprentissage en 1996 et l'arrêté fédéral qui en est résulté ont fait que la formation professionnelle, laquelle intéressait peu le public précédemment, est soudainement devenue un point important de l'ordre du jour politique et de la conscience publique. Nombre de nos interlocuteurs apprécie l'APA en tant que démonstration du fait que la formation professionnelle se voit attribué enfin l'importance qui lui revient en qualité de principal pilier de la formation post-obligatoire en Suisse.

Cette modification de la perception de l'importance de la formation professionnelle fait partie dans l'accentuation plus forte de la responsabilité du gouvernement, de la Confédération et des cantons en matière de formation professionnelle. Avec la réalisation de l'APA les acteurs gouvernementaux se sont positionnés d'une façon plus engagée. Il nous a été indiqué de toutes parts que ces instances se limitaient précédemment pour l'essentiel à l'administration et au suivi, et non seulement ne remplissaient pas suffisamment leur mandat de gestion mais ne percevaient pas non plus de manière adéquate leur responsabilité envers ladite formation. C'est surtout la Confédération qui se voyait sans cesse officiellement accusée de s'être "débarrassée en dormant", au fil des années, des problèmes de la formation professionnelle, et d'être indirectement coresponsable de la crise des places d'apprentissage. Le fait que la Confédération assume aujourd'hui nettement plus de responsabilités – notamment lorsque cela s'accompagne d'un soutien financier accru – est salué de toutes parts. Nous supposons que les instances gouvernementales, le nouvel OFFT en tête de toutes, ont pu sans conteste établir aussi vite et sous une forme pratique leur nouvelle prérogative d'organisation en matière de formation professionnelle, surtout grâce à l'APA.

On salue certes de toutes parts la responsabilité accrue qu'assume le gouvernement – et le soutien financier – en faveur de la formation professionnelle. Concomitamment, la plupart de nos interlocuteurs soulignent toutefois largement le fait que ce sont en fin de compte les besoins du monde économique et du marché de l'emploi qui devraient déterminer les contenus et les structures de la formation professionnelle. Ils rejettent en conséquence nettement toute formation professionnelle régie par le gouvernement.

L'APA soutient non seulement les entreprises formatrices et/ou le monde économique dans leur engagement en faveur de la formation professionnelle, mais offre aussi la possibilité de valoriser en publique cet engagement et les difficultés qui l'accompagnent. Nous supposons qu'il s'agit là d'une évolution bienvenue par le monde économique. Au cours de ces dernières années, l'économie s'est vue de plus en plus dénoncée pour le repli qu'elle opérait par rapport à la formation, ainsi que par rapport à sa responsabilité sociale en général. Lors de nombreux entretiens avec les représentants des associations professionnelles, il est apparu clairement qu'un tel jugement n'est pas "pris à la légère".

C'est finalement d'une voix unanime que l'on parle d'une culture du dialogue meilleure et dépassionnée, ainsi que d'un traitement des problèmes liés au marché des places d'apprentissage. D'une part, les protagonistes des différents groupes d'intérêt, lesquels ne savaient rien ou ne voulaient rien savoir les uns des autres voici encore peu de temps, seraient prêts aujourd'hui à s'asseoir à la même table. D'autre part, on discuterait plus en profondeur et surtout aussi plus concrètement des solutions possibles. Nous voulons dire par là que nous avons noté, lors de nos entretiens de l'année 1998 et comparativement à ceux de 1997, que les négligences et fautes des uns nous ont moins été évoquées que les expériences positives faites avec les autres. C'est notamment la coopération entre la Confédération, les cantons et les associations professionnelles et économiques qui semble s'être améliorée.

Bilan:

D'après nos informateurs, l'APA a eu un effet positif sur la perception et le traitement de la formation professionnelle et/ou de la problématique des places d'apprentissage. Les instances gouvernementales, l'OFFT en tête de toutes, adoptent une attitude plus forte en matière de gestion et d'organisation et perçoivent nettement mieux leur responsabilité en matière de formation professionnelle.

Il est aujourd'hui impossible de prévoir si le nouveau positionnement des intervenants responsables restera acquis et accepté dans la durée. Nous supposons toutefois qu'au moins l'engagement financier renforcé de la Confédération, par le biais de l'APA, ne pourra pas être simplement révoqué, mais qu'il va être réclamé aussi après la conclusion de ce paquet de mesures fédéral. Il nous a été clairement rappelé à plusieurs reprises que les mesures engagées et l'engagement accru de tous les participants dans la formation professionnelle ne pourraient pas se maintenir sans l'arrêté consécutif APA II et les moyens financiers supplémentaires qui en découlent.

3.1.2 Structuration

L'APA se répercute à différents égards sur le réseau relationnel et les structures de la formation professionnelle:

- **Nouveaux positionnements:**

Nous avons déjà décrit dans le paragraphe ci-dessus cet aspect de la modification des structures relationnelles, et ce à partir de la nouvelle position renforcée des instances gouvernementales, particulièrement de l'OFFT et des offices cantonaux.

- **Ancrage et soutien élargis:**

L'application de l'arrêté a conduit localement à un soutien et un ancrage élargis de la formation professionnelle. Grâce à la création de réseaux, plates-formes et groupes

de discussion au niveau local, les offices cantonaux pour la formation professionnelle en particulier sont parvenus à ancrer localement les problèmes de la formation professionnelle de manière plus large, et d'autre part plus directement. C'est notamment le marketing des places d'apprentissage qui peut ainsi avoir recours en de nombreux endroits à un soutien plus large.

- ***Intégration de nouveaux acteurs et impulsions:***

D'après ses propres dires, l'OFFT a fait beaucoup d'efforts pour intégrer aussi à la réalisation de l'APA des acteurs nouveaux, jusqu'alors peu ou pas du tout rattachés à la formation professionnelle. Il s'est efforcé aussi de rendre exploitables pour l'APA de nouveaux modes de pensée et de réflexion. Cela a réussi peu ou prou, par exemple via l'intégration des déléguées à l'égalité entre femmes et hommes de la Confédération et des cantons, ou de la Commission fédérale des étrangers. C'est grâce à l'engagement de ces nouveaux acteurs que la formation professionnelle reçoit des impulsions nouvelles qui n'auraient pas pu être fournies sous cette forme par les intervenants "traditionnels". Globalement, l'APA paraît pourtant renforcer plutôt les organisations "autochtones de longue date". Par rapport aux nouveaux intervenants, ces organisations ont un avantage au départ, ce qui est facilement compréhensible. En outre, elles sont plus fortement reliées et/ou intégrées aux structures et déroulements existants, d'où pourrait ressortir une certaine tendance à préserver ces faits.

- ***Nouveaux partenaires et interlocuteurs:***

Grâce à l'APA, de nouveaux promoteurs et donc de nouveaux interlocuteurs pour la Confédération et les cantons ont vu le jour - ils manquaient jusqu'ici. Nous nous référons ici surtout aux nouvelles associations de contremaîtres qui ont pu être mises en place dans plusieurs cantons. Ces associations peuvent assumer la fonction des fédérations professionnelles, en dialoguant avec la Confédération et les cantons. Nous nous référons encore aux groupes de travail locaux ou "plates-formes" au sein desquels le monde économique, les écoles professionnelles, l'orientation professionnelle, les instances gouvernementales de la formation professionnelle et de plus en plus fréquemment les déléguées à l'égalité entre femmes et hommes sont représentés. Ces nouveaux partenaires produisent au sein du réseau relationnel de la formation professionnelle de nouvelles connexions, ce qui peut avoir des répercussions aussi bien dans le sens d'une complexité accrue que dans celui de contacts plus rapides et plus directs. Nous ne pouvons pas juger pour le moment si l'on pressent une tendance plutôt qu'une autre.

Bilan:

L'APA a le potentiel nécessaire pour contribuer à la formation de nouveaux rapports et structures dans la formation professionnelle. On peut difficilement évaluer la durabilité qu'auront les ébauches observées, par rapport aux structures nouvelles. Nous supposons avec certitude que les nouveaux interlocuteurs tels que les associations de contremaîtres perdureront après l'APA en faveur de la formation professionnelle. Elles ont une fonction claire et sont ainsi "habilitées à perdurer" au-delà de l'APA.

On peut se demander si la position nouvelle des acteurs gouvernementaux se maintiendra sous la forme actuelle et si la mobilisation - réalisée à partir d'une situation perçue comme hautement critique - de milieux plus larges et en partie nouveaux perdurera lorsque la situation de crise suscitée sera perçue comme étant maîtrisée. A l'inverse, on doit également toujours se demander quelles nouvelles structures doivent être mises en place de manière significative dans la durée. Nous

considérons dans cet esprit comme très positif le fait que les responsables de l'APA aient atteint jusqu'ici leur objectif déclaré visant à ne pas investir dans des structures fixes revendiquant la durabilité.

3.1.3 Évolution de l'offre des places d'apprentissage: marketing des places d'apprentissage

Il convient de noter les succès évidents réalisés jusqu'ici dans ce domaine d'action central de l'APA. D'après nos informations en provenance des cantons, au moins **5000** nouvelles places d'apprentissage/de formation ont pu être créées depuis le début de l'APA! Le tableau suivant montre la répartition de ces nouvelles places de formation entre les cantons.

Tableau 5: évolution de l'offre des places d'apprentissage dans 20 cantons

Augmentation des places d'apprentissage dans 20 cantons:			
AG	env. 620	SG	255
AR	env. 30	SH	122
BE	env. 250	SO	80
BL	env. 100	SZ	120
BS	288	TG	244
FR	586	TI	349
GE	238	UR	52
JU	env. 40	VS	130
NW	53	ZG	env. 200
OW	50	ZH	1109
Total env. 4916			

Ces chiffres sont chargés de quelques incertitudes:

- primo: tous les cantons n'ont pas répondu à notre question sur l'évolution de "leur" offre de places d'apprentissage, en partie en se justifiant du fait qu'ils ne disposent pas des chiffres connexes (nous n'avons pas interrogé le canton AI qui n'a pas pris part à l'APA). Il est donc tout à fait possible que la hausse effective de l'offre soit supérieure aux 5000 places indiquées!

- secundo: nombre de cantons ne peuvent qu'estimer l'évolution de l'offre pour plusieurs raisons, ce qui relativise l'argument susnommé (les données correspondantes se caractérisent par "env." dans le tableau). Même si les entreprises expriment leur intention, par exemple envers les offices cantonaux ou les promoteurs de places d'apprentissage, d'offrir une telle place, cela ne signifie pas pour autant qu'elles agiront ainsi également dans les faits! Somme toute, une place d'apprentissage n'est une valeur sûre que lorsqu'elle est mise en adjudication ou inscrite sur une preuve de place d'apprentissage. Considérée de la sorte, l'augmentation de l'offre connexe pourrait être inférieure aux 5000 places estimées.

En dépit de telles incertitudes dans l'état des données, nous considérons comme un fait démontré que l'APA a produit une extension nette de l'offre des places d'apprentissage. Cet effet est confirmé par l'édition d'août 98 du "baromètre des

places d'apprentissage", lequel relève pour la même durée une augmentation de l'offre d'environ 4500 places.¹¹

Un autre indicateur de l'évolution de l'offre est l'accroissement des contrats d'apprentissage sur la même période. D'après l'Office fédéral de la statistique, le nombre de contrats d'apprentissage conclus entre les années d'apprentissage 94/95 à 97/98 a augmenté chaque année d'environ 2000.¹² La statistique correspondante de l'année d'apprentissage 98/99 montrera si l'élargissement de l'offre des 5000 places se confirme, à partir d'une hausse connexe des contrats d'apprentissage 1998/99.

Le fait qu'on soit parvenu à mettre en exploitation 5000 nouvelles places de formation ramène les personnes interrogées tout à fait clairement à leurs activités dans le cadre de l'APA, et surtout au marketing direct des places d'apprentissage. En tant que facteurs de soutien d'importance, on cite la campagne nationale de motivation de la Confédération, l'action conjointe des associations professionnelles et économiques ainsi que l'effet "psychologique" produit par la subvention accrue des cours d'introduction et d'autres actions en faveur des entreprises d'apprentissage. On serait ainsi parvenu à créer un climat généralement plus favorable à la formation professionnelle. Notre étude sur le "marketing des places d'apprentissage", basée sur une enquête auprès de 5000 entreprises, montrera si, de l'avis des entreprises, il existe un rapport de cause à effet direct entre les mesures de l'APA et l'élargissement de l'offre des places d'apprentissage.

Pour le moment, reste en suspens la question visant à savoir si l'augmentation notée de l'offre s'est accompagnée d'un accroissement manifeste de la participation à la formation, c.-à-d. du pourcentage des entreprises formatrices. Selon le dernier sondage de l'OFS auprès des entreprises, seuls 15,7% de toutes les entreprises dispensaient une formation en 1995 dans les secteurs 2 et 3! Avec 13,8%, la participation à la formation dans le secteur tertiaire se situait largement en-dessous de la participation dans le secteur 2 où 21,5% de toutes les entreprises pratiquent une formation. Il s'est avéré en outre que les sociétés créées depuis 1990 forment nettement moins que les entreprises plus anciennes.¹³

L'an passé, l'OFS a procédé à nouveau à un sondage auprès des entreprises dont les résultats vont susciter des réponses sur les changements de la participation à la formation. Dans un tel contexte, il nous a intéressés de savoir où et dans quelles branches les cantons observent une augmentation des places d'apprentissage. Nous disposons à cet égard d'informations issues de 19 cantons (état: été 98) faisant apparaître les tendances suivantes. Le secteur du commerce est cité 12 fois, et donc de loin le plus fréquemment, comme la filière connaissant la plus forte augmentation. Il est suivi de l'hôtellerie-restauration avec 6 citations et enfin tout de suite après de la vente et de l'informatique avec 4 citations respectivement. Ce dernier résultat est encourageant car il montre que la création de nouvelles places de formation peut survenir dans un secteur jeune, encore peu structuré mais prometteur.

Avec les deux objections suivantes, plusieurs intervenants relativisent eux-mêmes leur propre succès:

¹¹ Baromètre des places d'apprentissage, août 1998. Institut LINK, Lucerne, 1998

¹² La formation professionnelle en chiffres. OFS, Section formation scolaire et professionnelle, 1998

¹³ Enseignement professionnel et entreprise. Évaluation du comptage des entreprises. OFS, 1998

- En ce qui concerne les augmentations prouvées des places d'apprentissage, il ne s'agit pas en premier lieu de gains nets! Seul un tout petit nombre de cantons peuvent réellement chiffrer combien de – et quelles – places d'apprentissage ont été perdues sur la même période pour des raisons diverses. Il nous a pourtant été rappelé à plusieurs reprises que les hausses enregistrées disparaissent relativement après déduction des pertes, et/ou à l'extrême suffiraient tout juste à compenser ces pertes! L'offre des places d'apprentissage n'aurait ainsi pas augmenté beaucoup plus dans les faits – certainement pas de 5000 places dans tous les cas – mais se serait "seulement" maintenue. Toutefois, il conviendrait dans ce cas aussi de considérer l'APA comme une réussite puisqu'il aurait réussi à stopper la tendance descendante de ces 10 dernières années!

- En second lieu, les succès obtenus par le "marketing des places d'apprentissage" seraient certes incontestables et encourageants pour l'avenir, mais ils ne suffiraient pourtant pas à produire une détente sans équivoque sur le marché des places d'apprentissage. 16 cantons ont estimé à l'été 98 qu'environ 1500 jeunes ne trouveraient pas de place d'apprentissage tandis que 3000 places environ resteraient inoccupées.¹⁴ Dans le cadre d'une offre numériquement suffisante, de nombreux jeunes intéressés ne trouvent donc aucune place de formation. Les places d'apprentissage de certains métiers et/ou celles situées dans des régions reculées ne peuvent pas être occupées tandis que d'autres sont soumises à une affluence considérable. Les offices cantonaux nous ont évoqué à plusieurs reprises l'épiphénomène désagréable d'une telle disproportion entre l'offre et la demande. C'est ainsi que de plus en plus d'entreprises se plaindraient du fait qu'elles ont constamment été exhortées à offrir des places en formation qui n'ont ensuite pas pu être prises. Il est de suite évident qu'une telle perception diminue la réceptivité des entreprises au marketing des places d'apprentissage, et pourrait produire à la longue des effets directement contreproductifs.

Selon nous, cette seconde objection ne diminue en rien le succès actuel obtenu par l'APA dans le cadre de l'élargissement de l'offre de formation. On trouve beaucoup plus une précieuse indication des améliorations possibles du processus, dans le cadre du traitement ultérieur du marché des places d'apprentissage.

A partir des résultats positifs décrits, il s'agira dans le déroulement ultérieur de l'APA de garantir d'une part les succès obtenus et de continuer à les renforcer d'autre part. Pratiquement toutes les personnes interrogées indiquent qu'elles continueront à prendre des mesures pour élargir et garantir l'offre des places d'apprentissage, y compris au-delà de l'APA. De nombreux offices cantonaux voient en cela une tâche à long terme qu'il faudra intégrer de manière renforcée à leur travail quotidien.

Cela correspond à l'une des **recommandations** que nous souhaiterions faire pour le déroulement ultérieur des mesures dans le secteur cible de "l'évolution de l'offre des places d'apprentissage":

¹⁴ "1 Jahr Lehrstellenbeschluss I : Erfolgs- und andere Geschichten". M. Gertsch, K. Weber, août 1998; page 7

- *L'observation et le traitement ciblé du marché des places d'apprentissage sont perçus et conçus comme une attribution à long terme:*
les changements démographiques, les variations conjoncturelles et la rapide mutation structurelle, notamment dans le domaine technologique, aboutiront probablement sans cesse à des déséquilibres sur le marché des places d'apprentissage. L'entrée sur le marché de l'emploi européen aura en outre des conséquences qu'il est impossible de prognostiquer aujourd'hui de façon formelle.
- *Le marketing des places d'apprentissage est appliqué de manière ciblée (suivant les branches, les métiers, les régions):*
après la première phase précédente, laquelle se situait plutôt au niveau de l'effet de latitude, on devrait à présent instaurer beaucoup plus des actions concentrées et ciblées, dans les secteurs où la demande est importante et/ou l'offre est faible. On devrait notamment éviter tout ce qui conduit à une saturation par – ou au rejet – des appels à la participation à la formation auprès des entreprises.
- *Les conditions de l'habilitation à la formation devraient être thématiques et traitées:*
Personne ne connaît le nombre d'entreprises qui n'offrent pas de formation en Suisse parce qu'elles ne sont pas habilitées à le faire et/ou supposent qu'elles ne peuvent pas dispenser de formation. Dans le cadre de notre sondage auprès des entreprises, il a fréquemment été répondu à la question correspondante, comme suit: „nous formerions avec plaisir mais ne le pouvons pas parce que nous ne remplissons pas les conditions“. Les conditions de l'habilitation à former doivent à notre avis faire l'objet d'un débat, à savoir aussi bien pour ce qui concerne les conditions préalables personnelles que structurelles des entreprises. Il serait possible, par des révisions connexes des conditions préalables à la formation d'accroître la participation ou au moins la disponibilité de plus d'entreprises à la formation.
- *Le traitement du marché des places d'apprentissage est entrepris de plus en plus collectivement, au-delà des frontières locales et/ou cantonales:*
en ce qui concerne cette dernière recommandation, il s'agit à la vérité plus d'une question que nous souhaiterions poser aux responsables de projets: peut-on atteindre des synergies par un marketing renforcé et commun des places d'apprentissage, par exemple régional? Ces synergies permettraient-elles d'accroître le degré d'effet d'une part, et déchargeraient-elles les différents participants d'autre part? Doit-on réellement mettre au point à nouveau au niveau local chaque brochure, chaque autocollant? Chaque canton doit-il établir son propre réseau ou embaucher ses propres démarcheurs de places d'apprentissage?

Bilan:

Les mesures de l'APA en faveur du maintien et de l'élargissement de l'offre des places d'apprentissage aboutissent: tous les cantons sont parvenus à créer de nouvelles places d'apprentissage. Globalement, les cantons font état de plus de 5000 nouvelles places en formation, lesquelles ont été créées depuis le début de l'APA. Le marketing direct des places d'apprentissage au niveau local, les interventions personnelles auprès des entreprises d'apprentissage potentielles, l'action conjointe des associations économiques et professionnelles ainsi que l'encouragement d'un climat favorable à la formation sont cités par les acteurs comme étant des éléments décisifs pour une telle évolution.

Toutefois, les hausses constatées en matière de places d'apprentissage ne doivent pas être comprises sous forme de gains nets. En plus l'accroissement de l'offre n'est pas automatiquement suivi d'une baisse du nombre de jeunes qui ne trouvent pas de place d'apprentissage.

Les interventions visant le démarchage de nouvelles places d'apprentissage ne sont pas seules adaptées pour mettre mieux d'ordre dans le rapport entre l'offre et la demande. Une offre suffisamment large est certes une condition nécessaire, mais pourtant insuffisante, pour un marché équilibré des places d'apprentissage.

Reste à voir si l'élargissement acquis de l'offre va continuer à augmenter d'une part, et s'il est durable d'autre part. Il est toutefois certain que les interventions de l'APA en faveur de la création de nouvelles places d'apprentissage peuvent être prises en compte à ce jour comme une réussite, et qu'elles doivent être poursuivies dans la partie restante de l'APA. De nombreux offices de formation professionnelle voient ici une tâche à long terme. A l'avenir, il serait judicieux de se concentrer sur des actions ciblées en matière de marketing de places d'apprentissage, sur le traitement des conditions préalables et conditions cadres à la formation, ainsi que sur des actions communes dépassant les frontières cantonales et autres.

3.1.4. Information sur la formation professionnelle: produits et effets

Il est incontestable que l'information constitue une importante dimension pour un marché de places d'apprentissage en fonctionnement. Il n'est pas surprenant de ce point de vue que jusqu'ici, dans le cadre de l'APA, un grand nombre de nouveaux éléments d'informations sont apparus – que ce soit sur papier ou sur supports électroniques – qui, d'après nos informateurs, n'auraient pas pu être réalisés dans ces quantités et à ce rythme sans les fonds de l'APA. Cet arrêté a donc permis aux acteurs de se munir de nouveaux instruments propres à traiter le marché des places d'apprentissage.

Le spectre de ces nouvelles méthodes d'information est large et varié. Dans le paragraphe suivant, nous regroupons celles-ci en groupes, sous une forme simplifiée et à titre d'exemple:

En considérant la vue d'ensemble améliorée des offres et structures du marché des places d'apprentissage, sont apparues entre autres les activités suivantes:

- Brochures, guides et illustrés, présentations de métiers, modèles de cursus d'apprentissage, parois d'exposition et autres doivent informer les jeunes sur la formation professionnelle et sur divers métiers, ainsi que susciter leur intérêt à cet égard. Les autres destinataires de ces éléments informatifs et publicitaires sont les entreprises, les écoles, les conseillers professionnels ainsi qu'un public plus large.
- De nouveaux systèmes d'information sur le marché des places d'apprentissage ont été mis au point. Nous pensons ici surtout à la "modernisation" et à la mise à jour des bourses de places d'apprentissage (BPA). Jusqu'au mois de décembre 1998, 18 cantons ont connecté leur BPA – c.-à-d. la liste des places d'apprentissage proposées dans le canton - à Internet et les ont partiellement mis en réseaux. D'autres suivront ou se sont décidés, tels les cantons VD et GE, en faveur d'une solution informatique sans connexion à Internet. TI a préféré le mode Télétext, dont disposent beaucoup plus de foyers, à une connexion à Internet.
- Un renforcement de la présence de la formation professionnelle et/ou de certains métiers et secteurs professionnels sur Internet a été réalisé.

Les structures de soutien administratives et autres ont fait l'objet d'améliorations, renforçant ainsi la capacité d'action de différents intervenants:

- Les offices de formation professionnelle, l'orientation professionnelle, les centres d'information professionnelle et les écoles se sont mis en réseaux en de nombreux endroits. L'échange mutuel d'informations est ainsi considérablement facilité.
- Les systèmes tels que le service médiatique de la DBK ou sa banque de données sur les projets fournissent une vue d'ensemble régulière sur les développements et les projets, vers l'intérieur comme vers l'extérieur.
- Divers acteurs de la formation professionnelle ont élaboré de nouveaux outils de travail, que ce soit pour leur usage propre ou pour une utilisation par des tiers, comme par exemple le nouveau manuel d'orientation professionnelle intitulé "Berufswahl in Theorie und Praxis"¹⁵.

Dans le paragraphe ci-dessous, nous procédons à une estimation de l'efficacité des multiples activités ébauchées en matière d'information en posant les trois questions suivantes, tout en considérant les objectifs de l'APA:

- Comment en est-on arrivé à mettre un accent aussi important dans le domaine de l'information? Cela répond-il à une nécessité "objective"?
- Quels avantages – directs – les intervenants attendent-ils des nouveaux moyens et réseaux d'information?
- Quel impact devraient avoir les nouveaux produits sur la situation des places d'apprentissage?

En répondant à ces questions, nous nous appuyons en premier lieu sur les renseignements connexes fournis par les intervenants interrogés: leurs vues des choses occupent donc le premier plan de cette interprétation.

- **Nécessité:**

"L'actualisation et l'amélioration de l'information professionnelle" est l'un des trois objectifs auxquels les projets promus par l'APA doivent servir d'après l'ordonnance.¹⁶ Ainsi considéré, il n'est pas surprenant que jusqu'à ce jour, une part tout aussi importante des moyens issus de l'APA (cf. chapitre 2) ait été utilisée dans le domaine de subvention connexe de "l'information sur la formation professionnelle". Il nous est impossible de porter un jugement sur la mesure dans laquelle cette focalisation correspond à une réelle nécessité: si l'information professionnelle était déficiente au point de ne pas pouvoir remplir ses tâches à satisfaction échappe à notre connaissance. On peut cependant comprendre que, dans des périodes de mutation technologique et économique rapide, d'individualisation des décisions de formation et d'un marché de la formation issu d'un équilibre, il doit exister un besoin considérable d'informations actuelles.

- **Avantages directs:**

De l'avis des responsables, les nouveaux supports d'information devraient contribuer à créer la plus grande transparence possible sur le marché des places d'apprentissage et de ses structures, et les informations correspondantes devraient être rendues accessibles à tous les intéressés aussi rapidement et aussi globalement que possible.

- Les nouveaux systèmes d'information, notamment ici les BPA électroniques et d'autres offres sur Internet, permettent aux jeunes désireux de trouver des places d'apprentissage et/ou de s'informer sur différents métiers, d'avoir un accès *direct* aux informations correspondantes. Cela accroît considérablement le degré d'autonomie

¹⁵ "Berufswahl in Theorie und Praxis". R. Zihlmann (édit.), sabe AG, Zurich 1998

¹⁶ Ordonnance relative aux mesures visant l'amélioration de l'offre de places d'apprentissage, art. 1

de ce groupe d'utilisateurs. Les bourses électroniques de places d'apprentissage présentent en outre l'avantage, par rapport aux anciennes "versions papier", d'être toujours actualisées.

- Des intervenants importants de la formation professionnelle, notamment les offices de formation et/ou de l'orientation professionnelle, sont mis en situation de pouvoir mieux traiter le marché des places d'apprentissage. Il leur est plus facile d'obtenir des informations et/ou d'en échanger si besoin est. Grâce à ces nouveaux moyens de communication, ces instances, mais aussi les entreprises d'apprentissage, sont déchargées de absorbants travaux de demande et d'obtention des informations.
- Apparemment, les nouveaux systèmes de communication ont contribué à améliorer le processus d'inscription de places d'apprentissages offertes par les entreprises. Le canton AG indique ainsi avoir enregistré d'ores et déjà 1000 places d'apprentissage de plus depuis la mise en réseau de la BPA.
- Les associations professionnelles qui veulent renseigner leurs membres sur les innovations, notamment sur l'introduction de nouveaux métiers, ou enrôler de nouvelles recrues, tirent avantage de ces nouveaux moyens et méthodes d'information.
- Pour tous les milieux intéressés, il est devenu plus simple d'accéder à des informations sur la formation professionnelle, divers métiers et leurs perspectives, et ce en partie simplement puisque beaucoup plus d'informations de ce type peuvent être demandées directement par ordinateur.

On peut donc dire globalement que "l'impulsion modernisatrice", suscitée principalement par les supports électroniques, de l'information sur la formation professionnelle profite directement aux principaux groupes intéressés.

• **Effets sur le marché des places d'apprentissage:**

En fin de compte, la valeur des nouveaux moyens d'information doit être évaluée en fonction de la contribution qu'ils apportent à un marché équilibré des places d'apprentissage, sachant qu'ils conduisent à l'occupation de places libres et/ou à l'établissement de nouveaux contrats d'apprentissage. D'après des évaluations de 16 cantons, réalisées à l'été 98, ce sont jusqu'à 3000 places d'apprentissage proposées qui pourraient cette année demeurer inoccupées. Un potentiel d'offre significatif ne serait donc pas exploité, ce qui est regrettable eu égard à l'offre disponible déjà à peine rare.

Pour 32 des 51 projets au total dans le secteur de subvention de "l'information sur la formation professionnelle", l'objectif déclaré des responsables de projets vise, par leurs activités, à améliorer l'exploitation et/ou l'occupation de l'offre disponible en matière de places d'apprentissage.

Nous pensons qu'il est très douteux que cet objectif puisse être atteint. Il faut d'abord que les informations disponibles sur l'offre soient exploitées aussi par les destinataires, en l'occurrence les jeunes à la recherche d'une place. Le "baromètre des places d'apprentissage" d'août 1998 révèle que, comme par le passé, encore seulement 25% des jeunes sont devenus conscients de leur place d'apprentissage par le biais d'un service spécialisé, et seulement 3% d'entre eux en consultant une BPA! Ce pourcentage n'a de même pas augmenté depuis 1997!¹⁷ On peut donc supposer que ces sources d'information ont quand même permis la conclusion de contrats d'apprentissage.

On doit considérer que, pour utiliser et exploiter l'offre des places d'apprentissage, la meilleure information possible constitue une condition certes nécessaire, mais en

¹⁷ Baromètre des places d'apprentissage, août 1998, pages 55/56

aucun cas suffisante. C'est plutôt l'interaction complexe de multiples facteurs qui détermine l'exploitation de l'offre. L'information professionnelle ne constitue seulement qu'un facteur parmi d'autres.

- ***Choix de place d'apprentissage et de métier par les jeunes:***

Un facteur déterminant est le choix des place d'apprentissage et de métier par les jeunes. A ce niveau-là, des facteurs culturels, sociaux, régionaux, spécifiques au sexe et autres jouent au moins un rôle tout aussi important – sinon le rôle principal – que l'information professionnelle. Des éléments structurels et individuels interviennent et font entre autres que des places d'apprentissage restent libres en dépit du chômage des apprentis.

Vraisemblablement, les places d'apprentissage proposées dans des métiers spécifiques et/ou des régions reculées ne sont pas (plus) demandées par les jeunes, et représentent donc un potentiel de formation non utilisé. On attend des jeunes d'avoir plus de flexibilité dans leur choix professionnel et d'être davantage mobiles au niveau local, et donc de mieux exploiter ce potentiel de formation. Des jeunes gens ne pratiquent pourtant pas n'importe quelle flexibilité dans leur choix car ils connaissent fort bien l'importance de la formation. Celle-ci décide finalement de leur entrée dans le monde du travail et par-là de la "position de départ" d'une carrière. De ce point de vue, toute place d'apprentissage n'est pas raisonnable, toute place de formation n'est pas considérée comme une bonne position de départ – et ce avec raison. En somme, ce n'est qu'une fois la perméabilité verticale et horizontale des formations réalisée, que la plus grande flexibilité possible deviendra significative en matière de choix de formation.

Les jeunes d'aujourd'hui paraissent en outre être généralement moins mobiles. Selon toute vraisemblance, l'époque des "années de formation et de migration" est révolue. Il se pourrait que, dans un contexte d'insécurité croissante tel qu'on le rencontre totalement pour les jeunes d'aujourd'hui sur le marché de la formation et de l'emploi, la disponibilité à la mobilité se soit plutôt réduite. Ce qui est familier et connu prend plus de valeur, en cela qu'il diminue l'insécurité, tandis que le "nouveau", l'apparence du risque, accroissent les sentiments d'insécurité. Le fait que de plus en plus de jeunes – ainsi que la presse en a fait état à plusieurs reprises ces temps derniers –, et les garçons notamment, restent chez leurs parents jusqu'à l'âge de 25 ou même 30 ans, démontre la même tendance.

- ***Adéquation du profil de l'offre et de la demande:***

Lorsqu'ils recherchent une place d'apprentissage, la liberté de choix des jeunes est également nettement limitée par la nature de l'offre existante. De nombreuses places d'apprentissage ne sont pas prises car, d'après les offrants, elles ne peuvent trouver aucune candidate ou candidat qui convient et/ou parce que les jeunes désireux de les occuper ne satisfont non plus pas toujours aux exigences des entreprises, pour diverses raisons.

Les deux réflexions brièvement ébauchées ici indiquent sans aucune ambiguïté les limites fixées à l'efficacité des mesures informatives, au regard de la création d'un marché équilibré des places d'apprentissage. L'information professionnelle ne peut changer que peu de choses à ces deux raisons essentiellement coresponsables du piètre degré d'exploitation de l'offre disponible.

Bilan:

Dans le secteur de "l'information sur la formation professionnelle", le bilan que nous dressons sur les effets de l'APA jusqu'ici a abouti à des conclusions ambiguës. D'une part, le APA a conduit ici à nombre de produits nouveaux qui sont utiles aussi bien aux acteurs de la formation professionnelle qu'aux jeunes à la recherche de places d'apprentissage et/ou en phase d'orientation et de sélection. Grâce à l'APA, l'information professionnelle a connu "une poussée modernisatrice" des moyens et systèmes d'information qui facilite l'échange d'informations ainsi que l'accès rapide à ces dernières.

D'autre part, les répercussions possibles sur le marché des places d'apprentissage ainsi que sur l'exploitation et l'utilisation de celui-ci, doivent être considérées comme relativement moindres. L'information professionnelle n'est qu'un facteur d'intervention parmi tant d'autres; il ne faut donc pas s'attendre à ce qu'il influe de manière décisive sur le marché des places d'apprentissage et son exploitation. Il est entre autres impératif d'améliorer les conditions préalables régissant les décisions individuelles de choix professionnel – et les recherches de places de formation - ce qui parle en faveur des améliorations des interventions connexes durant la période scolaire.

Eu égard au potentiel décrit au niveau de l'effet de l'information professionnelle, nous sommes confrontés plutôt avec scepticisme, à des investissements supplémentaires en matière d'aménagement de l'information professionnelle, particulièrement en matière de production de nouveaux éléments, et ce dans le cadre de l'APA. Dans la suite du déroulement, on devrait plutôt mettre l'accent sur le perfectionnement des nouveaux systèmes d'information, ainsi que sur l'utilisation optimale des nouvelles méthodes d'information.

3.1.5 Accès à la formation professionnelle: offres passerelles

De toute évidence, le passage direct de l'école à la formation professionnelle devient sans cesse plus difficile pour un nombre croissant de jeunes. A l'été 98, 16 cantons ont décompté environ 1500 jeunes ayant terminé leur scolarité, lesquels ne trouveraient vraisemblablement eux-mêmes aucune place de formation/ d'apprentissage, même dans le cadre d'une offre numériquement suffisante et malgré les efforts correspondants. Selon les calculs du "baromètre des places d'apprentissage", 12% des jeunes en fin de scolarité en 1997 et 17% en 1998 qui s'intéressaient en avril à une place d'apprentissage auraient d'abord eu recours à une solution intermédiaire (sans 10^e année scolaire!), faute de trouver une telle place. Le nombre de jeunes se trouvant "en position d'attente", avant d'entrer sur le marché des places d'apprentissage, a donc continué à augmenter.

En outre, le nombre de jeunes en 10^e/11^e années scolaires s'accroît. Les statistiques correspondantes de l'OFS révèlent une hausse de 6,7% pendant l'année scolaire 92/93, à 9,3% pendant l'année scolaire 96/97. D'après nos calculs, basés sur les informations connexes que les cantons nous ont fournis dans le cadre de notre étude, nous estimons qu'au moins 10 000 jeunes se trouvent pour l'instant dans une forme quelconque de solution transitoire (y compris les semestres de motivation de l'assurance-chômage). Une large partie d'entre eux va à nouveau essayer cette année de trouver une place en formation professionnelle.

Tous nos renseignements concordent sur le fait qu'il est particulièrement difficile aux jeunes munis d'un mince "bagage scolaire" de trouver une place d'apprentissage et/ou de se voir rattachés à une formation professionnelle; il en va de même pour les jeunes de langue étrangère, notamment ceux ayant immigré à un âge avancé qui n'ont à leur actif que peu ou pas du tout d'années scolaires en Suisse.

L'un des trois objectifs principaux de l'APA vise à contrer cette situation insoutenable pour des raisons sociales et de politique d'intégration et de formation. Il propose donc aux jeunes gens concernés des solutions transitoires – ce que nous dénommons usuellement des "offres passerelles" – qui accroissent leurs chances sur le marché des places d'apprentissage, et leur garantissent l'accès à la formation professionnelle continue.

D'après nos calculs, *au moins 1000* jeunes se trouvent durant cette année scolaire dans une offre passerelle cofinancée par l'APA et/ou mise en place grâce à cet arrêté. Préapprentissage, cours d'intégration, années d'orientation ou de motivation, stages PLUS, préapprentissage de motivation... ne sont que quelques-uns des multiples intitulés désignant de telles offres.

Que l'on soit parvenu en un temps aussi bref à proposer à autant de jeunes une solution transitoire – jeunes qui, sans ces offres, se seraient retrouvés dans de nombreux cas sans la moindre perspective de sortie – est un fait que nous considérons comme l'indication de la pression provoquée en de nombreux endroits par la situation problématique esquissée. En l'absence des moyens supplémentaires issus de l'APA, il eût été impossible de créer une offre nouvelle d'une telle mesure.

Il est infiniment plus difficile de juger de la qualité et/ou de l'efficacité de ces nouvelles offres au regard des chances de sortie des jeunes qui y participent. En matière d'efficacité, 15 cantons nous ont fait les remarques suivantes pour l'année scolaire 97/98 :

Parmi les 900 jeunes environ étant sortis l'an dernier de l'une de ces offres passerelles, 76% ont trouvé une solution de sortie, c.-à-d. une place d'apprentissage ou de formation élémentaire, une place de formation scolaire ou un emploi. Il nous est impossible de juger formellement si ce taux de sortie est très bon, suffisant ou mauvais, puisqu'il nous manque une référence appropriée, et donc une possibilité de comparaison. A l'été 99, les sorties des jeunes montreront si le taux de réussite moyen des offres passerelles s'est accru. Notre étude sur le thème des "offres passerelles", à laquelle nous travaillons actuellement, montrera par ailleurs si différentes offres présentent des taux de réussite disparates, et si ces différences ont à voir plutôt avec la population participante ou avec la structure de l'offre.

A notre avis, les points suivants exigent d'être examinés et clarifiés plus avant, si l'on doit accroître la qualité et l'efficacité des offres passerelles:

- *Désignation plus claire et plus parlante des offres:*
du fait du manque d'intitulé uniforme des mêmes offres, on ne sait pas quel "label" désigne quel type d'offre. Sous le titre "préapprentissage" se trouvent par exemple aussi bien des offres purement scolaires que des offres duale, régies et non régies par un contrat. Des intitulés plus clairs pourraient faciliter la recherche des jeunes et permettre l'amélioration du soutien de leur recherche par les personnes chargées du conseil et de l'encadrement.
- *Analyse et clarification de "l'adéquation" entre le profil interne de l'offre et du participant:* si les offres transitoires doivent être davantage que des "positions d'attente", il est indispensable de clarifier quelle forme d'offre sert généralement à quels jeunes, c.-à-d. le type d'offre répondant le mieux à tels problèmes. Notre étude va contribuer à cette clarification.

- *Clarification des besoins différentiels des étrangères et étrangers:*
ce point entretient un rapport étroit avec ce qui précède. Nos recherches actuelles dans le domaine des "offres passerelles" laissent à penser que les étrangères et étrangers sont tous mis trop simplement dans "le même panier". Nous supposons d'abord que nombre de ces jeunes ne trouvent aucune place d'apprentissage non à cause de lacunes scolaires ou linguistiques, mais tout simplement du fait d'une hostilité latente envers les étrangers. Si tel est le cas, les offres passerelles ne leur seront encore que de peu d'aide. En second lieu, ces jeunes gens rassemblent diverses conditions préalables culturelles, scolaires et linguistiques que l'on devrait accepter par des offres différentielles en conséquence. Dans la suite du déroulement, il convient de porter à ce point une attention accrue.

Plus nous mettrons de temps à nous occuper du problème de la difficulté croissante d'accès des jeunes à la formation professionnelle, plus nous serons convaincus que l'on aborde ce domaine problématique trop unilatéralement, à partir d'une seule perspective.

En somme, les efforts à résoudre les problèmes de transition entre école et formation post-obligatoire se font pratiquement exclusivement du côté des jeunes. Il s'agit de rendre ceux-ci "prêts à affronter" le marché des places d'apprentissage en éliminant leurs carences et déficits. C'est ainsi que croît incontestablement la chance de voir des cas particuliers trouver une issue heureuse dans la formation professionnelle. Mais le seuil d'admission ne baisse ainsi en aucun cas – la tendance montre qu'il est au contraire encore élevé.

De manière implicite, l'aménagement constant des offres passerelles est synonyme de cohésion avec l'interprétation selon laquelle de plus en plus de jeunes ont besoin d'un "contre-perfectionnement" de leurs qualifications, pour pouvoir entrer de toute façon en formation professionnelle! Cela est également synonyme de deux jugements/préjugés que nous n'avons eu de cesse d'entendre au cours de notre travail et dont nous considérons qu'il est nécessaire de les corriger d'urgence:

- Le premier jugement/préjugé prétend que les exigences objectives du monde professionnel, et donc de la formation professionnelle, auraient augmenté fortement dans tous les domaines, que la préparation usuelle par le biais de l'école serait toujours insuffisante et que les jeunes gens plutôt doués en pratique ne pourraient plus faire l'objet d'une intégration rationnelle.
- Selon le deuxième jugement/préjugé, les jeunes d'aujourd'hui sont de moins en moins motivés, sont mal préparés du point de vue scolaire, sont la source de problèmes de tout type – en bref: ils sont de moins en moins capables d'entreprendre un apprentissage et de l'endurer avec succès.

Ces deux jugements/préjugés impliquent l'instauration d'une structure transitoire entre l'école et la formation continue; les deux ne devraient pas restés sans contredit et sans analyse. Le second jugement en particulier, selon lequel chaque génération nouvelle de jeunes est un peu plus "mauvaise" que la précédente, est aussi vieille que l'humanité, tout en étant pourtant fausse. Ces deux jugements contribuent toutefois pour leur part à la poursuite de l'augmentation tendancielle du premier seuil, et donc du nombre de jeunes à trouver seulement à la suite d'une année (ou plus) de solution transitoire une place en formation post-obligatoire. Ce phénomène est encore renforcé par la rareté des places d'apprentissage et par les possibilités de sélection qui s'ensuivent de la part des entreprises.

En résultat, on abouti à une normalisation croissante des solutions intermédiaires et/ou des offres passerelles, ainsi qu'à l'instauration d'une nouvelle structure correspondante dans le système de formation (professionnelle) suisse.

D'après cette argumentation, il est indispensable d'intervenir beaucoup plus du côté des offrants de places d'apprentissage et/ou du monde économique pour résoudre les problèmes de l'interface entre école & formation professionnelle, et généralement parlant de l'intégration des jeunes dans la formation post-obligatoire et le monde du travail, par exemple:

- en élaborant des bases empiriques sur les profils de compétences des jeunes d'aujourd'hui, notamment aussi des jeunes étrangères et étrangers, ainsi que sur les profils d'exigences des métiers et/ou de la formation professionnelle
- en réfutant le cas échéant officiellement sur cette base les préjugés cités ci-avant
- en conseillant et en soutenant les entreprises dans la sélection des apprentis
- en permettant aux entreprises formatrices d'avoir recours à des offres spéciales de soutien et de conseil, lors de la formation de jeunes plus difficiles et/ou moins performants
- en encourageant les contributions et possibilités à la formation des entrepreneurs étrangers en Suisse
- en mettant en évidence le potentiel de compétences interculturelles (ex.: diversité linguistique ou culturelle), pour les entreprises.

Une possibilité d'ouverture (de réouverture) des accès à la formation professionnelle est expérimentée, avec l'introduction de nouveaux métiers à exigences moins élevées, de différents intervenants de l'APA. Ce mode opérationnel, lequel ne résoudra pas à notre avis le problème tout juste cité de la hausse insidieuse du seuil d'admission, s'est traduit jusqu'ici par le soutien de 6 nouveaux métiers d'apprentissage ou de formation élémentaire par l'APA. Ce point est repris dans le chapitre 3.1.8 "nouveaux métiers d'apprentissage".

Bilan:

Les difficultés montantes d'un nombre croissant de jeunes à accéder à la formation professionnelle posent un problème qui doit être pris au sérieux. L'APA est utilisé intensivement par de nombreux intervenants (31 projets), dans le but d'accroître les chances d'accès des jeunes concernés grâce à des solutions transitoires ciblées (les dénommées offres passerelles). Au moins 1000 jeunes ont ainsi trouvé une telle place au début de l'année d'apprentissage 98/99.

Une évaluation plausible de cette situation n'est pas possible à ce jour, eu égard au manque d'éléments de comparaison et de référence. Il nous apparaît clairement que l'on doit réfléchir d'urgence aux attitudes fondamentales et aux intérêts de ce secteur explosif du point de vue social et de la politique de formation, ainsi qu'à la valeur et aux implications des offres passerelles! Dans ce domaine d'action de l'APA, il existe d'une part un besoin considérable d'informations et d'autre part une grande nécessité de réglementation. Il conviendrait d'entreprendre au moins une clarification et une unification des intitulés, donner de la transparence aux contenus; il faudrait par ailleurs régir clairement la façon dont une offre doit être structurée pour recevoir une subvention au titre "d'offre passerelle".

3.1.6 Promotion de l'égalité des femmes dans la formation professionnelle

“L'arrêté fédéral des places d'apprentissage: une chance pour les femmes!” – tel fut le titre d'une conférence organisée au début de l'APA (septembre 1997). La promotion de l'égalité et/ou de la non-discrimination des femmes en formation professionnelle est au programme de l'APA, fixée par écrit à l'article 2.1 des directives de l'arrêté: “le marketing des places d'apprentissage et les campagnes de motivation, notamment dans l'optique des places d'apprentissage pour les femmes” doivent être encouragés. On a certes admis cette préoccupation, mais pas en tant que secteur de subvention à proprement parler, et on a laissé pratiquement entièrement les responsables de projets APA décider si, et comment, ils prennent ce thème en compte dans leurs activités. La question visant à savoir notamment s'il faut promouvoir des places d'apprentissage dans des métiers occupés par tradition par les femmes, ou plutôt s'il faut travailler à l'ouverture pour les femmes des soi-disant “domaines réservés aux hommes” demeure en instance. De par la ramification au secteur de subvention des “marketing des places d'apprentissage/campagne de motivation”, cette préoccupation pouvait en outre être laissée de côté dans tous les autres secteurs de promotion de l'APA.

En 1998, l'importance relative de ce sujet s'est modifiée. Dès le début de l'année, l'OFFT entreprit d'imposer systématiquement dans de nouvelles autorisations de projets que le sujet soit considéré de manière adéquate. La promotion des femmes en formation professionnelle est donc ainsi devenue un thème central et transversale de l'APA. L'importance de l'intérêt porté entre-temps à ce thème est devenue évidente lors de la conférence sur les places d'apprentissage et la formation professionnelle de novembre dernier. Dans la suite de l'arrêté actuellement discuté, la promotion de l'égalité des femmes dans la formation professionnelle a évolué vraisemblablement pour devenir un secteur de subvention à proprement parler. Il devra d'abord être prouvé si, par cette évolution, davantage d'insistance encore sera prêtée à un tel sujet.

Au niveau des projets, l'évolution montre que le surcroît d'importance esquissé ne s'est pas traduit seulement dans l'esprit des parties intéressées et sur le papier, mais aussi dans des activités et des produits concrets. “16+”, le projet de la Conférence suisse des déléguées à l'égalité, et la campagne de motivation “Tekna” de la Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de Suisse romande et du Tessin (CRFP) ont créé des produits convaincants à un rythme impressionnant, comme par exemple le “LENA-Girl”, une bourse de places d'apprentissage d'entreprises du secteur technique qui embaucheraient volontiers des jeunes filles, ou le spot cinématographique “Tekna” qui doit renforcer l'intérêt de jeunes femmes pour une formation à orientation technique.

La réévaluation du thème de la promotion des femmes et sa nouvelle définition en tant qu'attribution transversale a abouti en général à une observation plus forte et à un traitement davantage ciblé de la part des responsables de projets de l'APA, notamment sur le plan cantonal.

L'égalité des chances est explicitement thématisée par plus de promoteurs de projets cantonaux que fin 97 seulement, que se soit en tant que sujet essentiel d'un seul de leurs projets ou au titre d'attribution transversale qui sera pris en compte si possible dans tous les projets. La plupart de ces acteurs répondent à la question correspondante en disant qu'ils tiendront systématiquement compte de ce problème par le texte et l'image, par exemple dans des brochures ou dans la structuration de parutions officielles. Lors des sessions d'entretiens de 1998, nous avons eu l'impression que la question de la promotion de l'égalité était mieux acceptée que

l'année précédente, étant entendu que cette acceptation accrue ne repose pas dans tous les cas sur la compréhension, mais en partie sur la nécessité.

Ont subsisté en partie l'incertitude et le désaccord sur le sens que devraient prendre les activités en faveur de la promotion de la non-discrimination. Certains promoteurs de projets considèrent qu'il est fondamental d'encourager la représentation de jeunes femmes dans des secteurs où il était difficile de les trouver jusqu'alors, notamment dans des métiers techniques ou dans l'informatique. D'autres acteurs insistent plutôt sur la promotion de l'offre dans des professions demandées par tradition par les femmes, et voient en cela leur contribution à la promotion féminine. Ainsi, qu'on nous l'a rapporté, ces points de vue disparates ont conduit sporadiquement à des conflits. Nous sommes persuadés que le guide édité par la Conférence suisse des déléguées à l'égalité et l'OFFT en novembre 1998 ("Égalité des chances entre hommes et femmes dans l'arrêté fédéral sur les places d'apprentissage") peut fournir à tous les responsables de projets des indications utiles pour le traitement ultérieur de l'objectif de l'égalité des chances entre femmes et hommes en formation professionnelle.

Pour finir, il semble que la collaboration des offices cantonaux avec les bureaux de l'égalité se soit améliorée et/ou n'ait de cesse de revenir à la normale, de même que l'on veille en général à présent de manière presque systématique à la représentation convenable des femmes dans la composition des groupes de travail, des commissions et autres.

Bilan:

L'importance de l'objectif de la promotion des femmes dans la formation professionnelle, au sein de l'APA, a nettement changé l'an passé. Si cet objectif fut initialement défini principalement comme un thème accessoire, il a évolué entre-temps pour devenir une préoccupation explicite dans le cadre de l'APA. C'est ainsi que l'acceptation de ce problème a connu une amélioration incontestable. En outre, la présence renforcée et la collaboration des bureaux de l'égalité entre femmes et hommes, la représentation généralement plus marquée des femmes dans les groupes de travail, les commissions et autres créent de nouvelles structures qui sont appropriées pour porter l'objectif de l'égalité des femmes au-delà de l'APA.

Il est trop tôt pour s'interroger dans ce champ d'activités de l'arrêté sur les effets dépassant les évolutions positives esquissées. Cela n'a rien à voir avec la qualité des travaux réalisés dans ce domaine, avec leur efficacité ou leur utilité, mais en premier lieu avec le long terme – et la lenteur – de ce type de modifications socio-politiques. L'historique du mouvement pour la promotion de l'égalité des femmes en Suisse en est la meilleure preuve.

A la longue, et l'histoire en apporte également la preuve, les mesures en faveur de l'amélioration de l'égalité des chances des jeunes femmes dans la formation professionnelle conduiront au succès. Nous avons la conviction que la perception de l'objectif de l'égalité des chances, en tant qu'attribution transversale de la formation professionnelle, est finalement mieux adaptée pour garantir le large ancrage de ce sujet, et son traitement de longue haleine.

3.1.7 Nouveaux modèles d'organisation de formation: les structures communes de formation

Le regroupement d'entreprises, lesquelles ne peuvent pas offrir seules la totalité de la formation dans un métier d'apprentissage pour différentes raisons, dans les dénommées structures de formation communes constitue une possibilité d'élargissement de l'offre des places d'apprentissage. Que les promoteurs de l'APA nourrissent visiblement de larges espoirs à cet égard apparaît dans le fait que la promotion des structures de formation communes est fixée par écrit dans les directives de l'arrêté fédéral, en tant que domaine de subvention propre.

Depuis le début, la DBK s'est engagée très fortement en faveur de l'idée de la structure de formation commune. C'est à une cadence remarquable que les documents et moyens nécessaires à la création de structures de formation communes ont été élaborés dans le cadre du projet partiel connexe. "Le manuel sur la structure de formation commune"¹⁸ ne présente pas seulement divers modèles de structures mais livre également des moyens concrets pour leur réalisation: depuis le guide pour les premières prises de contact et entretiens d'introduction avec les entreprises intéressées jusqu'aux modèles de contrats de collaboration, cahiers des charges, plans de rotation, statuts des instances responsables, etc.

Une grande partie des cantons a accueilli l'idée de la structure commune de formation comme une possibilité de créer de nouvelles places d'apprentissage et a lancé ses propres projets (16 projets correspondants). Lorsque l'initiation de structures communes n'est pas l'objet d'un projet en tant que tel, les activités correspondantes font fréquemment partie du cahier des charges des personnes chargées de démarcher des places d'apprentissage.

Les modèles de base suivants de structures communes sont préconisés et/ou ont déjà été engagés avec des projets concrets (pour des indications détaillées: voir le manuel de la DBK sur la structure de formation commune).

- **Formation complémentaire en collaboration avec une entreprise partenaire:**
Cette variante a été imaginée pour les entreprises d'apprentissage qui assurent elles-mêmes la plus grande partie d'une formation mais ne peuvent pas proposer une partie seulement, clairement délimitée, de l'apprentissage. L'apprenti(e) reçoit cette partie de la formation d'une entreprise partenaire ou complémentaire. D'après les renseignements fournis par les cantons, ces formes simples de structures sont mises en pratique depuis des années. Personne n'a pu nous dire précisément le nombre de places de formation ainsi aménagées. Différents cantons se sont fixé pour objectif de favoriser d'autres microstructures de ce type, tels par exemple NW pour les professions des polymécanicien(ne)s, mécapraticien(ne)s, employé(e)s en restauration, et polygraphes.
- **Formation complémentaire en collaboration avec un centre de formation:**
Cette forme de structure commune correspond à la première variante précitée, à la différence que les parties de formation manquantes ne sont pas assurées par une entreprise partenaire, mais sont achetées à un "offrant de grande envergure" tel que le centre de formation d'une grande entreprise ou un centre de cours d'introduction. D'après ce modèle, jusqu'à 50% de la formation, toute la formation de base ou les cours d'introduction peuvent être souscrits auprès d'offrants externes. Cette variante est actuellement testée dans plusieurs projets, comme par exemple au centre de formation Wynental d'Alu Menziken (pour les métiers

¹⁸ "Junior Power: manuel sur la structure de formation commune". DBK 1998

tels que polymécanicien(ne)s, constructeurs/trices, employé(e)s de commerce), au centre de formation régional d'Alcatel au canton ZH (aucune indication sur les métiers), à SH au centre de formation de Viscom (polygraphes) ou aux GR aux ateliers de métier Samedan d'Engadine (informaticien(ne)s). Les subventions de l'APA sont utilisées pour faire baisser les coûts générés aux PME responsables.

- **Structure restreinte:**

Dans le cadre de ce modèle, plusieurs entreprises dotées d'un domaine d'activité *complémentaire* ne pouvant pas assurer la totalité de la formation, se constituent en structure commune. Selon la situation spécifique, une société leader peut assumer la responsabilité globale de la formation et faire figure de partenaire du contrat d'apprentissage pour tous les jeunes concernés devant recevoir une formation; la fonction de leader peut faire l'objet d'une rotation ou chaque entreprise participante conserve la responsabilité de son apprenti(e). Une telle microstructure commune est déjà opérationnelle depuis 1997: dans la structure de formation commune des métiers d'apprentissage industriel de la région de Schaffhausen (AVIL), 10 PME ont formé ensemble l'été dernier 10 apprenti(e)s – formation dans le cadre de laquelle chaque entreprise participante était responsable de "son apprenti(e)". Cette structure commune de formation est née de l'impulsion même des entreprises participantes; elle peut servir de modèle à l'instauration d'autres structures de ce type. D'après nos dernières informations, les cantons SO et BE ont initié plusieurs microstructures de ce type, lesquelles doivent commencer à former chacun en 1999 environ 12 apprenti(e)s. Dans les deux cas, nous ne savons rien des métiers concernés.

- **Communauté de formation:**

Ce dernier modèle constitue une forme totalement nouvelle de l'organisation de formation, dans le cadre de laquelle une structure de formation propre et juridiquement valide est créée – structure qui assure la formation d'apprenti(e)s pour un plus grand nombre d'entreprises d'un secteur (selon le manuel de la DBK: au minimum 20). La direction de cette nouvelle organisation fait figure d'instance de formation responsable, avec tous les droits et les devoirs lui incombant, de détentrice du contrat d'apprentissage et donc d'interlocutrice des offices cantonaux. Dans les cantons ZG (pour les formations aux métiers du commerce) et SO (pour les métiers de la construction de machines), une telle instance a été respectivement créée en 1998 – toutes deux envisagent commencer la formation de jeunes en communauté de formation dès le début de l'année d'apprentissage 99.

Selon tous nos informateurs, les structures communes n'agissent pas seulement – et pas nécessairement en premier lieu – sur l'offre des places d'apprentissage, dans le sens où elles créent de nombreuses places de formation nouvelles. Les promoteurs de projets y voient beaucoup plus un large potentiel d'avantages au regard de la qualité des cursus de formation concernés.

- **Potentiel des effets au regard de l'élargissement de l'offre:**

La réalisation des structures communes de formation (hormis le modèle "formation complémentaire avec une entreprise partenaire") s'est avérée considérablement plus longue et de même financièrement plus coûteuse qu'on ne pouvait le supposer au début du projet. En 12 à 18 mois, de tels projets ne peuvent apparemment pas être menés à bien, jusqu'au début effectif de la formation. Dans ce sens, les projets de structure n'ont pas créé à ce jour de nouvelles places d'apprentissage, dans la mesure escomptée. Si les structure restreintes et les deux communautés de formation programmées pour 1999 dans les cantons ZG, BE et SO démarrent

comme prévu, on peut s'attendre à 100 nouvelles places de formation maximum sur cette année d'apprentissage. Le potentiel des places d'apprentissage des divers projets de structure commune, sur le modèle "formation complémentaire avec des centres de formation", ne peut pas être évalué pour l'instant. Dans tous les cas, les projets de structure commune ont le potentiel nécessaire à la création de nouvelles places de formation, même si cela se fait plus lentement qu'espéré.

• **Potentiel des effets au regard de la qualité de la formation:**

L'organisation des formations professionnelles au sein de la structure commune dispose du potentiel lui permettant d'agir de manière substantielle sur certains aspects de la qualité d'une formation.

- Systématisation de la formation: les entreprises qui déplacent certaines parties de la formation et/ou veulent les souscrire en externe, tout comme celles qui sont désireuses d'offrir à des entreprises partenaires des unités de formation, doivent d'une part disposer d'un concept clair sur la répartition de toute la formation – du point de vue de la teneur et du calendrier – et doivent d'autre part connaître exactement leurs points forts et points faibles au regard d'une telle formation.
- Professionnalisation de la formation: les structures de formation communes favorisent la réalisation d'un "marché de la formation" au sein de la formation professionnelle même. Les souscripteurs d'unités de formation attacheront vraisemblablement de l'importance à recevoir celles-ci du meilleur offrant possible identifié.
- Définition des critères qualitatifs: le partage de la responsabilité de la formation accroît la nécessité de définir et d'exiger réciproquement des objectifs de formation et des critères qualitatifs communs.
- Flexibilité et compétence des jeunes: les structures communes favorisent – et impliquent – la flexibilité, la compétence sociale et méthodologique des jeunes, étant entendu que des emplois changeants se caractérisent par des exigences et opportunités éducatives changeantes.
- Impartialité accrue du jugement: lorsque plusieurs entreprises apprennent à connaître et jugent les jeunes qui doivent être formés, il en résulte pour ces derniers un profil d'appréciation élargi, plus différencié et donc plus équitable en termes de tendance. La même chose est naturellement valable pour les entreprises formatrices qui reçoivent également le jugement de plusieurs jeunes.
- Priorité donnée à la formation, avant d'autres considérations: l'importance de la formation des apprenti(e)s se déplace - depuis l'attribution complémentaire d'une entreprise vers l'attribution principale d'une structure commune.

L'inventaire susnommé du potentiel qualitatif des structures communes renvoie aux difficultés et aux arguments qui, aux yeux des entreprises, peuvent éventuellement parler contre ces structures, compliquant ainsi leur processus de réalisation.

Les modèles de structure commune, hormis la "formation complémentaire avec une entreprise-partenaire", renvoient clairement aux structures traditionnelles de la formation professionnelle duale:

- Ils introduisent, de la manière la plus évidente dans le cas de la communauté de formation, de nouvelles instances sur le "marché de la formation", exaltent la revendication de compétences qui étaient jusqu'ici pratiquement toutes localisées auprès des entreprises et écoles des métiers.
- Ils demandent de nouvelles formes de collaboration et des principes de délégation dépassant les frontières de l'entreprise en tant que telle.
- Ils proposent de nouveaux modèles scolaires (ex.: modèle par phases ou modèle d'enseignement dégressif, communauté de formation de Zoug).

- Ils brisent la base traditionnelle de la formation professionnelle duale, notamment la relation "1 entreprise – 1 contremaître – 1 apprenti".
- Ils éliminent l'identification exclusive des jeunes en formation avec "leur" entreprise.

Le rapport coût - bénéfice des structures communes n'est somme toute pas nécessairement clair pour les entreprises. Nous partons donc du fait que l'intention et disposition de principe à la formation sont nécessaires de la part des entreprises. Il devrait être difficile de gagner à la cause des structures communes de formation des entreprises généralement peu intéressées par la formation. Cette hypothèse nous a été confirmée par le responsable de la structure commune AVIL (SH) qui a cité, à titre de condition préalable à la réussite de ladite structure, la volonté affirmée de la direction de continuer à former ses apprentis après la restructuration de l'entreprise.

Même si l'intérêt des entreprises à former est palpable, il est impératif de leur fournir des modèles concrets "prêts à porter", y compris les instruments concrets tels que les contrats types, les plans de transposition, budgets, statuts, etc., pour garantir les chances de réalisation des structures de formation. Aux dires de nos informateurs, il est indispensable de pouvoir fournir ces prestations préalablement élaborées aux entreprises.

De tels supports ont notamment été créés par la DBK, et ce largement grâce aux moyens de l'APA. Ainsi, les outils nécessaires à la réalisation des structures communes de formation existent, du budget aux contrats types.

Pour le moment, une évaluation plus détaillée des effets dans ce domaine cible de l'APA est impossible. Il devra d'abord être démontré dans quelle mesure les modèles créés peuvent confirmer leurs potentiels d'avantages au regard de la quantité et de la qualité de l'offre des places d'apprentissage. A cet égard, les premières structures communes de formation doivent au moins accomplir un cycle complet de formation, et avoir été soumises à une évaluation. Nous supposons toutefois que ces modèles de structure commune s'établiront en tant que *nouvelle possibilité* d'organiser la formation de la relève, enrichissant ainsi les modèles d'organisation de la formation professionnelle d'une variante.

Bilan:

A court terme, l'espoir de voir l'offre des places d'apprentissage augmenter considérablement par le biais des structures communes de formation n'a pas été satisfait. Ces projets ne créent pas de nouvelles places d'apprentissage "du jour au lendemain". Par contre, des modèles praticables de structures communes ont été élaborés, lesquelles doivent être considérés comme des conditions préalables nécessaires à la réalisation de telles structures de formation (le manuel de la DBK sur la structure commune notamment). Grâce à ces nouveaux supports, les modèles de formation professionnelle ont connu un enrichissement et élargissement incontestable.

A moyen et long termes, les modèles de structure de formation commune sont prometteurs d'améliorations, non seulement pour la quantité de l'offre de places d'apprentissage, mais surtout pour la qualité de la formation des apprenti(e)s! Il est possible qu'ils ne créent pas dans un premier temps beaucoup de nouvelles places, mais qu'ils maintiennent plutôt des places d'apprentissage existantes. C'est au plus tôt dès 2002/03 qu'il faut s'attendre à la preuve de leur succès, lorsque les premières structures auront effectué leur premier cycle de formation.

Nous sommes certains qu'on ne pourra plus faire abstraction de l'idée des structures communes de formation dans le cadre du débat sur les nouvelles modèles

organisationnelles possibles – et nécessaires - de la formation professionnelle. Il convient donc dans chaque cas d'assurer que les premiers essais concrets pourront se dérouler sur un cycle complet de formation, ce qui présuppose la garantie des moyens financiers nécessaires, au-delà de l'APA.

3.1.8 Nouveaux métiers d'apprentissage

La conception et l'instauration de nouveaux métiers d'apprentissage, ainsi que la différenciation interne des métiers existants (nouvelles orientations spécialisées) sont une autre possibilité de savoir comment différents intervenants peuvent, d'après leurs propres déclarations, élargir l'offre des places de formation. Ces nouveaux métiers d'apprentissage et/ou orientations spécialisées ouvrent aux jeunes de nouvelles offres de formation avec de nouvelles perspectives. Dans ce cadre-là, l'APA a également lancé des initiatives et/ou a encouragé des ébauches existantes, que ce soit en soutenant par ses contributions la conception de nouveaux métiers d'apprentissage/de formation, en favorisant la production de règlements et documents de formation connexes, en facilitant la mise en place de classes dans les écoles professionnelles pour de nouveaux métiers d'apprentissage ou en soutenant l'accueil de nouveaux métiers d'apprentissage par davantage d'entreprises.

D'après nos informations, l'APA a soutenu jusqu'ici la conception et la réalisation des nouveaux métiers suivants:

- Kommunalpraktiker*
- Werkhofhandwerker* (formation élémentaire),
- Fotofinisher* (apprentissage sur 2 ans),
- Apprentissage en arts ménagers/économie domestique sur 3 ans,
- Employé(e) médicale spécialisé(e),
- Concepteur en multimédia,
- Médiamaticien(ne)
- Softwareapplikation* (nouvelle orientation spécialisée en informatique).

(* Pas de traduction valable en français, à notre connaissance !)

- La réorganisation de la formation élémentaire de "praticien du bâtiment" a été également soutenue grâce aux moyens de l'APA.

La propagation des métiers suivants, déjà créés, a été supportée grâce aux moyens de l'APA, de même que la production des documents connexes a été facilitée, l'enseignement garanti, etc.:

- Assistante à l'accueil HGA (secteur de la restauration et du tourisme),
- Apprentissage sur 3 ans en nettoyage de bâtiments
- Nouveaux métiers techniques ou professions ASM,
- Mécapraticien(ne)

Cette composition prouve en premier lieu que, dans le segment supérieur comme inférieur de la formation professionnelle, de nouveaux métiers et donc des places d'apprentissage potentielles sont créées. Elle suggère en second lieu – eu égard à la diversité relative aux métiers et aux secteurs – l'hypothèse selon laquelle de nouvelles professions sont produites pour différentes raisons et donc suivant des logiques disparates. Les questions correspondantes posées aux responsables de projets ont confirmé une telle hypothèse.

- Une raison de définition de nouveaux métiers est la mutation des exigences professionnelles: il s'agit là de restructurer des métiers, par exemple en les regroupant (nouveaux métiers techniques ou professions ASM).
- Dans d'autres cas, on tend vers la revalorisation de métiers existants en développant des formations correspondantes et en allongeant leur durée, pour garantir d'une part l'accès aux hautes écoles spécialisées et donner ainsi quelque attractivité à la profession (nouvelle formation de 3 ans dans le domaine des arts ménagers et de l'économie domestique).
- Dans le troisième cas, il peut simplement s'agir de transférer des activités existant depuis longtemps dans une profession réglementée, laquelle garantit d'une part des normes de qualification et de qualité et se démarque d'autre part des prestataires de service sans formation qui oeuvrent dans le même champ d'activité (nettoyage de bâtiments).
- Une quatrième justification peut résider dans l'exploitation de nouvelles possibilités de formation, via un métier nouveau, pour des groupes spécifiques, notamment des jeunes principalement doués sur le plan pratique et/ou aux performances plus faibles, en définissant des cursus de formation des activités et fonctions existantes mais non réglementées à ce jour (ex.: Mécapraticien(ne), Kommunalpraktiker, Werkhofhandwerker).
- A l'inverse, il existe une cinquième opportunité de création de métiers nouveaux, si la formation professionnelle correspondant à des activités et fonctions spécifiques ne propose aucun cursus de formation adapté (ex.: concepteur/trice en multimédia, médiaticien(ne)).
- Enfin, le besoin actuel du monde économique pour du personnel propre à de nouvelles fonctions, peut favoriser la production d'un nouveau métier et/ou d'une nouvelle orientation spécialisée (ex.: Softwareapplikation, Fotofinisher).

Au regard de la production de métiers nouveaux, une estimation des effets actuels de l'APA ne peut réussir actuellement que de façon hypothétique et ambiguë:

Les nouveaux métiers créent de nouvelles places de formation pour les jeunes: dans ce sens, des effets positifs jusqu'ici doivent être notés aussi dans ce domaine d'action de l'APA (ex.: 23 nouvelles places d'apprentissage en nettoyage de bâtiments).

D'un autre côté, le critère des "nouvelles places d'apprentissage" ne suffit pas à notre avis à justifier la création de nouveaux métiers. La qualité et la fonctionnalité (au sens aussi notamment de la pertinence du marché de l'emploi) de métiers nouveaux peuvent finalement être analysées et estimées seulement sur la base de connaissances du devenir et/ou de la carrière des membres d'une profession. Dans un tel contexte, il conviendrait de mentionner certains points problématiques:

- Dans le segment inférieur, la création de nouveaux métiers paraît réussir plus facilement que dans le segment supérieur. Cela pourrait à cet égard indiquer que la formation d'apprenti(e)s y est intéressante également du point de vue de l'économie d'entreprise. Dans le segment supérieur, l'importance de la part scolaire de la formation est en outre, d'après des renseignements unanimes, nécessairement bien plus élevée, ce qui complique l'intégration desdites formations dans la structure des apprentissages en système dual.
- Dans le cadre de la revalorisation de métiers par la prolongation de la durée de la formation et la hausse connexe des exigences de formation, il est probable que des groupes en ayant l'accès jusqu'ici soient mis à l'écart par de nouvelles règles. Nous pensons ici par exemple à la nouvelle formation professionnelle de 3 ans en

arts ménagers, laquelle doit remplacer l'apprentissage actuel sur 1 année, et qui ferme ainsi une porte d'accès à seuil bas à une formation professionnelle.

- Il convient notamment d'analyser encore les nouvelles formations du segment inférieur, au regard de la durabilité et de la pertinence, c.-à-d. aussi de la valeur sur le marché de l'emploi, des connaissances et aptitudes transmises ici.
- En regard de ce qui précède on doit tout particulièrement veiller à ce que les nouveaux métiers d'apprentissage développés soient perméables, aussi bien horizontalement que verticalement.
- On devrait enfin globalement – aussi bien dans l'intérêt du monde économique, que dans celui des jeunes à former – définir des normes et standards minimaux que devront satisfaire les métiers d'apprentissage. Il conviendrait de déterminer ceux-ci en considérant notamment la durabilité des qualifications.

Bilan:

Dans le domaine d'action des "nouvelles professions", l'APA produit également des effets positifs, en réussissant à créer de nouvelles possibilités de formation par de nouvelles formations professionnelles. C'est notamment dans le segment inférieur qu'il paraît relativement possible et facile d'ouvrir de nouvelles perspectives de formation.

L'évaluation de ce constat paraît ambivalente: la qualité et la pertinence des nouvelles professions et leurs avantages pour les participantes et participants des formations connexes devront d'abord être révélées. C'est précisément dans le segment inférieur que l'on peut se demander dans quelle mesure les nouvelles formations offriront un meilleur accès au marché de l'emploi, et de meilleures perspectives au regard de leur carrière professionnelle à ceux et celles qui les auront suivi.

Nous considérons donc globalement que l'objectif visant à exploiter de nouvelles possibilités de formation n'est pas une raison suffisante motivant la création de nouveaux métiers d'apprentissage ou formations élémentaires. Eu égard à la quantité déjà fort importante de métiers faisant l'objet d'une formation en Suisse, nous considérons comme justifié de demeurer extrêmement réservés sur la création de nouvelles professions, et de viser en premier lieu la restructuration – voir réduction – des formations professionnelles existantes suivant le modèle de l'ASM.

3.2 Les effets en regard des objectifs de l'APA et de ses intervenants

Avant que, dans le prochain chapitre, nous tirions de manière critique le bilan des effets actuels de l'APA, nous souhaitons d'abord opposer les objectifs poursuivis par les intervenants avec leurs projets, d'après leurs propres déclarations, aux effets auxquels nous avons fait référence. La question se pose de savoir si les effets décrits dans les 8 derniers paragraphes correspondent aux objectifs des intervenants – et naturellement à ceux de l'arrêté fédéral en tant que tel.

L'APA fixe explicitement seulement 3 objectifs auxquels les projets doivent servir:

"Ces mesures visent, par l'encouragement des activités ...

- à maintenir et à élargir l'offre de places d'apprentissage,
- à préparer les jeunes sans place d'apprentissage à une formation,
- à actualiser l'information sur les possibilités d'apprentissage".¹⁹

Dans ces trois domaines cibles, l'APA révèle jusqu'ici des effets incontestés. Les divers intervenants ont d'une part repris les objectifs premiers de l'APA, et les ont élargis d'autre part. Le récapitulatif suivant regroupe les 10 objectifs le plus souvent cités par les acteurs, par ordre d'importance et/ou de fréquence d'énumération. Pour chaque objectif, nous avons évalué dans quelle mesure l'APA – d'après notre analyse actuelle (voir à cet égard les chapitres 3.1.1. à 3.1.8) – a des répercussions dans ce domaine cible et/ou a le potentiel nécessaire pour contribuer à l'obtention de l'objectif.

1. Maintenir et développer l'offre de places d'apprentissage:	✓
2. Accroître l'attractivité de la formation professionnelle:	+ ?
3. Améliorer les accès à la formation professionnelle:	✓
4. Améliorer et assurer la qualité de la formation:	? ?
5. Améliorer l'utilisation et l'occupation de l'offre:	+ ?
6. Maintenir et accroître la disponibilité à la formation:	+ ?
7. Promouvoir l'égalité des femmes dans la formation professionnelle:	✓
8. Créer de nouveaux métiers et modèles d'apprentissage:	✓
9. Améliorer l'information sur la formation professionnelle:	✓
10. Améliorer les fondements et les outils de la formation professionnelle:	✓

Légende: ✓ effets manifestes allant dans la direction ciblée
 + ? nombreuses activités dans le domaine cible, effets douteux pour le moment
 ? ? aucune déclaration possible sur les effets

Ce récapitulatif rend évident le fait que les effets actuels de l'APA correspondent en grande partie aux objectifs de l'arrêté fédéral et des intervenants qui le mettent en œuvre. Ce rapport principalement positif entre les objectifs et les effets ne doit toutefois pas être considéré simplement comme la preuve de la précision des objectifs. Nous examinerons plus en détail dans le chapitre suivant la mesure dans laquelle les effets suivent également la "bonne" direction.

¹⁹ Ordonnance du 7 mai 1997 relative à des mesures visant à améliorer l'offre de places d'apprentissage, art. 1

Avec les objectifs 2 et 4, la liste contient deux objectifs qui n'apparaissent pas jusqu'ici dans notre analyse, bien que de nombreux acteurs leur accordent manifestement une large priorité. Le fait que nous les ayons laissés de côté jusqu'ici dans notre analyse des effets est motivé par de bonnes raisons:

- *En matière d'attractivité de la formation professionnelle*: cet objectif est introduit par nombre d'intervenants par rapport à de très nombreux projets et modes opérationnels différents. Cela est allé si loin que nous ne savions plus très bien si l'objectif premier de l'APA réside dans l'amélioration de la situation des places d'apprentissage, ou plutôt dans l'accroissement du prestige – et de la demande - de la formation professionnelle. Dans ce domaine cible, il nous manque des indicateurs clairs du problème, et donc aussi des indicateurs pour les effets produits dans la direction souhaitée.

- *En matière d'amélioration et/ou de l'assurance de la qualité en formation professionnelle*: il en va de même en ce qui concerne cet objectif. De notre côté, comme aussi du côté des intervenants, nous ne disposons pas des indicateurs révélant des problèmes, pas plus que des indicateurs montrant que les améliorations vont dans la bonne direction. Selon une expression quelque peu désinvolte: tout le monde est tombé d'accord sur le fait que la qualité des formations professionnelles doit être améliorée. Seule la question de savoir de quelle qualité et/ou de la qualité de quoi il s'agit, et par quels indicateurs celle-ci devrait s'identifier, est à peine posée, et ce sans exemples concrets.

3.3 Bilan des effets de l'APA jusqu'à fin 1998

3.3.1 Bilan global

Eu égard aux résultats rapportés dans les chapitres précédents sur la réalisation de l'APA au cours de l'année passée (voir à cet égard le chapitre 2), ainsi qu'aux effets constatés dans huit domaines d'impact – tels que nous les avons exposés dans les chapitres 3.1.1. à 3.1.8 – nous considérons que l'APA et/ou ses intervenants présentent à ce jour un bilan impressionnant de ce qui a été produit:

- L'APA a suscité à ce jour 230 projets, avec la campagne nationale de promotion, lesquels ont été conçus, développés, et pour la grande majorité mis en route à un rythme soutenu. Le fort engagement et l'enthousiasme des participant(e)s que nous avons déjà décrits dans le rapport intermédiaire n° 1 de janvier 1998²⁰, sont demeurés inébranlables en dépit de la forte charge complémentaire imposée par l'APA au cours de l'année écoulée à de nombreux intervenants.

- Les multiples interventions de l'APA dans la formation professionnelle, notamment sur le marché des places d'apprentissage, ont eu des répercussions évidentes après seulement 18 mois, notamment sur l'évolution quantitative de l'offre des places d'apprentissage, la mise en place d'offres passerelles pour les jeunes ayant des difficultés à entrer en formation professionnelle, ainsi que sur la "modernisation" de l'information professionnelle. Il convient en particulier de noter les effets suivants :

²⁰ "Arrêté fédéral sur les places d'apprentissage. Évaluation. Premier rapport intermédiaire", page 27 et suivantes.

- La perception renforcée du public en matière de formation professionnelle, la prise de responsabilité prononcée et acceptée de toutes parts par les instances gouvernementales, notamment la Confédération (OFFT)
- Les contributions structurelles, notamment un plus large soutien, de nouvelles instances promoteurs et de nouveaux interlocuteurs et partenaires pour la Confédération et les cantons
- Au moins 5000 nouvelles places d'apprentissage et/ou de formation élémentaire
- De nouveaux moyens informatifs et publicitaires, de nouveaux systèmes d'information sur la formation professionnelle
- 31 offres passerelles nouvelles et/ou supplémentaires; des solutions pour au moins 1000 jeunes
- Une plus large acceptation et un traitement beaucoup plus concret de l'objectif de l'égalité des femmes dans la formation professionnelle
- Des modèles de structure commune de formation portés jusqu'à maturation et prêts à la réalisation
- Conception, introduction et/ou promotion de nouveaux métiers.

Cette composition fait apparaître peu d'ébauches novatrices et/ou de potentiels d'action qui élargissent ou même modifient les structures. Nous considérons que les divers modèles de structure commune de formation constituent une exception. Ceux-ci révèlent par des points essentiels, ainsi que nous l'avons démontré au chapitre 3.1.7, des aspects novateurs qui élargissent le système. Deux points doivent être considérés en l'occurrence:

- Primo: l'APA a été conçu dans un contexte perçu sous forme de crise. Au premier plan ne se posait donc pas la question de savoir comment développer à moyen et long termes la formation professionnelle, mais il s'agissait beaucoup plus de prendre le plus vite possible des mesures visant à désamorcer la crise (mots clés: manque de places d'apprentissage et difficultés croissantes de l'accès à la formation professionnelle). Cette contrainte de réaction à court terme a assurément considérablement réduit les possibilités des intervenants à développer des stratégies à long terme, et a contribué initialement à un certain "activisme aveugle". Dans tous les cas, l'APA s'est révélé être un moyen efficace d'intervention à court terme .

- Secundo: nous supposons que les ébauches modifiant ou élargissant le système peuvent être également à peine identifiées de ce fait parce qu'à pratiquement aucune exception, tous nos informateurs se déclarent nettement en faveur du maintien du système de formation dual dans sa structure actuelle de base. Celui-ci doit certes être encore développé et être rendu "adapté à l'avenir", sans modifier toutefois ses traits structurels essentiels. Dans nombre de nos entretiens, nous avons entendu s'exprimer le souci des responsables sur le fait que de trop nombreuses modifications pouvaient signifier la fin de l'apprentissage en entreprise tel qu'il est actuellement (ex.: mot clé "scolarisation"). Cette préoccupation constitue vraisemblablement un frein à certaines interventions structurelles et novatrices nécessaires dans le système dual de formation professionnelle.

Bilan:

L'APA est à ce jour un succès incontesté en tant "qu'élément d'intervention en temps de crise". L'effet à long et moyen termes des réussites décrites devra d'abord être démontré.

- Il reste à considérer en premier lieu la durabilité de l'amélioration momentanée de la situation des places d'apprentissage, c.-à-d. si cette amélioration persistera après l'impulsion donnée par l'APA, ou si elle ne doit être assurée que par d'autres appels et interventions (et subventions) de soutien.

- En second lieu, il est à considérer pour chaque mesure si elle contribue à moyen et à long terme à la maîtrise des problèmes posés, ou si elle s'épuise dans une lutte symptomatique.

- Et en troisième lieu, il convient de voir avec précision dans la poursuite du déroulement si l'on identifie des "effets secondaires" indésirés, si l'on continue dans les directions empruntées au sein même des divers secteurs d'action.

Nous posons ces questions critiques dans le paragraphe suivant, pour 4 domaines d'action principaux de l'APA, et nous reprenons par ailleurs les deux secteurs cibles qui sont écartés dans l'analyse actuelle des effets.

3.3.2 Observations critiques et questions en instance

Nous avons déjà exposé de manière détaillée la plupart des remarques et questions critiques dans les chapitres 3.1.1. à 3.1.8. Il est toutefois important pour nous de les rappeler une nouvelle fois, étant entendu qu'elles sont significatives pour le jugement des effets actuels de l'APA et de son déroulement ultérieur.

- **Évolution de l'offre des places d'apprentissage:**

Dans ce domaine d'action central, l'APA connaît jusqu'ici des succès quantitatifs incontestés. La question de la qualité des gains obtenus et de leur durabilité est pourtant posée. En matière de qualité, il convient de se demander si "les places de formation supplémentaires créées correspondent véritablement au besoin de main d'œuvre, et si elles satisfont les intérêts et les capacités de formation des jeunes, de telle sorte qu'ils aient aussi réellement des chances sur le marché de l'emploi, au terme d'une formation réussie."²¹ Il convient de se demander ici si l'augmentation des places d'apprentissage notée l'an passé, notamment dans le secteur du commerce, satisfait à cette notion de qualité. En ce qui concerne la durabilité de l'augmentation de l'offre, les auteurs susnommés sont sceptiques lorsqu'ils font remarquer que "la politique des appels et des offres de substitution seule sera toujours insuffisante et qu'elle handicape au contraire les changements structurels."²²

- **Voies d'accès et/ou seuil d'admission à la formation professionnelle:**

Nous avons exposé au chapitre 3.1.5 le fait que les interventions destinées à faciliter l'admission de certains groupes de jeunes connaissent certes des succès mais que, globalement considérées, les "offres passerelles" ne peuvent pas résoudre les problèmes croissants à la porte entrée (mots clés: exigences croissantes, seuil d'admission à la hausse). Elles soutiennent beaucoup plus l'introduction "sous-jacente" d'un nouveau degré de formation entre l'école et la formation post-obligatoire, contribuant ainsi à la tendance à la hausse plutôt qu'à la baisse du seuil

²¹ Flitner/Petry/Richter (édit.): Wege aus der Ausbildungskrise. p. 36, Leske + Budrich, Opladen, 1999

²² idem

d'admission en formation professionnelle. Il est urgent de vérifier si les problèmes relatifs à ce 1^{er} seuil peuvent être traités autrement!

- ***Nouvelles formes d'organisation de formation:***

Dans ce domaine d'action de l'APA, nous ne souhaitons pas poser des questions critiques mais au contraire suggérer que l'on prête - si nécessaire aussi financièrement - à ce potentiel d'action de l'APA davantage de poids dans la poursuite de son déroulement. Nous jugeons pour une fois important que de nouveaux modèles d'organisation de formation ne soient plus seulement évalués quant à savoir si et dans quelle mesure ils contribuent à l'élargissement de l'offre. Ainsi que nous l'avons déduit au chapitre 3.1.7, nous considérons que le potentiel d'action de ces modèles est significatif au regard de la qualité, de la flexibilité et du développement structurel de la formation professionnelle. De nouveaux modèles scolaires sont par ailleurs élaborés et testés en relation avec des structures communes. Au vu des conflits latents entre les écoles et les entreprises sur le sujet de la formation professionnelle, le système tout entier ne peut que tirer profit de ces modèles. Il devrait donc être assuré que la conclusion de l'APA ne sera pas synonyme de rupture de ces essais de modèles.

- ***Nouveaux métiers d'apprentissage:***

L'APA contribue à la production et/ou au lancement de nouveaux métiers d'apprentissage, ainsi qu'à la différenciation complémentaire des métiers existants. Dans ce domaine d'action, on doit rechercher à notre avis systématiquement la qualité, la fonctionnalité, la pertinence avec le marché de l'emploi et donc les avantages à long terme pour les apprenti(e)s, des nouvelles formations correspondantes. De telles questions sont fondamentales au regard des nouveaux métiers, aussi bien dans le segment supérieur qu'inférieur, lorsqu'elles sont éventuellement plus sensibles dans le segment inférieur! Finalement, des normes doivent être définies dans l'intérêt de tous les participants – du monde économique comme des jeunes à former – normes auxquelles doivent satisfaire au moins les professions (ex.: durabilité, capacité d'évolution des qualifications transmises et, notamment dans le segment inférieur, perméabilité verticale et horizontale du métier). Dans la suite de son déroulement, l'APA doit exiger de plus en plus de telles normes, précisément aussi dans le segment inférieur. Le critère seul de "la nouvelle place d'apprentissage" ne doit pas (plus) suffire.

Au terme de ce paragraphe, nous aborderons encore brièvement les deux objectifs désignés comme étant prioritaires par nombre d'intervenants (voir à cet égard pages 46/47), et sur lesquels nous n'avons fait aucune déclaration en matière d'effets.

- ***A propos de l'amélioration de la qualité de la formation:***

Sur ce point, nous pouvons résumer brièvement. Bien qu'il soit beaucoup question de "qualité", le niveau de définition et d'opérationnalisation de ce terme est trop faible, pour autant que nous puissions en juger. Les critères qualitatifs ne peuvent pourtant être appliqués, et leur respect contrôlé, que s'ils définissent le plus concrètement possible et grâce à des indicateurs "intelligibles" ce qu'est la qualité et à quoi on doit l'identifier ou reconnaître ses carences. Dans la suite du déroulement de l'APA, une large place doit être accordée à ce débat sur la qualité et la définition de standards minimaux de qualité, par exemple par rapport à la qualité de l'offre, la qualité de nouveaux métiers, la qualité des offres passerelles, etc.

- **Attractivité de la formation professionnelle:**

Nous thématisons ici cet "objectif suprême" de très nombreux responsables de l'APA, du fait que cet objectif semble manifestement très important pour ces intervenants, qu'il génère de nombreuses activités et demande beaucoup d'énergie, mais qu'il demeure flou pour nous quant à sa justification. Ceci est d'autant plus vrai que, suivant nos interlocuteurs et par exemple dans la 2^{me} phase de la campagne nationale de promotion, l'image de la formation professionnelle et/ou sa déperdition auprès des entreprises n'est guère relevée, mais plutôt la perte d'attractivité auprès des jeunes:

- Primo, la raison pour laquelle on se plaint constamment de cette "perte d'attractivité" reste floue à nos yeux, au regard des chiffres suivants. D'après les chiffres de l'OFS, 65% de tous les individus âgés de 20 ans (74% des hommes et 57% des femmes) se trouvaient en 1996/97 en formation professionnelle, ce qui correspond même à un niveau légèrement supérieur à 1980/81 (64%)! Depuis quelques années, le chiffre des contrats d'apprentissage conclus augmente à nouveau.²³ Comme par le passé, la formation professionnelle est de beaucoup le type de formation le plus généralement choisi en Suisse.
- Secundo, il est difficilement compréhensible que l'on fasse auprès des jeunes une aussi forte promotion de l'attractivité de l'apprentissage, précisément à une époque marquée par la pénurie des places d'apprentissage! Dans cette situation, trop d'appels "publicitaires" peuvent produire des effets contre-productifs.
- Et tertio, nous doutons sérieusement que les efforts autour de l'harmonisation formelle et linguistique aux gymnases et/ou aux universités (mots clés: maturité professionnelle, haute école spécialisée) produisent les bénéfices en terme d'attractivité auquel les intervenants aspirent tant.

Nous sommes de notre part convaincus que l'attractivité de la formation professionnelle dépend de sa qualité, de sa pertinence par rapport au marché de l'emploi et donc des perspectives de carrière qu'elle offre à ses futurs diplômés. Nous considérons donc également que le potentiel d'impact des différents efforts publicitaires / informatifs en faveur de l'attractivité de cette filière de formation, notamment lorsqu'ils s'adressent aux jeunes, est limité – abstraction faite des brèves "tendances à la mode".

De cette évaluation s'ensuit notre question, si possible provocatrice, visant à savoir si l'objectif de l'amélioration de l'image se poursuivra dans une même mesure, dans la suite du déroulement de l'APA, ou s'il ne serait pas judicieux qu'il cède sa place à des thèmes plus urgents.

²³ OFS: formation des jeunes de vingt ans, depuis 1980; entrées dans des formations professionnelles de plusieurs années depuis 1980

4. Conclusions et recommandations

Les conclusions que nous tirons à partir de l'évaluation de l'APA de l'an passé, quant à sa réalisation, ses résultats et effets, sont à nouveau globalement positifs, comme c'était déjà le cas à l'époque du premier rapport intermédiaire.

- La réalisation des projets des divers groupes d'intervenants s'est déroulée principalement suivant le plan, et sans grosses difficultés matérielles et/ou sur le contenu. Seul le respect des calendriers globalement serrés a suscité des problèmes dans de nombreux projets. Le rythme soutenu et l'enthousiasme manifesté dans la phase de départ sont demeurés inébranlables; ils se sont par ailleurs reflétés dans une multitude et une diversité, difficilement maîtrisables, de nouveaux projets.
- 230 projets (y compris la campagne nationale de motivation) sont actuellement soutenus grâce aux moyens de l'APA (situation en novembre 98). Les 60 millions sont donc pratiquement épuisés. D'après nos estimations, les promoteurs de projets et tiers participants dépensent par ailleurs environ 40 millions de fonds propres pour réaliser leurs projets dans le cadre de l'APA.
- La collaboration entre l'OFFT et les nombreux différents initiateurs de projets participants semble continuer à s'organiser principalement sans heurts et d'un commun accord. Du moins, aucune opposition ne nous a été évoquée. Nous pensons que ceci n'est en aucune façon naturel car la négociation de projets complexes, tels qu'ils se déploient dans le cadre de l'APA, renferme quelques éléments propres à enflammer les choses.
- Il est remarquable de constater que l'application de l'APA se soit déroulée sans dispersion en cours de route, ce qui n'est pas évident, au vu de la quantité et de l'hétérogénéité des mesures et des intérêts. Il convient assurément de saluer sur ce point la ténacité des responsables des projets de l'OFFT ainsi que l'engagement et l'esprit de conciliation de ses partenaires, lors de la réalisation de cet arrêté. A l'occasion de nos entretiens, nous avons généralement vécu ceux-ci comme très propices aux informations et ouverts, également sur des sujets critiques.
- Enfin, les interventions de l'APA dans le "paysage de la formation professionnelle", notamment sur le marché des places d'apprentissage, ont produit aux dires des participants et selon nos propres observations des effets dont il est prouvé qu'ils sont positifs. 5000 nouvelles places d'apprentissage et des solutions transitoires destinées à 1000 jeunes au moins sont des preuves évidentes d'une telle efficacité (pour la composition des effets en particulier, voir pages 21,45 et 47).

Pour la poursuite de l'APA jusqu'à l'été 2000, ces résultats ne suggèrent aucune modification essentielle du déroulement. Pour la seconde partie de l'arrêté, nos recommandations sont les suivantes:

- Dans la période restante, la consolidation des résultats ciblés et "l'affinement" des mesures devraient être prioritaires, à partir des expériences faites. La pression de l'élément "d'intervention en temps de crise" a sensiblement diminué. Il n'y a plus de raison à un activisme, tel qu'on l'a vécu l'an passé.
- Dans ce contexte, nous recommandons à tous les responsables de projets de n'engager plus aucun nouveau projet, même si les fonds de l'APA ne devaient pas encore être totalement épuisés.
- Au vu de la détente qui s'exerce sur une action rapide, on peut par ailleurs prêter maintenant une attention plus importante à la qualité des mesures. Nous considérons notamment qu'il est urgent de définir beaucoup plus concrètement ce que l'on entend précisément par "qualité", à quoi on pourrait l'identifier et/ou reconnaître ses carences, et quels indicateurs devraient en conséquence justifier "une amélioration de la qualité".
- On doit travailler beaucoup plus à la production de synergies dans tous les domaines. Jusqu'ici, les opportunités de processus communs dépassant les frontières des cantons, des fédérations, des métiers et autres, étaient à notre avis trop peu prises en compte. Il régnait la tendance selon laquelle tout devait être refait à chaque fois par soi-même et pour son propre domaine de compétences. Le processus commun ne pouvait pas seulement conduire à décharger sensiblement les différents promoteurs de projets, mais à un plus haut degré d'efficacité des mesures.
- La production de telles synergies présuppose l'amélioration de l'échange d'expériences et de la coordination entre les participants. A cet égard, des améliorations complémentaires des méthodes et systèmes d'information sont nécessaires, au sens de leur exploitation et de leur mise en réseau.
- Il convient de stabiliser et d'orienter dans la durée les structures et processus nouvellement créés, dans la mesure où ceux-ci ont révélé leur performance.

En ce qui concerne les procédures dans les différents domaines d'action, il convient de faire les remarques suivantes:

- En ce qui concerne le traitement ultérieur du marché des places d'apprentissage (marketing des places d'apprentissage), il faut cibler plus fortement la qualité, non la quantité.
- La quantité des produits nouveaux de l'information professionnelle ne doit pas être élargie. On doit beaucoup plus susciter une meilleure exploitation et mise en réseau des nouveaux systèmes d'information créés.
- L'avantage différentiel des offres passerelles destinées à différents groupes de participants doit être clarifié. Il faut définir des critères de qualité et de subvention pour de telles offres, et rechercher beaucoup plus des possibilités de répondre l'accroissement ultérieur de la vague des admissions dans la formation professionnelle.
- Les jeunes étrangères et étrangers ne doivent pas toujours être mis dans le "même sac", et mis "au rang des faibles", sans prendre en compte leurs conditions préalables scolaires et culturelles.

Pour conclure, nous proposons à tous les intervenants d'aborder de manière critique les points suivants, eu égard au fait que l'APA est aujourd'hui à mi-parcours, parcours qui s'achèvera à l'été 2000.

- Au cours de cette année, tous les responsables de projet devraient soumettre leurs mesures à une évaluation critique, à l'aide des questions suivantes:
 - Allons-nous dans la bonne direction avec nos projets?
 - Nos mesures ont-elle produit jusqu'ici les résultats souhaités?
 - Sur la période restante, peut-on encore obtenir ces résultats?
 - Sur la période restante, peut-on encore réaliser le projet?
- Les projets qui ne sont plus à réaliser dans le cadre d'une estimation réaliste, ainsi que ceux allant visiblement dans la mauvaise direction, ne devraient plus être poursuivis!
- Tous les promoteurs de projets doivent s'engager cette année sur la conclusion de leurs projets à l'été 2000.
- Dans un tel contexte, il convient de décider à temps si et comment un projet doit être poursuivi après la fin de l'APA, donc sans subvention fédérale supplémentaire.
- En aucun cas on ne devrait partir du principe que la poursuite de leur existence doit être assurée par un éventuel arrêté consécutif APA II.
- En ce qui concerne un éventuel arrêté consécutif, il faut dans ce contexte recommander aux responsables de faire comprendre dès le début à tous les intéressés que la réalisation d'un projet dans le cadre de l'APA ne peut être ramenée à la moindre revendication de soutien de projets dans le cadre d'un APA II éventuel.

Annexe:

Grille d'analyse pour projets	1
Récapitulatif des projets à charge des tranches cantonales (Situation en novembre 1998)	5
Récapitulatif des projets à charge de la tranche fédérale (Situation en novembre 1998)	25
Liste des interlocuteurs et interlocutrices 1998	45

1. Données de base concernant le projet :

Titre:
Responsable du projet:
Partenaires:
Durée:

2. Domaines de subvention :

Auquel des domaines de subvention de l'arrêté fédéral (marketing des places d'apprentissage/campagnes de promotion, information sur la formation professionnelle, préapprentissage/cours d'introduction, structures de formation communes, cours d'introduction) attribuez-vous ce projet?

3. Coûts projetés :

Coûts totaux projetés: _____
A la charge des responsables du projet: _____
Contribution fédérale de l'APA: _____
év. contributions de tiers: _____
(p. ex. association commerciale
ou professionnelle)

4. Mesures :

Veuillez indiquer dans cette case en quoi consiste spécifiquement le projet et décrire concrètement toutes les mesures faisant partie de ce projet

5. Public(s) cible(s) :

Veuillez indiquer le(s) public(s) cible(s) au(x)quel(s) s'adressent les mesures dans le cadre de ce projet

6. But et objectifs du projet et critères de succès

Le but: Nous entendons par là un but «supérieur» à moyen ou long terme allant au-delà de l'objectif immédiat à atteindre. Il ne peut être atteint au moyen d'un seul projet, mais un projet peut contribuer à y accéder. A titre d'exemple, on citera «égalité des chances dans la formation professionnelle», «plus grand attrait de la formation professionnelle», «amélioration de la qualité de la formation professionnelle» etc.

L'objectif: On s'intéressera ici plutôt à des objectifs concrets qu'un projet spécifique peut et doit atteindre au cours de sa durée et indépendamment d'autres projets, tels que par ex. «conception d'un nouveau métier», «création de 50 nouvelles places d'apprentissage dans le domaine de l'informatique», «nouvelle offre de transition entre l'école et la formation professionnelle».

Les critères de succès: Veuillez indiquer ici très concrètement les conditions *minimales* auxquelles votre projet peut être considéré comme réussi. Comme exemples de critères de succès, on mentionnera p. ex. «au minimum 120 nouvelles places d'apprentissage en informatique», «au moins 75% des élèves du cours d'intégration trouvent une place d'apprentissage», «la brochure X est commandée au moins x fois», «l'affiche engendre une nette augmentation de renseignements au sujet de la profession Y» etc.

Veuillez décrire aussi précisément que possible le but, les objectifs et les critères de succès du projet:

6.1. But: quel est le but «supérieur» à moyen ou long terme auquel votre projet cherche à contribuer?

6.2. Objectif: Quel est l'objectif immédiat et concret de ce projet?

6.3. Critères de succès: Quelles sont les conditions *sine qua non* auxquelles votre projet peut être considéré comme réussi? Essayez de formuler des critères de succès même s'il s'agit de projets à caractère plutôt qualitatif, non quantifiables.

7. Dépenses jusqu'à l'heure actuelle:

Quelles dépenses ce projet a-t-il engendré: _____

Veillez estimer également les coûts non financiers engendrés par la mise en œuvre de ce projet (p. ex. le temps dépensé pour des séances ou des conférences, les heures supplémentaires, des restructurations du personnel etc.)

8. Rendement :

Quels sont les résultats concrets de ce projet jusqu'à ce jour? Veuillez indiquer tous les produits résultant manifestement du projet, en tenant compte du fait que la création d'un groupe de discussions peut tout aussi bien être considérée comme étant un «produit» qu'une nouvelle brochure sur la formation professionnelle ou de nouvelles places d'apprentissage ou une nouvelle offre de transition pour étrangers ou étrangères.

Veillez noter également d'éventuels rendements résultant de la vente de brochures, de documentations, de guides etc.

9. Déroulement :

- Comment jugez-vous le déroulement du projet jusqu'à ce jour? Le projet a-t-il pu être réalisé comme prévu? Les délais ont-ils été respectés, les différentes étapes ont-elles pu être initiées/ terminées comme prévu?
- Certaines parties du projet ont-elles dû être reformulées, modifiées, voire abandonnées?
- Les objectifs du projet ont-ils été modifiés?
- Si la mise en œuvre du projet ne s'est pas déroulée comme prévu initialement, veuillez brièvement en mentionner les raisons.
- En prenant en considération vos expériences avec ce projet dans tous ses aspects jusqu'à l'heure actuelle, comment jugez-vous le projet aujourd'hui?
- A votre avis, quels sont les effets les plus importants de ce projet jusqu'ici?

10. Contexte :

Veillez mentionner les événements ou les processus contingents positifs et négatifs qui influencent ou qui ont influencé la mise en œuvre du projet (p. ex. développement conjoncturel, changements des bases légales, développement démographique, initiatives et décisions politiques etc.)

11. Promotion de l'égalité des femmes :

Avez-vous tenu compte de la problématique de l'égalité des sexes dans votre projet? Est-ce que d'une manière ou d'une autre, cette thématique a eu des effets sur le projet, p. ex. dans la réalisation de dépliants ou de conférences publiques? Est-ce que l'égalité des femmes est un thème pour vous en général? Voyez-vous des raisons pour lesquelles cette thématique ne devrait pas être abordée dans votre projet?

12. Perspectives :

- Envisagez-vous de poursuivre le projet sous la même forme?
- Y a-t-il des difficultés, des obstacles ou des conflits d'intérêts prévisibles?
- Est-ce que certains effets utiles à votre projet se dessinent?
- Quelle est la perspective du projet une fois l'AFP I achevé? Est-ce que le projet sera terminé?
- Le projet peut-il et doit-il être poursuivi sans les subventions fédérales?
- Attendez-vous que votre projet aura des effets durables?

Projets à charge des tranches cantonales:

Canton: AG **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 2'877'000.00

Contact: Monsieur
 Ady Bütler
 Amt für Berufsbildung
 Vordere Vorstadt 13
 5001 Aarau

Projets

Domaine de subvention

Subventionierung zusätzlicher/neuer
 Einführungskurse

Cours d'introduction

Côuts budgetés: FrS. 48'000.00
 Contribution APA: FrS. 10'000.00

Ausbildungsverbund Wynental

Structure commune de formation

Côuts budgetés: FrS. 240'000.00
 Contribution APA: FrS. 50'000.00

Projektwerkstatt für SchulabgängerInnen

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 210'000.00
 Contribution APA:

Broschüre 'Wir suchen Regisseure'

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 150'000.00
 Contribution APA: FrS. 80'000.00

'Umdenken öffnet Horizonte': Kampagne zur
 Förderung von Lehrstellen für Frauen

Marketing des places d'appr./Campagnes
 Promotion des femmes

Côuts budgetés: FrS. 40'000.00
 Contribution APA: FrS. 15'000.00

Schaffen neuer Brückenangebote (Vorprojekt)

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 120'000.00
 Contribution APA: FrS. 50'000.00

Lehrstellennachweis auf Internet

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 20'000.00
 Contribution APA: FrS. 10'000.00

Schaffen der Stelle eines Lehrstellenförderers

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 100'000.00
 Contribution APA: FrS. 45'000.00

Kampagne 'Jetzt ausbilden!' im Baugewerbe

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 90'000.00
 Contribution APA: FrS. 25'000.00

Canton: AR **Accord de prestation:** non **Contribution APA:** FrS. 257'000.00

Contact: Monsieur
Hans Schnell
Amt für Berufsbildung
Regierungsgebäude
9102 Herisau

Projets

Höhere Subventionierung von Einführungskursen

Côuts budgetés: FrS. 25'000.00
Contribution APA:

Domaine de subvention

Cours d'introduction

Canton: BE **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 6'261'000.00

Contact: Monsieur
Christian Lehmann
Amt für Berufsbildung
Sulgeneckstrasse 19
3007 Bern

Projets

Motivation und Information im Informatikbereich

Côuts budgetés: FrS. 131'300.00
Contribution APA: FrS. 43'450.00

Polit. Gesprächskreis Berufsbildung

Côuts budgetés: FrS. 14'000.00
Contribution APA: FrS. 7'500.00

Lehrstellenförderung im Netzwerk

Côuts budgetés: FrS. 129'730.00
Contribution APA: FrS. 68'730.00

Berufsinformationstage BIT

Côuts budgetés: FrS. 13'000.00
Contribution APA: FrS. 7'000.00

MigrantInnen zwischen Schule und Beruf:
MediatorInnen-Projekt

Côuts budgetés: FrS. 199'540.00
Contribution APA: FrS. 53'000.00

Auffanglösungen, Brückenangebote: Schaffen
zusätzlicher Angebote

Côuts budgetés: FrS. 1'735'460.00
Contribution APA: FrS. 512'400.00

Fördern von Ausbildungsverbünden

Côuts budgetés: FrS. 292'360.00
Contribution APA: FrS. 214'300.00

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la formation profess.

Marketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la formation profess.

Marketing des places d'appr./Campagnes

Information sur la formation profess.

Préapprentissage/Cours d'intégration /
Information sur la formation profess.

Préapprentissage/Cours d'intégration

Structure commune de formation

Fördern von Verbandsaktivitäten zur Förderung neuer Lehrstellen

Côuts budgetés: FrS. 180'550.00
Contribution APA: FrS. 36'150.00

Marketing des places d'appr./Campagnes

Zusätzliche Ausbildungsplätze

Côuts budgetés: FrS. 1'450'000.00
Contribution APA: FrS. 192'000.00

Préapprentissage/Cours d'intégration

Hotline 1997/98

Côuts budgetés: FrS. 36'000.00
Contribution APA: FrS. 19'000.00

Marketing des places d'appr. /
Information sur la formation profess.

Kampagne und Broschüre 'Ausbilden jetzt'

Côuts budgetés: FrS. 180'000.00
Contribution APA: FrS. 96'000.00

Marketing des places d'appr./Campagnes

Studie zur Lehrstellensituation der französischsprachigen BielerInnen

Côuts budgetés: FrS. 50'000.00
Contribution APA: FrS. 26'500.00

Information sur la formation profess. /
Recherche des bases

Begleitgruppe Jugendliche

Côuts budgetés: FrS. 15'500.00
Contribution APA: FrS. 8'000.00

Marketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la form. profess.

Gezielte Medienaktivitäten nach 'Mediaplan'

Côuts budgetés: FrS. 136'000.00
Contribution APA: FrS. 110'000.00

Marketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la formation profess.**Canton: BL****Accord de prestation:** oui**Contribution APA:** FrS. 986'000.00**Contact:**

Monsieur
Niklaus Gruntz
Kant. Amt für Berufsbildung
Burgstrasse 2
Postfach
4410 Liestal

Projets**Domaine de subvention**

Imagekampagne zur Förderung der Berufsbildung
und "Fancub Bruefslehr"

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 700'000.00
Contribution APA: FrS. 500'000.00

Lehrstellenumfrage des Kantons Basel-Landschaft

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 49'561.00
Contribution APA: FrS. 49'561.00

Anstellung eines Lehrstellenakquisiteurs

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 333'000.00
Contribution APA: FrS. 333'000.00

Canton: BS **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 936'000.00

Contact: Monsieur
Christoph Marbach
Amt für Berufsbildung und Berufsberatung
Utengasse 36
Postfach 58
4005 Basel

Projets

Domaine de subvention

Gewerblicher Vorkurs "Ernährung"

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 470'200.00
Contribution APA: FrS. 221'000.00

Integrationskurs "Lotse"

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 110'000.00
Contribution APA: FrS. 51'700.00

Lehrstellenkampagne "L+"

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 542'500.00
Contribution APA: FrS. 352'500.00

Berufsinformation im 8. und 9. Schuljahr

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 45'000.00
Contribution APA: FrS. 29'250.00

Lehrstellennachweis auf Internet

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 27'800.00
Contribution APA: FrS. 18'070.00

Canton: FR **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 1'423'000.00

Contact: Monsieur
Hubert Perler
Office cantonal de la formation professionnelle
Remparts 5
C.P. 332
1701 Fribourg

Projets

Domaine de subvention

Préformation

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 4'509'000.00
Contribution APA: FrS. 170'760.00

Marketing des places d'apprentissage - une chance
pour les femmes

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 28'460.00
Contribution APA: FrS. 28'460.00

Création de structures de formation commune

Structure commune de formation

Côuts budgetés: FrS. 14'230.00
Contribution APA: FrS. 14'230.00

Gestion des places d'apprentissage:
Mise en réseau Internet

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 72'690.00
Contribution APA: FrS. 42'690.00

Participation aux frais des cours d'introduction
de 1ère année

Cours d'introduction

Côuts budgétés: FrS. 996'100.00
Contribution APA: FrS. 996'100.00

Canton: GE **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 1'715'000.00

Contact: Monsieur
Jean-Charles Lathion
Office d'orientation et de
formation professionnelle
rue Prevost-Martin, 6
C.P. 457
1211 Genève 4

Projets

Classes d'encouragement à la formation
Professionnelle. Recherche de places de stage et
placement

Côuts budgétés: FrS. 479'000.00
Contribution APA: FrS. 202'000.00

Préapprentissage CIPA (Classes d'insertion
professionnelle 'atelier')

Côuts budgétés: FrS. 740'000.00
Contribution APA: FrS. 345'000.00

Module F.O.I (formation, orientation, insertion)

Côuts budgétés: FrS. 134'400.00
Contribution APA: FrS. 63'170.00

Création d'INTERFACE-Entreprises (base de
données informatiques, cellule de prospection
d'entreprises)

Côuts budgétés: FrS. 1'763'250.00
Contribution APA: FrS. 1'400'600.00

Création d'un guide d'apprentissage

Côuts budgétés: FrS. 66'000.00
Contribution APA: FrS. 28'000.00

Domaine de subvention

Préapprentissage/Cours d'intégration

Préapprentissage/Cours d'intégration

Préapprentissage/Cours d'intégration

Information sur la formation profess.

Information sur la formation profess.

Canton: GL **Accord de prestation:** non **Contribution APA:** FrS. 237'000.00

Contact: Monsieur
Paul Kölliker
Kantonales Amt für Berufsbildung
Altes Stadtschulhaus
Gerichtshausstrasse 25
8750 Glarus

Projets

Kampagne 'Berufe haben kein Geschlecht'

Côuts budgétés:
Contribution APA:

Domaine de subvention

Information sur la formation profess. /
Promotion des femmes

Canton: GR **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 1'014'000.00

Contact: Monsieur
 Stefan Eisenring
 Amt für Berufsbildung
 Quaderstrasse 17
 7000 Chur

Projets

Berufsbildungsmarketing: Verbesserung der
 Berufsbildungsinformation (4 Teilprojekte: Aktive
 Lehrstellenakquisition, Image-Werbung, Allgem.
 Berufsinformation und Koordination der
 Informationsveranstaltungen)

Côuts budgetés: FrS. 555'000.00
 Contribution APA: FrS. 285'000.00

Chancenjahr

Côuts budgetés: FrS. 250'000.00
 Contribution APA: FrS. 214'000.00

Erhöhte Subventionierung bestehender Einführungskurse

Côuts budgetés: FrS. 1'212'000.00
 Contribution APA: FrS. 460'000.00

Schaffung von Ausbildungsverbünden: ASM-Berufe, Informatik, Polygraph/in

Côuts budgetés: FrS. 143'000.00
 Contribution APA: FrS. 45'000.00

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes /
 Information sur la formation profess.

Préapprentissage/Cours d'intégration /
 Promotion des femmes

Cours d'introduction

Structure commune de formation

Canton: JU **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 549'000.00

Contact: Monsieur
 Jean-Luc Portmann
 Service de la formation professionnelle
 Rue des Marronniers 3
 2800 Delémont

Projets

Mesures permettant aux entreprises d'assurer
 toute la formation dans les nouvelles professions
 de l'ASM

Côuts budgetés: FrS. 90'000.00
 Contribution APA: FrS. 72'000.00

Encourager les femmes dans les professions techniques

Côuts budgetés: FrS. 50'000.00
 Contribution APA: FrS. 40'000.00

Domaine de subvention

Structure commune de formation

Marketing des places d'appr./Campagnes

Création d'un poste de conseiller en orientation professionnelle

Côuts budgetés: FrS. 150'000.00
Contribution APA: FrS. 120'000.00

Information sur la formation profess.

Fidéliser les maîtres d'apprentissage : Reduction des frais

Côuts budgetés: FrS. 200'000.00
Contribution APA: FrS. 160'000.00

Marketing des places d'appr./Campagnes

Bourse des places d'apprentissage sur Internet

Côuts budgetés: FrS. 90'100.00
Contribution APA: FrS. 72'080.00

Information sur la formation profess.

Démarcheur de places d'apprentissage

Côuts budgetés: FrS. 165'000.00
Contribution APA: FrS. 132'000.00

Marketing des places d'appr./Campagnes

Campagne de sensibilisation de la population face à l'apprentissage

Côuts budgetés: FrS. 75'000.00
Contribution APA: FrS. 60'000.00

Marketing des places d'appr./Campagnes

Création d'un Atelier d'orientation

Côuts budgetés: FrS. 10'000.00
Contribution APA: FrS. 8'000.00

Préapprentissage/Cours d'intégration

Canton: LU

Accord de prestation: oui

Contribution APA: FrS. 2'170'000.00

Contact:

Monsieur
Josef Widmer
Amt für Berufsbildung
Hirschmattstrasse 25
6002 Luzern

Projets

'Boden unter den Füßen': Förderung von Frauen in der Berufswelt

Côuts budgetés: FrS. 19'450.00
Contribution APA: FrS. 3'600.00

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

Marketing des places d'appr. 'Informatiker'

Côuts budgetés: FrS. 9'200.00
Contribution APA: FrS. 6'600.00

Information sur la formation profess.

Kleber für ausbildende Lehrbetriebe

Côuts budgetés: FrS. 13'000.00
Contribution APA: FrS. 8'580.00

Marketing des places d'appr./Campagnes

Berufsbildungsschau C'98

Côuts budgetés: FrS. 304'900.00
Contribution APA: FrS. 125'000.00

Information sur la formation profess.

Lehrstellenmarketing

Côuts budgetés: FrS. 120'000.00
Contribution APA: FrS. 92'000.00

Marketing des places d'appr./Campagnes

Orientierungs- und Berufswahlprojekt 'Jobsurfing'	Préapprentissage/Cours d'intégration
Côuts budgetés: FrS. 467'389.00	
Contribution APA: FrS. 398'989.00	

Subventionierung neuer / Erweiterung bestehender Einführungskurse	Cours d'introduction
Côuts budgetés: FrS. 266'607.00	
Contribution APA: FrS. 85'254.00	

Canton: NE **Accord de prestation:** non **Contribution APA:** FrS. 1'178'000.00

Contact: Monsieur
F. Gubler
Service de la formation technique et professionnelle
Espace 1
Case postale 2083
2302 La Chaux-de-Fonds

Projets

Domaine de subvention

Campagne médiatique 'FormaPro'	Information sur la formation profess.
Côuts budgetés: FrS. 60'000.00	
Contribution APA:	
Classe de préapprentissage express PEX	Préapprentissage/Cours d'intégration
Côuts budgetés: FrS. 450'000.00	
Contribution APA:	
Coordinateurs de formation (mécanique et bâtiment)	Marketing des places d'appr./Campagnes
Côuts budgetés: FrS. 425'000.00	
Contribution APA:	
Bourse des places d'apprentissage sur Internet	Information sur la formation profess.
Côuts budgetés: FrS. 18'000.00	
Contribution APA:	
Brochure 'Formation dans l'industrie horlogère'	Information sur la formation profess.
Côuts budgetés:	
Contribution APA:	
Classes 'jeunes en transition' JET	Préapprentissage/Cours d'intégration
Côuts budgetés: FrS. 780'000.00	
Contribution APA:	

Canton: NW **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 166'000.00

Contact: Monsieur
Kurt Fallegger
Amt für Berufs- und Studienberatung
Rathausplatz 9
6371 Stans

Projets

Domaine de subvention

Förderung von Ausbildungsverbünden

Structure commune de formation

Côuts budgetés: FrS. 63'900.00
Contribution APA: FrS. 33'200.00

Berufspraktikum PLUS

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 69'000.00
Contribution APA: FrS. 41'500.00

Lehratelier 'DamenschneiderInnen' (gemeinsam mit OW)

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 13'830.00
Contribution APA: FrS. 8'300.00

'Networking', Lehrstellenaquisition

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 110'700.00
Contribution APA: FrS. 66'400.00

Berufsbildungsinformation und -Werbung
(Informations- und Kommunikationskonzept,
Internetauftritt, Öffentlichkeitsarbeit u.a.)

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 27'670.00
Contribution APA: FrS. 16'600.00

Canton: OW **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 166'000.00

Contact: Monsieur
Alois Schnellmann
Kant. Amt für Berufsbildung
Grundacher
6060 Sarnen

Projets

Domaine de subvention

Konzept zur Verbesserung der Berufsinformation

Information sur la form. profess.

Côuts budgetés: FrS. 121'600.00
Contribution APA: FrS. 79'000.00

Lehrstellenmarketing bei verbesserten
Rahmenbedingungen

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 312'000.00
Contribution APA: FrS. 61'000.00

Berufspraktikum PLUS (gemeinsam mit NW)

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 6'000.00
Contribution APA: FrS. 6'000.00

Lehratelier für DamenschneiderInnen (gemeinsam mit NW)

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
Contribution APA: FrS. 10'000.00

Branchenübergreifende Ausbildnervereinigung

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
Contribution APA: FrS. 21'900.00
FrS. 10'000.00

Canton: SG **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 2'589'000.00

Contact:
Monsieur
Kurt Bodenmann
Amt für Berufsbildung
Burggraben 20
9004 St. Gallen

Projets

Domaine de subvention

Aktives Lehrstellenmarketing (inkl. Förderung von Ausbildungsverbünden)

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
Contribution APA: FrS. 550'000.00
FrS. 415'000.00

Erhöhte Subventionierung der Einführungskurse

Cours d'introduction

Côuts budgetés:
Contribution APA: FrS. 1'300'000.00

Ausbau Angebote für Jugendliche ohne Stelle

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés:
Contribution APA: FrS. 900'000.00
FrS. 360'000.00

Lehrstellennachweis auf Internet

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés:
Contribution APA: FrS. 240'000.00
FrS. 155'000.00

Massnahmen zur Verhinderung von (An)Lehrabbrüchen

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
Contribution APA:

OBA-Zukunftswerkstatt (Ostschweizer Bildungs Ausstellung)

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés:
Contribution APA:

Gleichstellung im Berufswahlprozess

Information sur la formation profess. /
Promotion des femmes

Côuts budgetés:
Contribution APA:

Lehrstellenmarketing im hauswirtschaftlichen Bereich

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
Contribution APA:

Canton: SH **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 428'000.00

Contact: Monsieur
Rolf Dietrich
Berufsbildungsamt
Herrenacker 9
8201 Schaffhausen

Projets

Domaine de subvention

Verbesserung der Berufsinformation für die Region
Schaffhausen: CD-Rom und Internet

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 160'000.00
Contribution APA: FrS. 97'600.00

Erhöhung der Subventionen an Einführungskurse

Cours d'introduction

Côuts budgetés: FrS. 83'190.00
Contribution APA: FrS. 83'190.00

Gemeinsame Grundausbildung in gastgewerblichen
und hauswirtschaftlichen Berufen

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 163'000.00
Contribution APA: FrS. 90'890.00

Lehrstellenbeschaffung (Lehrstellenmarketing)

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 107'250.00
Contribution APA: FrS. 65'430.00

Ausbildungsverbund Polygraf/Polygrafen

Structure commune de formation

Côuts budgetés: FrS. 163'000.00
Contribution APA: FrS. 90'890.00

Canton: SO **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 1'508'000.00

Contact: Monsieur
Hans Lüdi
Amt für Berufsbildung und Berufsberatung
Bielstrasse 102
4502 Solothurn

Projets

Domaine de subvention

Pilotprojekt "Berufslernverbund
Thal-Gäu-Bipperramt"

Structure commune de formation

Côuts budgetés:
Contribution APA:

Aktives Lehrstellenmarketing und Erschliessen
neuer Berufsfelder

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 490'180.00
Contribution APA: FrS. 303'910.00

Nutzung freier Plätze in Lehrwerkstätten/Zentren; Projekt sistiert!!	Préapprentissage/Cours d'intégration
Côuts budgetés: FrS. 200'000.00 Contribution APA:	
Einführung Praxisorientierter Vorkurs	Préapprentissage/Cours d'intégration
Côuts budgetés: FrS. 543'600.00 Contribution APA: FrS. 337'030.00	
Einführung der Vorlehre	Préapprentissage/Cours d'intégration
Côuts budgetés: FrS. 756'000.00 Contribution APA: FrS. 468'720.00	
Pilotprojekt Grossverbund: "Berufslernstadt Oensingen"	Structure commune de formation
Côuts budgetés: FrS. 200'000.00 Contribution APA:	
Schaffung von Ausbildungsverbünden (Kleinverbünde)	Structure commune de formation
Côuts budgetés: FrS. 50'000.00 Contribution APA: FrS. 31'000.00	
Aktion "Berufe haben kein Geschlecht"	Marketing des places d'appr./Campagnes
Côuts budgetés: FrS. 200'000.00 Contribution APA: FrS. 124'000.00	
Lehrstellennachweis auf Internet - LENA	Information sur la formation profess.
Côuts budgetés: FrS. 55'400.00 Contribution APA: FrS. 34'348.00	

Canton: SZ **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 609'000.00

Contact: Monsieur
Richard Hensel
Amt für Berufsbildung
Bahnhofstrasse 15
6430 Schwyz

Projets

Lehrstellennachweis auf Internet
Côuts budgetés: FrS. 31'000.00
Contribution APA:

Verbesserung der Berufsbildungsinformation und
Werbung (Broschüren, Medienkonferenz)

Côuts budgetés:
Contribution APA:

Lehrstellenmarketing

Côuts budgetés: FrS. 102'250.00
Contribution APA:

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

Information sur la formation profess.

Marketing des places d'appr./Campagnes

Erhöhte Subventionierung der Einführungskurse

Cours d'introduction

Côuts budgetés:
Contribution APA:

Integrationskurs und Berufseinführungsjahr

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés:
Contribution APA:**Canton: TG****Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 1'175'000.00**Contact:**Monsieur
Ueli Berger
Amt für Berufsbildung und Berufsberatung
des Cantons Thurgau
Verwaltungsgebäude Marktplatz
St.Gallerstrasse 11
8500 Frauenfeld**Projets****Domaine de subvention**Einführung einer neuen Anlehre
'Werkhofhandwerker'

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
Contribution APA: FrS. 5'000.00

Ausbildungsverbund Informatiker

Structure commune de form. / Cours
d'introductionCôuts budgetés: FrS. 70'000.00
Contribution APA: FrS. 60'000.00

Lehrstellenakquisition

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 310'000.00
Contribution APA: FrS. 150'000.00

Ausbildungsverbund Polygraph

Structure commune de formation /
Marketing des places d'appr./CampagnesCôuts budgetés: FrS. 50'000.00
Contribution APA: FrS. 40'000.00

Lancierung neuer Beruf 'Gebäudereiniger'

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 20'000.00
Contribution APA: FrS. 10'000.00Gründung eines Lehrateliers für
DamenschneiderInnen

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 10'000.00
Contribution APA: FrS. 10'000.00

Ausbildungsverbund Automatiker

Structure commune de formation /
Cours d'introductionCôuts budgetés: FrS. 200'000.00
Contribution APA: FrS. 60'000.00

Erhöhte Subventionierung der Einführungskurse

Cours d'introduction

Côuts budgetés: FrS. 5'100'000.00
Contribution APA: FrS. 510'000.00

Verbesserung der Berufsinformation (Vernetzung der Berufsberatungen, Lehrstellennachweis auf Internet)

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 290'000.00
Contribution APA: FrS. 185'000.00

Canton: TI **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 1'963'000.00

Contact: Monsieur
Vincenzo Nembrini
Divisione della formazione professionale
Via Vergio 18
6932 Breganzona

Projets

Domaine de subvention

Nuova formazione per nuovi impiegati di commercio

Cours d'introduction

Côuts budgetés: FrS. 179'000.00
Contribution APA: FrS. 79'270.00

Fondo per il tirocinio

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 56'000.00
Contribution APA: FrS. 44'800.00

Corsi d'introduzione a costo ridotto

Cours d'introduction

Côuts budgetés: FrS. 17'025'000.00
Contribution APA: FrS. 863'750.00

Marketing: '5 nuovi posti per ispettore'

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 235'950.00
Contribution APA: FrS. 62'920.00

Espoprofessionisti 1998

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 228'300.00
Contribution APA: FrS. 182'640.00

Pre tirocinio d'integrazione

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 1'871'280.00
Contribution APA: FrS. 150'500.00

Formazione integrata e asim. p. disegno assistito

Marketing des places d'appr./Campagnes /
Cours d'introduction

Côuts budgetés: FrS. 954'000.00
Contribution APA: FrS. 113'620.00

Nuova professione: il mediamatico

Cours d'introduction /
Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 356'000.00
Contribution APA: FrS. 82'400.00

Indagine sul settore chimico allargato

Marketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 23'000.00
Contribution APA: FrS. 18'400.00

Progetto ORO (Studio quantitativo e qualitativo dell'offerta di lavoro nei settori professionali)

Côuts budgetés: FrS. 35'000.00
Contribution APA: FrS. 28'000.00

Marketing des places d'appr./Campagnes / Information sur la formation profess.

Posti via cavo in ogni casa: posti di tironcinio vacanti nel TELETXT

Côuts budgetés: FrS. 151'700.00
Contribution APA: FrS. 121'400.00

Information sur la formation profess.

Lei lo fa! Allargare gli orizzonti professionali delle ragazze (Video und CD-Rom)

Côuts budgetés: FrS. 194'000.00
Contribution APA: FrS. 155'000.00

Marketing des places d'appr./Campagnes

Canton: UR **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 227'000.00

Contact: Monsieur
Hansruedi Kempf
Amt für Berufsbildung
Attinghauserstrasse 16
6460 Altdorf UR

Projets

Domaine de subvention

Praktische Ausbildungsplätze und Schulangebot für Jugendliche mit Vorbildungslücken

Côuts budgetés: FrS. 50'000.00
Contribution APA: FrS. 32'500.00

Préapprentissage/Cours d'intégration

Oeffnung der Einführungskurs-Zentren von Grossbetrieben für Kleinbetriebe

Côuts budgetés: FrS. 50'000.00
Contribution APA: FrS. 32'500.00

Cours d'introduction

Wanderausstellung 'Frauen in Männerberufen'

Côuts budgetés: FrS. 25'000.00
Contribution APA: FrS. 16'250.00

Information sur la formation profess.

Lehrstellenmarketing

Côuts budgetés: FrS. 74'000.00
Contribution APA: FrS. 48'100.00

Marketing des places d'appr./Campagnes

Verbesserung der Berufsinformation:
Umfassendes Informationskonzept (Broschüre, LENA auf Internet, 'Label' etc.)

Côuts budgetés: FrS. 61'000.00
Contribution APA: FrS. 39'650.00

Information sur la formation profess.

Schaffen von Ausbildungsverbünden (Kleinverbund)

Côuts budgetés: FrS. 27'500.00
Contribution APA: FrS. 17'550.00

Structure commune de formation

Canton: VD **Accord de prestation:** non **Contribution APA:** FrS. 3'783'000.00

Contact: Monsieur
Jean-Pierre Rochat
Office de l'orientation et
de formation professionnelle
Rue St. Martin 24
1014 Lausanne

Projets

Domaine de subvention

Maintien/développement de places d'apprentissage:
aide individualisée aux apprenti-e-s et aux
entreprises

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 339'500.00
Contribution APA: FrS. 244'500.00

Classe(s) de préapprentissage intégré

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 320'000.00
Contribution APA:

Bourse vaudoise des places d'apprentissage

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
Contribution APA: FrS. 278'000.00

Support audiovisuel dans les professions fleuriste,
assistant(e) en pharmacie, employé(e) de
commerce, ébéniste, maçon(ne)
et polymécanicien(ne)

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 52'000.00
Contribution APA: FrS. 40'000.00

Cours d'introduction du centre de formation GIM-VD

Cours d'introduction

Côuts budgetés: FrS. 396'500.00
Contribution APA: FrS. 138'000.00

Stand d'information/promotion

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 415'000.00
Contribution APA:

Améliorer l'offre de places d'appr. dans la branche
de la restauration et de l'hôtellerie du canton de
Vaud

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 184'000.00
Contribution APA: FrS. 147'200.00

Cours d'introduction pour techniciens dentistes

Cours d'introduction

Côuts budgetés: FrS. 70'541.00
Contribution APA: FrS. 10'000.00

'Rotation des apprentis/ies entre entreprises':
structure de formation commune

Structure commune de formation

Côuts budgetés: FrS. 70'000.00
Contribution APA: FrS. 50'000.00

Canton: VS **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 1'969'000.00

Contact: Monsieur
 Levy Dubuis
 Service de la formation professionnelle
 Planta 3
 1950 Sion

Projets

Domaine de subvention

Création de structures de formation commune

Structure commune de formation

Côuts budgetés: FrS. 300'000.00
 Contribution APA:

Amélioration de l'information sur les possibilités
 d'apprentissage (site Internet, guide de
 l'apprentissage etc)

Marketing des places d'appr./Campagnes /
 Information sur la formation profess.

Côuts budgetés: FrS. 60'000.00
 Contribution APA:

Création et encouragement de nouvelles voies
 d'apprentissages: assistant(e) à l'accueil HGA

Information sur la formation profess. /
 Cours d'introduction

Côuts budgetés: FrS. 300'000.00
 Contribution APA:

Création de classes de préapprentissage

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 750'000.00
 Contribution APA:

Classe d'intégration/préapprentissage CASPO

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés: FrS. 300'000.00
 Contribution APA:

Matériel d'examen: prise en charge intégrale par
 l'Etat

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 390'000.00
 Contribution APA:

Participation aux frais des cours d'introduction

Cours d'introduction

Côuts budgetés: FrS. 1'050'000.00
 Contribution APA:

Gestion active des places d'apprentissage

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés: FrS. 150'000.00
 Contribution APA:

Canton: ZG **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 397'000.00

Contact:
Monsieur
Markus Knobel
Amt für Berufsbildung
Verwaltungsgebäude 1
Aabachstrasse 5
Postfach
6301 Zug

Projets

Umfassendes Informations- und Kommunikationskonzept (Internet-Auftritt, Lehrstellennachweis auf Internet, Entwickeln einer 'Corporate Identity', Medienarbeit etc.)

Côuts budgetés: FrS. 107'000.00
Contribution APA: FrS. 42'500.00

Basislehrjahr Informatiker/in

Côuts budgetés: FrS. 250'000.00
Contribution APA: FrS. 106'000.00

Unterstützung von Neuerungen/Verbesserungen von Einführungskursen

Côuts budgetés: FrS. 60'000.00
Contribution APA: FrS. 26'600.00

Schaffen von Ausbildungsverbünden: Zuger Grossverbund

Côuts budgetés: FrS. 240'000.00
Contribution APA: FrS. 106'700.00

Neue Modelle der Ausbildungsorganisation zwischen Schule und Betrieb

Côuts budgetés: FrS. 30'000.00
Contribution APA: FrS. 10'630.00

Lehrmeistervereinigungen

Côuts budgetés: FrS. 17'400.00
Contribution APA: FrS. 3'000.00

Einführungskursmarkt. Konzeption und Promotion neuer Modelle

Côuts budgetés: FrS. 27'200.00
Contribution APA: FrS. 8'000.00

Zuger Lehrstellenmarketing

Côuts budgetés: FrS. 70'000.00
Contribution APA: FrS. 26'600.00

Profil Zug

Côuts budgetés: FrS. 100'000.00
Contribution APA: FrS. 21'300.00

Berufsvorbereitungslehjahr: Revision und Ausbau der Vorlehre

Côuts budgetés: FrS. 47'600.00
Contribution APA: FrS. 18'600.00

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes / Information sur la formation profess.

Marketing des places d'appr./Campagnes

Cours d'introduction

Structure commune de formation

Marketing des places d'appr./Campagnes / Information sur la formation profess.

Marketing des places d'appr./Campagnes / Information sur la formation profess.

Cours d'introduction

Marketing des places d'appr./Campagnes

Marketing des places d'appr./Campagnes

Préapprentissage/Cours d'intégration

Canton: ZH **Accord de prestation:** oui **Contribution APA:** FrS. 5'342'000.00

Contact: Monsieur
 René Anderhub
 Mittelschul- u. Berufsbildungsamt des Kantons Zürich
 Kaspar Escher - Haus
 8090 Zürich

Projets

Domaine de subvention

Lehrstellenmarketing in den Bezirken:
 Lehrstellenakquisition in 7 regionalen Foren

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
 Contribution APA:

Information, Koordination, Marketing
 (Projektkoordination, Medienarbeit, Internetauftritt,
 PR etc.)

Information sur la formation profess. /
 Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
 Contribution APA:

Sozial- und Ausbildungsprojekt AXIS

Préapprentissage/Cours d'intégration

Côuts budgetés:
 Contribution APA:

Lancierung der neuen Fachrichtung
 'Softwareapplikation'

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
 Contribution APA:

Regionales Ausbildungszentrum Au

Structure commune de formation

Côuts budgetés:
 Contribution APA:

Telefonischer Lehrstellennachweis LENA Tel

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés:
 Contribution APA:

Neue Anlehre PLUS: Baupraktiker

Préapprentissage/Cours d'intégration /
 Information sur la formation profess.

Côuts budgetés:
 Contribution APA:

Informations- und Promotionsveranstaltung
 'Ingenieure für die Schweiz'

Marketing des places d'appr./Campagnes /
 Information sur la formation profess.

Côuts budgetés:
 Contribution APA:

Information und Motivation für Betriebe:
 'Lehrlingsausbildung - gewusst wie'

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
 Contribution APA:

Höbersubventionierung der Einführungskurse

Cours d'introduction

Côuts budgetés:
 Contribution APA:

Machbarkeitsstudien

Information sur la formation profess. /
Marketing des places d'appr.Côuts budgetés:
Contribution APA:

Sonderschau 'Berufe an der Arbeit'

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés:
Contribution APA:'Lehrähnliche Verhältnisse': Konzeption und
Lancierung neuer Ausbildungsformen

Information sur la formation profess.

Côuts budgetés:
Contribution APA:

Verbund Landschaftsbau Wädenswil

Structure commune de formation

Côuts budgetés:
Contribution APA:

Lancierung des neuen Berufs 'Kommunalpraktiker'

Marketing des places d'appr./Campagnes

Côuts budgetés:
Contribution APA:

Projets à charge de la tranche fédérale:

OFFT n° 1**Promoteur:** Schweiz. Milchwirtschaftlicher Verein**Côuts budgetés:** FrS. 14'270.00**Contribution APA:** FrS. 8'500.00

Contact: Monsieur
Franz Birchler
Schweiz. Milchwirtschaftlicher Verein
Gurtengasse 6
3001 Bern

Projet

Die Milchverarbeitungsberufe "Käser und Molkerist" im Internet

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 2**Promoteur:** Département des finances et de l'économie du canton de Vaud**Côuts budgetés:** FrS. 322'000.00**Contribution APA:** FrS. 70'000.00

Contact: Monsieur
Marco Dini
Service industrie, commerce et travail
Avenue du Midi 7
1951 Sion

Projet

Festival des Métiers de Montagne

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 3**Promoteur:** Schweizerischer Modegewerbeverband**Côuts budgetés:** FrS. 60'000.00**Contribution APA:** FrS. 19'000.00

Contact: Madame
U. Remund
Schweizerischer Modegewerbeverband
Gutenbrünnenweg 23
3125 Toffen

ProjetInformationsbroschüre/Berufsbild
Damenschneiderin/Damenschneider**Domaine de subvention**

Information sur la formation profess.

OFFT n° 4**Promoteur:** Amt für Berufsbildung Kanton St. Gallen
und die Kantone: BL, GR, LU, SO, ZH**Budget :** FrS. 607'000.00**Contribution APA:** FrS. 400'000.00**Contact:** Monsieur
Werner Amacher
Amt für Berufsbildung
Finanzen und Administration
Brühlgasse 37
9004 St. Gallen**Projet**"Lehrstellenmarketing" des interkantonalen
Verbundes der Berufsbildungsinformatik,
KOMPASS: LENA-Internet und ILENA**Domaine de subvention**

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 5**Promoteur:** Kant. Berufsbildungsamt Schaffhausen**Côuts budgetés:** FrS. 169'000.00**Contribution APA:** FrS. 90'000.00**Contact:** Monsieur
Rolf Dietrich
Amt für Berufsbildung
Herrenacker 9
8201 Schaffhausen**Projet**Einführung der neuen Berufe der
Maschinenindustrie**Domaine de subvention**Marketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la formation profess. / Structure
de formation commune**OFFT n° 6****Promoteur:** Eidgenössisches Personalamt**Côuts budgetés:** FrS. 41'000.00**Contribution APA:** FrS. 41'000.00**Contact:** Monsieur
Claudio Ravizza
Eidgenössisches Personalamt
Lehrlingswesen
Bundesgasse 22
3003 Bern**Projet**Lehrstellenmarketing in der allg.
Bundesverwaltung: Internet/Intranet**Domaine de subvention**

Information sur la formation profess.

OFFT n° 7**Promoteur: Verband Schweizer Metzgermeister****Côuts budgetés:** FrS. 88'000.00**Contribution APA:** FrS. 42'000.00

Contact: Monsieur
W. Fierz
Verband Schweizer Metzgermeister
Steinwiesstrasse 59
Postfach
8028 Zürich

Projet

Förderung von Ausbildungsverbänden im Beruf
MetzgerIn in den westschweizer Kantonen
und im Tessin

Domaine de subvention

Cours d'introduction

OFFT n° 8**Promoteur: Schweizerische Metallunion****Côuts budgetés:** FrS. 2'064'826.00**Contribution APA:** FrS. 200'000.00

Contact: Monsieur
André Scherer
Schweizerische Metallunion
Seestrasse 105
Postfach
8027 Zürich

Projet

Massnahmenplan 1998-2001 in der
Berufsbildung der Metallbauberufe

Domaine de subvention

Information sur la formation profess. /
Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 10**Promoteur: Forschungsinstitut für biologischen
Landbau, Frick****Côuts budgetés:** FrS. 669'840.00**Contribution APA:** FrS. 500'000.00

Contact: Monsieur
Ing.-Agr. ETH Lukas Kilcher
Forschungsinstitut für biologischen Landbau
Ackerstrasse
5070 Frick

Projet

„Neue Lehrstellen im Biolandbau“

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 12**Promoteur:** Verband Schweizerischer
Gebäudereinigungs-Unternehmer**Côuts budgetés:** FrS. 95'000.00**Contribution APA:** FrS. 25'000.00**Contact:** Monsieur
Martin Imhof
Verband Schweizerischer
Gebäudereinigungs-Unternehmer
Neuengasse 20
Postfach 6335
3001 Bern**Projet**

Werbekampagne Gebäudereinigungslehre

Domaine de subventionMarketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la formation profess.**OFFT n° 19****Promoteur:** Schweizerischer Modegewerbeverband**Côuts budgetés:** FrS. 153'300.00**Contribution APA:** FrS. 50'000.00**Contact:** Madame
U. Remund
Schweizerischer Modegewerbeverband
Gutenbrünnenweg 23
3125 Toffen**Projet**Reorganisation/Neustrukturierung
von 4 Einführungskursen im Beruf
Damenschneiderin/Damenschneider**Domaine de subvention**

Cours d'introduction

OFFT n° 20**Promoteur:** Maurerlehrhallen Sursee**Côuts budgetés:** FrS. 434'325.00**Contribution APA:** FrS. 45'000.00**Contact:** Monsieur
Urs Waldispühl
Maurerlehrhallen Sursee
6210 Sursee**Projet**

Anwenderkurse Maurerlehrlinge

Domaine de subvention

Cours d'introduction

OFFT n° 21**Promoteur: Maurerlehrhallen Sursee****Côuts budgetés:** FrS. 297'825.00**Contribution APA:** FrS. 50'000.00

Contact: Monsieur
Urs Waldispühl
Maurerlehrhallen Sursee
6210 Sursee

Projet

Nachwuchswerbeaktion mit dem Info-Fahrzeug

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 22**Promoteur: Deutschschweizerische
Berufsbildungsämter-Konferenz DBK****Côuts budgetés:** FrS. 2'471'000.00**Contribution APA:** FrS. 1'900'000.00

Contact: Monsieur
Robert Galliker
DBK-Sekretariat
Gütschstrasse 6
6003 Luzern

Projet

Projekt zur Verbesserung der
Lehrstellensituation: 8 Teilprojekte in den
Bereichen Marketing, Information,
Koordination und Erfahrungsaustausch,
neue Ausbildungsmodelle und -Berufe,
hoch- und niederschwellige Angebote

Domaine de subvention

Marketing des places d'apprentissage / Campagnes /
Information sur la formation profess. / Structure de
formation commune / Préapprentissage et cours
d'intégration

OFFT n° 23**Promoteur:** Office d'orientation et de formation professionnelle, Genève**Côuts budgetés:** FrS. 2'760'500.00**Contribution APA:** FrS. 235'000.00**Contact:** Monsieur
Jean-Pierre Paillard
Service de la formation professionnelle
Rue Prévost-Martin 6
Case postale 457
1211 Genève 4**Projet**Projet pilote pour la réforme des professions
Commerciales**Domaine de subvention**

Cours d'introduction

OFFT n° 26**Promoteur:** Computer Online AG und
Ascom Berufsbildung, Bern**Côuts budgetés:** FrS. 131'316.00**Contribution APA:** FrS. 30'000.00**Contact:** Monsieur
Erich Burkhalter
Computer Online AG
Allmendstr. 36
3014 Bern**Projet**

Verbundprojekt Lehrlingsausbildung "GO ON"

Domaine de subvention

Structure de formation commune

OFFT n° 27**Promoteur:** Schweiz. Baumeisterverband SBV**Côuts budgetés:** FrS. 65'000.00**Contribution APA:** FrS. 40'000.00**Contact:** Monsieur
Anton Cotti
Schweizerischer Baumeisterverband SBV
Weinbergstr. 49
8006 Zürich**Projet**Kampagne "Jetzt ausbilden!" im
Bauhauptgewerbe**Domaine de subvention**

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 30**Promoteur:** Schweizerischer Verband für
Photo-Handel und -Gewerbe**Côuts budgetés:** FrS. 60'000.00**Contribution APA:** FrS. 45'000.00**Contact:** Monsieur
Heiri Mächler
Rapperswilerstrasse 7
8630 Rüti ZH**Projet**

Neuer Beruf - "Fotofinisher"

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 32**Promoteur:** Schweiz. Interessengemeinschaft für
die Aus- und Weiterbildung der
Mediamatiker/Mediamatikerin SIGMEDIA**Côuts budgetés:** FrS. 941'500.00**Contribution APA:** FrS. 350'000.00**Contact:** Monsieur
Christian Jung
Obholzstrasse 5
8500 Frauenfeld**Projet**Neuer Beruf: Mediamatiker/Mediamatikerin,
Grundausbildung in einem neuen Berufsfeld**Domaine de subvention**

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 33**Promoteur:** Schweizerischer Bootbauer-Verband**Côuts budgetés:** FrS. 26'200.00**Contribution APA:** FrS. 15'700.00**Contact:** Monsieur
Roland Zaugg
Schweizerischer Bootbauer-Verband
Schwerzenbachstrasse 10
8117 Fällanden**Projet**

Neuer Einführungskurs 'Bootbau'

Domaine de subventionCours d'introduction

OFFT n° 34**Promoteur:** Arbeitgeberverband der Schweizer
Maschinenindustrie ASM**Côuts budgetés:** FrS. 2'580'000.00**Contribution APA:** FrS. 250'000.00**Contact:** Monsieur
Hans Krebser
Arbeitgeberverband der
Schweizer Maschinenindustrie ASM
Fachstelle Berufsbildung
Brühlbergstrasse 4
8400 Winterthur**Projet**Entwicklung von Modell-Lehrgängen für die
neuen ASM-Berufen**Domaine de subvention**

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 35**Promoteur:** Swissmechanic, Schweiz. Verband
mechanisch-technischer Betriebe**Côuts budgetés:** FrS. 1'500'000.00**Contribution APA:** FrS. 250'000.00**Contact:** Monsieur
Robert Z. Welna
Swissmechanic, Schweizerischer Verband
mechanisch-technischer Betriebe
Zentralsekretariat
Mühlfangstrasse 16
8570 Weinfelden**Projet**Gesamtkonzept Lehrstellenmarketing
Swissmechanic**Domaine de subvention**Marketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la formation profess.**OFFT n° 36****Promoteur:** Verband der Schweizer Druckindustrie VSD**Côuts budgetés:** FrS. 80'000.00**Contribution APA:** FrS. 20'000.00**Contact:** Monsieur
Maurice Wicky
Verband der Schweizer Druckindustrie VSD
Schosshaldenstrasse 20
Postfach
3000 Bern 32**Projet**Internet- Lehrstellenbörse des grafischen
Gewerbes**Domaine de subvention**

Information sur la formation profess.

OFFT n° 37**Promoteur:** Schweizerische Konferenz der Gleichstellungsbeauftragten (SKG)**Côuts budgetés:** FrS. 3'309'600.00**Contribution APA:** FrS. 2'500'000.00**Contact:** Madame
Ursula Huber
16+ Lehrstellenprojekt der Schweiz. Konferenz
der Gleichstellungsbeauftragten
Fabrikstrasse 17
8005 Zürich**Projet**16+, Gesamtprojekt zur Förderung der Frauen in der Berufsbildung
(6 Teilprojekte, z.B. LENA-Girl)**Domaine de subvention**Marketing des places d'appr./Campagnes /
Structure de formation commune /
Information sur la formation profess.**OFFT n° 38****Promoteur:** Schweizerischer Verband Dach und Wand SVDW**Côuts budgetés:** FrS. 400'000.00**Contribution APA:** FrS. 50'000.00**Contact:** Monsieur
Werner Meier
Schweizerischer Verband Dach und Wand SVDW
Lindenstrasse 4
9240 Uzwil**Projet**

Lehrstellenmarketing SVDW

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 39**Promoteur:** Verein zur Förderung der Ausbildung junger Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer (AJAS)**Côuts budgetés:** FrS. 199'500.00**Contribution APA:** FrS. 50'000.00**Contact:** Monsieur
Beat Koelliker
Verein zur Förderung der Ausbildung junger Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer AJAS
Alpenstrasse 26
3000 Bern 16**Projet**

Berufslehre Schweiz - Lehrstellen für junge AuslandschweizerInnen

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 40

Promoteur: Conférence des offices cantonaux de formation professionnelle de Suisse romande et du Tessin - CRFP

Côuts budgetés: FrS. 1'850'000.00

Contribution APA: FrS. 1'100'000.00

Contact: Monsieur
Lévy Dubuis
Conférence des offices cantonaux de formation
professionnelle de la Suisse romande et du Tessin
case postale 4
2007 Neuchâtel

Projet

Campagnes de promotion de l'apprentissage:
(2 campagnes, dont 1 à l'intention des femmes)

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes
Promotion des femmes

OFFT n° 41

Promoteur: Verband Hauswirtschaft Schweiz

Côuts budgetés: FrS. 254'810.00

Contribution APA: FrS. 200'000.00

Contact: Madame
Margrit John-Bussinger
Verband Hauswirtschaft Schweiz
Maiackerweg 14
8964 Rudolfstetten

Projet

Neue 3jährige Berufslehre im Berufsfeld
Hauswirtschaft

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la formation profess.

OFFT n° 42

Promoteur: Schweiz. Gesellschaft für angewandte
Berufsbildungsforschung SGAB,
Schweiz. Verband für Berufsberatung SVB

Côuts budgetés: FrS. 188'800.00

Contribution APA: FrS. 75'000.00

Contact: Monsieur
Res Marty
SGAB
Ausstellungsstr. 80
8005 Zürich

Projet

Handbuch "Berufswahl in Theorie
und Praxis"

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 43**Promoteur: Fondation Apprenti-e-s Suisse / Dialogue****Côuts budgetés:** FrS. 69'000.00**Contribution APA:** FrS. 15'000.00

Contact: Monsieur
Jacques Laurent
Département de l'instruction publique et
des affaires culturelles
Place des Halles 8
2000 Neuchâtel

Projet

Encouragement à l'apprentissage:
Démarche APP'ART

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la formation profess.

OFFT n° 44**Promoteur: Konferenz der Regionalen Oberstufe
Jurasüdfuss****Côuts budgetés:** FrS. 324'300.00**Contribution APA:** FrS. 70'000.00

Contact: Monsieur
Klaus Neumann
Konferenz der Regionalen Oberstufe Jurasüdfuss
Aeusserer Längacker 238
4952 Eriswil

Projet

Modell für ein 12. Schuljahr:
'Lernend arbeiten - arbeitend Lernen'

Domaine de subvention

Préapprentissage et cours d'intégration

OFFT n° 48**Promoteur: Amt für Berufsbildung und Berufsberatung
des Kantons Thurgau****Côuts budgetés:** FrS. 165'000.00**Contribution APA:** FrS. 60'000.00

Contact: Monsieur
E. Zehnder
Amt für Berufsbildung und Berufsberatung
Zentralstelle für Berufsberatung
St. Gallerstr. 11
8500 Frauenfeld

Projet

Lehrstellennachweis auf Internet: Anschluss
an den interkantonalen Verbund

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 49**Promoteur:** Schweiz. Carrosserieverband (VSCI)**Côuts budgetés:** FrS. 108'750.95**Contribution APA:** FrS. 50'000.00

Contact: Monsieur
Felix Pohl
Schweizerischer Carrosserieverband VSCI
Fegergasse 26
Postfach
4800 Zofingen

ProjetAktualisierung von Lehrmitteln des
Schweizerischen Carrosserieverbandes**Domaine de subvention**

Cours d'introduction

OFFT n° 50**Promoteur:** Schweizerische Gastronomiefachlehrer-
Vereinigung (SGFV)**Côuts budgetés:** FrS. 9'000.00**Contribution APA:** FrS. 4'500.00

Contact: Monsieur
Walter Schudel
Präsident SGFV
Sunnenbergstr. 9
8447 Dachsen

ProjetAktion zur Unterstützung der Lehrbetriebe für
die Ausbildung von Lehrtöchtern und Lehrlingen
im Gastgewerbe**Domaine de subvention**

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 51**Promoteur:** Schweizerischer Bauernverband (SBV)**Côuts budgetés:** FrS. 41'015.00**Contribution APA:** FrS. 20'000.00

Contact: Monsieur
Simon Mahrer
Schweizerischer Bauernverband
Dept. Agrarwirtschaft und Internat. Beziehungen
Laurstr. 10
5200 Brugg

Projet

Grüne Berufe im Internet

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 52**Promoteur:** Stiftung Kinderdorf Pestalozzi, Trogen**Côuts budgetés:** FrS. 379'620.00**Contribution APA:** FrS. 90'000.00

Contact: Monsieur
Hans Schirmer
Stiftung Kinderdorf Pestalozzi
9043 Trogen

Projet

Multikulturelles Vorlehrjahr

Domaine de subvention

Préapprentissage et cours d'intégration

OFFT n° 53**Promoteur:** Schweizerische Metallunion SMU**Côuts budgetés:** FrS. 160'000.00**Contribution APA:** FrS. 20'000.00

Contact: Monsieur
André Scherer
Schweizerische Metallunion
Abteilung Berufsbildung
Seestr. 105
Postfach
8027 Zürich

Projet

Leitbild Aus- und Weiterbildung im Metallbau

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 54**Promoteur:** Schweizer Hotelier-Verein**Côuts budgetés:** FrS. 215'000.00**Contribution APA:** FrS. 85'000.00

Contact: Monsieur
Manfred Ruch
Schweizer Hotelier-Verein
Monbijoustr. 130
Postfach
3001 Bern

Projet

Projekte der Hotelier-Vereinigung (Lehr- und Schnupperlehrstellenbörse, Anlehrklassen, Handbuch für KV-Lehrlinge im Gastgewerbe)

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 55**Promoteur: CERULEUM, Ecole d'arts visuels, Lausanne****Côuts budgetés:** FrS. 600'000.00**Contribution APA:** FrS. 150'000.00

Contact: Monsieur
A. Vögeli
CERULEUM
Ecole d'arts visuels
Grobéty & Vögeli
Rue A.-de-Saint-Exupéry 6
1700 Fribourg

Projet

Nouvelle profession: Concepteur en Multimedia

Domaine de subvention

Cours d'introduction

OFFT n° 56**Promoteur: Schweizerische Treuhänderschule (STS)****Côuts budgetés:** FrS. 258'000.00**Contribution APA:** FrS. 36'000.00

Contact: Madame
Gabriela Ingold
Schweiz. Treuhänderschule STS
Basteiplatz 7
8001 Zürich

ProjetEinführungskurs für Treuhänder Lehrlinge
im 1. Lehrjahr**Domaine de subvention**

Cours d'introduction

OFFT n° 57**Promoteur: Association suisse pour l'orientation
scolaire et professionnelle ASOSP****Côuts budgetés:** FrS. 5'240'000.00**Contribution APA:** FrS. 2'660'000.00

Contact: Madame
Florence de Bondeli
Association suisse pour l'orientation
scolaire et professionnelle
Zürichstrasse 98
8600 Dübendorf 1

ProjetCoordination et intégration des projets
multimédias/Internet d'information/documentation**Domaine de subvention**

Information sur la formation profess.

OFFT n° 58**Promoteur:** Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne**Côuts budgetés:** FrS. 111'000.00**Contribution APA:** FrS. 85'000.00**Contact:** Monsieur
Prof. P.-A. Michaud
Institut universitaire de médecine sociale
et préventive IUMSP
17, rue du Bugnon
1005 Lausanne**Projet**Valorisation des recherches sur la rupture
d'apprentissage et sa prévention**Domaine de subvention**

Information sur la formation profess.

OFFT n° 59**Promoteur:** Erziehungsdirektion des Kantons Freiburg
und EDK Nordwest-Schweiz**Côuts budgetés:** FrS. 3'120'000.00**Contribution APA:** FrS. 100'000.00**Contact:** Monsieur
Martin Johner
Sonnhalde 14
3210 Kerzers**Projet**

Fremdsprachliches zehntes Schuljahr

Domaine de subvention

Préapprentissage et cours d'intégration

OFFT n° 62**Promoteur:** Schweizerische Vereinigung für
Erwachsenenbildung (SVEB)**Côuts budgetés:** FrS. 500'000.00**Contribution APA:** FrS. 80'000.00**Contact:** Monsieur
André Schläfli
SVEB
Oerlikonerstrasse 38
Postfach 270
8057 Zürich**Projet**

Lernfestival 1999

Domaine de subvention

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 63**Promoteur:** Verband Schweizerischer
Elektro-Installationsfirmen (VSEI)**Côuts budgetés:** FrS. 135'000.00**Contribution APA:** FrS. 24'500.00**Contact:** Monsieur
Walter Rechsteiner
Präsident Berufsbildungskommission VSEI
Langelenstrasse 10A
9100 Herisau**Projet**

Einführungskurse der Montage-Elektriker

Domaine de subvention

Cours d'introduction

OFFT n° 65**Promoteur:** 'Ingenieure für die Schweiz von morgen'**Côuts budgetés:** FrS. 45'000.00**Contribution APA:** FrS. 15'000.00**Contact:** Madame
Marina de Senarclens
Ingenieure für die Schweiz von morgen INGCH
Freigutstrasse 8
8027 Zürich**Projet**Sensibilisierung der Informatikbranche für die
Schaffung von Lehrstellen**Domaine de subvention**

Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 66**Promoteur:** Eidgenössische Ausländerkommission (EAK)**Côuts budgetés:** FrS. 896'500.00**Contribution APA:** FrS. 700'000.00**Contact:** Madame
Ana Maria Witzig-Marinho
Eidgenössische Ausländerkommission (EAK)
Monbijoustr. 91
3003 Bern**Projet**Verbesserung der beruflichen Zukunft junger
Migrantinnen und Migranten**Domaine de subvention**Marketing des places d'appr./Campagnes /
Information sur la formation profess.

OFFT n° 67**Promoteur:** Groupe d'intérêt à but non commercial,
Spectrum-Procitel S. à r. l.**Côuts budgetés:** FrS. 37'480.00**Contribution APA:** FrS. 30'000.00**Contact:** Monsieur
Michel Nussbaumer
Spectrum-Procitel S. à r. l.
Chercottaz 33
1606 Forel-Lavaux**Projet**

CD-Rom: La métamorphose du travail

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 68**Promoteur:** Viscom, Schweizerischer Verband für
visuelle Kommunikation**Côuts budgetés:** FrS. 144'000.00**Contribution APA:** FrS. 20'000.00**Contact:** Monsieur
Peter Theilkäs
Viscom, Schweizerischer Verband für visuelle
Kommunikation
Schosshaldenstrasse 20
3000 Bern 32**Projet**Informationskampagne für die Berufe der
visuellen Kommunikation**Domaine de subvention**

Information sur la formation profess.

OFFT n° 69**Promoteur:** Groupe d'intérêt à but non commercial,
Spectrum-Procitel S. à r. l.**Côuts budgetés:** FrS. 350'000.00**Contribution APA:** FrS. 350'000.00**Contact:** Monsieur
Michel Nussbaumer
Spectrum-Procitel S. à r. l.
Chercottaz 33
1606 Forel-Lavaux**Projet**Projet d'information: 'La vie des métiers et
des régions du canton de Vaud'**Domaine de subvention**

Information sur la formation profess.

OFFT n° 71**Promoteur: Schweizer Stiftung für
Oberflächentechnik SSO****Côuts budgetés:** FrS. 195'000.00**Contribution APA:** FrS. 80'000.00

Contact: Monsieur
Peter Nuspliger
Schweizer Stiftung für Oberflächentechnik SSO
Bundesgasse 16
Postfach 7426
3001 Bern

Projet

Massnahmen zur Verbesserung des
Lehrstellenangebots im Berufsfeld
Oberflächentechnik

Domaine de subvention

Information sur la formation profess. /
Marketing des places d'apprentissage

OFFT n° 72**Promoteur: SwissBeton****Côuts budgetés:** FrS. 98'000.00**Contribution APA:** FrS. 50'000.00

Contact: Monsieur
Peter G. Winter
SwissBeton
Geschäftsstelle
Könizstrasse 133
3000 Bern 21

Projet

Lehrstellenmarketing "Zementer"

Domaine de subvention

Information sur la formation profess. /
Marketing des places d'appr./Campagnes

OFFT n° 73**Promoteur: Groupe Contact Jeunesse (G.C.J.)****Côuts budgetés:** FrS. 230'000.00**Contribution APA:** FrS. 150'000.00

Contact: Monsieur
Gilles Meystre
Groupe Contact Jeunesse (G.C.J.)
Case postale 16
1000 Lausanne 9

Projet

Antenne 'Futur'app': un lien permanent entre les
futurs apprenti-e-s et les patrons

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 75

Promoteurs: Schweiz. Gesellschaft für angewandte
Berufsbildungsforschung (SGAB),
Deutschschweizerische
Berufsbildungsämter-Konferenz (DBK),
Schweiz. Verband für Berufsberatung (SVB),
Verein für Arbeitsmarktkommunikation (VfAK)

Côuts budgetés: FrS. 663'000.00

Contribution APA: FrS. 339'000.00

Contact: Monsieur
Emil Wettstein
Berufsbildungsprojekte
Nordstrasse 138
8037 Zürich

Projet

Mediendienst und Dokumentation für die
Berufsbildung:
"INFO-PARTNER Bildung & Arbeit"

Domaine de subvention

Information sur la formation profess.

OFFT n° 76

Promoteur: MIGROS Genossenschafts-Bund, Zürich

Côuts budgetés: FrS. 165'350.00

Contribution APA: FrS. 45'000.00

Contact: Monsieur
Thomas Meyer
Migros-Genossenschafts-Bund
Koordination Lehrlingswesen M-Gruppe
Limmatstrasse 152
8031 Zürich

Projet

KV-4MAT, MIGROS Genossenschafts-Bund

Domaine de subvention

Structure de formation commune

Liste des interlocutrices et interlocuteurs 1998

Monsieur	A. Abt	Ausbildungszentrum Wynental AZW Alu Menziken	5737	Menziken
Monsieur	W. Amacher	Kant. Amt für Berufsbildung	9004	St. Gallen
Monsieur	R. Anderhub	Kant. Mittelschul- und Berufsbildungsamt	8090	Zürich
Monsieur	U. Berger	Kant. Amt für Berufsbildung und Berufsberatung	8500	Frauenfeld
Monsieur	K. Bodenmann	Kant. Amt für Berufsbildung	9004	St. Gallen
Monsieur	H.U. Bühler	Kant. Amt für Berufsbildung	8201	Schaffhausen
Monsieur	A. Bütler	Kant. Amt für Berufsbildung	5001	Aarau
Monsieur	A. Cotti	Schweiz. Baumeisterverband SBV	8006	Zürich
Monsieur	R. Dietrich	Kant. Amt für Berufsbildung	8201	Schaffhausen
Monsieur Monsieur	L. Dubuis A. Rey	Service cantonal de la formation professionnelle	1950	Sion
Monsieur	S. Eisenring	Kant. Amt für Berufsbildung	7000	Chur
Monsieur Monsieur	K. Fallegger A. Felber	Kant. Amt für Berufs- und Studienberatung	6371	Stans
Monsieur	B. Fankhauser	CMC Carl Maier & Cie. AG, Ausbildungsverbund AVIL	8200	Schaffhausen
Monsieur	J.M. Frère	Office d'orientation et de formation professionnelle	1211	Genève 4
Monsieur	R. Galliker	Deutschschweizerische Berufsbildungsämter-Konferenz DBK	6003	Luzern
Monsieur Monsieur	N. Gruntz Ch. Hauenstein	Kantonales Amt für Berufsbildung	4410	Liestal
Monsieur	F. Gubler	Service de la formation technique et professionnelle	2302	La Chaux-de-Fonds
Monsieur Monsieur	R. Hensel E. Schuler	Kant. Amt für Berufsbildung	6430	Schwyz
Madame	U. Huber	Schweizerische Konferenz der Gleichstellungsbeauftragten (SKG)	8005	Zürich
Monsieur	M. Imhof	Verband Schweizerischer Gebäudereinigungs-Unternehmer	3001	Bern
Madame	M. John-Bussinger	Verband Hauswirtschaft Schweiz	8964	Rudolfstetten

Monsieur	M. Johner	Erziehungsdirektion des Kantons Freiburg	3210	Kerzers
Monsieur	H. Kempf	Kant. Amt für Berufsbildung	6460	Altdorf UR
Monsieur Madame	L. Kilcher C. König	Forschungsinstitut für biologischen Landbau	5070	Frick
Monsieur	M. Knobel	Kant. Amt für Berufsbildung	6301	Zug
Monsieur	B. Koelliker	Verein zur Förderung der Ausbildung junger Auslandschweizerinnen und Auslandschweizer (AJAS)	3000	Bern 16
Monsieur	H. Krebser	Arbeitgeberverband der Schweizer Maschinenindustrie ASM	8400	Winterthur
Monsieur	J.Ch. Lathion	Service de la formation professionnelle	1211	Genève 4
Monsieur	J. Laurent	Département de l'instruction publique et des affaires culturelles	2000	Neuchâtel
Monsieur	Ch. Lehmann	Kant. Amt für Berufsbildung	3007	Bern
Monsieur Madame	H. Lüdi M. Keller	Kant. Amt für Berufsbildung und Berufsberatung	4502	Solothurn
Monsieur	S. Mahrer	Schweizerischer Bauernverband (SBV)	5200	Brugg
Monsieur	Ch. Marbach	Kant. Amt für Berufsbildung und Berufsberatung	4005	Basel
Monsieur	R. Marty	Schweizerische Gesellschaft für angewandte Berufsbildungsforschung (SGAB)	8005	Zürich
Monsieur	W. Meier	Schweizerischer Verband Dach und Wand SVDW	9240	Uzwil
Monsieur Monsieur	H. Meyer S. Arfini	Kant. Erziehungs- und Kulturdepartement Gruppe Berufs- und Erwachsenenbildung	6002	Luzern
Monsieur	V. Nembrini	Divisione della formazione professionale	6932	Breganzona
Monsieur	K. Neumann	Konferenz der Regionalen Oberstufe Jurasüdfuss	4952	Eriswil
Monsieur	J.P. Paillard	Office cantonal d'orientation et de formation professionnelle	1211	Genève
Monsieur	H. Perler	Office cantonal de la formation professionnelle	1701	Fribourg

Monsieur	F. Pohl	Schweizerischer Carrosserieverband (VSCI)	4800	Zofingen
Monsieur	J.L. Portmann	Service de la formation professionnelle	2800	Delémont
Madame	U. Remund	Schweizerischer Modegewerbeverband	3125	Toffen
Monsieur	J.P. Rochat	Service de la formation professionnelle	1014	Lausanne
Monsieur	M. Ruch	Schweizer Hotelier-Verein	3001	Bern
Monsieur	A. Scherer	Schweizerische Metallunion	8027	Zürich
Monsieur	H. Schirmer	Stiftung Kinderdorf Pestalozzi	9043	Trogen
Monsieur	A. Schläfli	Schweizerische Vereinigung für Erwachsenenbildung (SVEB)	8057	Zürich
Monsieur	Ch. Schmitter	Bundesamt für Berufsbildung und Technologie (BBT)	3003	Bern
Monsieur	A. Schnellmann	Kantonales Amt für Berufsbildung	6060	Sarnen
Monsieur	W. Schudel	Schweizerische Gastronomiefachlehrer-Vereinigung (SGFV)	8447	Dachsen
Madame	S. Siggen	Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes	1018	Lausanne
Monsieur	A. Vögeli	CERULEUM, école d'arts visuels	1700	Fribourg
Monsieur	U. Waldispühl	Maurerlehrhallen Sursee	6210	Sursee
Monsieur	R.Z. Welna	Swissmechanic, Schweiz. Verband mechanisch-technischer Betriebe	8570	Weinfelden
Monsieur	E. Wettstein	Berufsbildungsprojekte	8037	Zürich
Monsieur	M. Wicky	Verband der Schweizer Druckindustrie VSD	3000	Bern 32
Madame	A.M. Witzig-Marinho	Eidgenössische Ausländerkommission (EAK)	3003	Bern
Monsieur	J. Wyler	Kantonal-Solothurnischer Gewerbeverband	4502	Solothurn